

Travailleurs de tous les pays, construisons la IVe Internationale !

Le CRI des travailleurs

Journal du Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste)

N° 32. Mai-juin-juillet 2008. Prix : 1,5 € Prix de soutien : 2 €.

**FACE À LA HAUSSE DES PRIX ET AUX
ATTAQUES TOUS AZIMUTS DU
GOUVERNEMENT**

**TOUS ENSEMBLE POUR LE
« SECOND ROUND » DE LA
RÉSISTANCE SOCIALE
AU MEDEF ET À SARKOZY**

**ORGANISONS-NOUS
ET IMPOSONS AUX DIRECTIONS SYNDICALES
LA PRÉPARATION ET L'APPEL À LA GRÈVE
INTERPROFESSIONNELLE POUR GAGNER !**

Syndicalisme de classe

**Non à la « position
commune » MEDEF-
SARKOZY-CGT-
CFDT du 9 avril !**

Économie

**Ampleur, causes
et conséquences
du ralentissement
économique dans les
pays impérialistes**

Histoire

**Mai-juin 1968 en
France : grève générale
mais situation
révolutionnaire trahie**

Qui sommes-nous ?

Le Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste), constitué sur la base du « *Projet de programme CRI* » (cf. notre site <http://groupecri.free.fr>), entend être **une organisation de combat pratique et théorique, intervenant dans la lutte des classes** pour aider à la mobilisation et à l'organisation politiques du prolétariat, de la jeunesse révoltée et de tous les opprimés, et pour contribuer à la reconstitution de leur conscience communiste révolutionnaire internationaliste.

Il entend aider à cette lutte de classe dans la mesure de ses moyens, en montrant, à chaque étape, que la satisfaction des revendications ouvrières et populaires, l'aspiration des masses à vivre dans des conditions décentes, leur aspiration à la dignité, au bien-être et au bonheur, se heurtent constamment à la logique même d'un mode de production barbare, **le mode de production capitaliste, qu'il ne s'agit pas de réformer ou d'« humaniser », mais de détruire.** Car celui-ci, avec ses firmes multinationales assoiffées de profit et ses États impérialistes et oppresseurs, réduit des masses toujours plus nombreuses à la guerre, à la misère, au chômage, aux épidémies et à la déchéance, condamne la plupart des hommes et des femmes à l'exploitation, à l'oppression, à l'aliénation, au dénuement et à l'ignorance, et menace l'avenir même de notre planète. Pourtant, grâce aux progrès de la productivité, de la technique, de la science et de la connaissance en général, **un autre monde est plus que jamais possible**, un monde où tous ces maux soient à jamais éradiqués, un monde où les êtres humains ne subiront plus le joug d'un mode de production fondé sur le profit, où ils ne subiront pas davantage la monstrueuse dictature stalinienne des pays soi-disant « socialistes » du XXe siècle, mais où ils deviendront maîtres de leur propre destin, après s'être approprié collectivement les moyens de production et d'échange, qu'ils géreront eux-mêmes dans le cadre de leurs conseils et dans le but de la satisfaction des besoins de tous.

Dans l'objectif de **l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes**, le Groupe CRI cherche, à tout moment, à aider le prolétariat, la jeunesse révoltée et tous les opprimés à définir leurs revendications et leurs aspirations sociales et politiques de la manière la plus claire possible, afin de les aider à ne compter que sur eux-mêmes, donc sur l'unité de leurs rangs et sur leur propre organisation politique indépendante, et non sur les patrons, les gouvernements, les États, les institutions internationales impérialistes (en particulier l'ONU) les démagogues et les bureaucrates de tout poil. Il entend les aider à trouver par leur propre expérience pratique le chemin vers le programme de la révolution communiste.

Un tel combat exige la **construction d'une Internationale communiste révolutionnaire, la IVe Internationale**, assurant théoriquement et pratiquement la continuité du communisme révolutionnaire qui s'est développé au sein de la Ière Internationale, animée notamment par Marx et Engels, au sein de la IIe Internationale avant sa dégénérescence réformiste, ses trahisons contre-révolutionnaires et sa transformation en appareil bourgeois, et au sein de la IIIe Internationale, l'Internationale communiste fondée notamment par Lénine et Trotsky, avant sa dégénérescence stalinienne contre-révolutionnaire.

Le Groupe CRI est né du constat que la IVe Internationale, fondée par Léon Trotsky en 1938, n'avait jamais été construite, bien que, depuis lors, dans des dizaines de pays, des centaines de groupes et d'organisations et des dizaines de milliers de militants s'y soient employés, méritant comme tels tout notre respect, quelles que soient les erreurs, les faiblesses et les fautes plus ou moins graves qu'on peut leur reprocher. Au-delà des circonstances objectives, notamment la toute-puissance despotique des règnes stalinien et social-démocrate sur le mouvement ouvrier pendant des décennies, **toutes les organisations qui se sont réclamées du combat pour la IVe Internationale ont été incapables de la construire.**

Qui plus est, les principales organisations internationales qui se réclament aujourd'hui de la IVe Internationale, dirigées et encadrées par la génération des « soixante-huitards », parfois sous l'autorité étouffante d'un « patriarche » devenu trotskyste dans les années 1930-1940, sont devenues au fil des ans des **organisations de plus en plus centristes** — ni révolutionnaires, ni exactement réformistes, mais toujours davantage opportunistes à l'égard des appareils petits-bourgeois, sociaux-démocrates et/ou staliniens, leurs directions respectives s'étant cristallisées en micro-appareils bureaucratiques, persuadés d'être les seuls détenteurs de la vérité, souvent despotiques en interne et aujourd'hui sclérosés de manière manifestement irréversible. Tel est le cas en particulier, pour nous en tenir aux organisations les plus connues en France, de la **LCR, dont la direction est centriste-droitière**, constamment opportuniste à l'égard du réformisme en général, de l'« altermondialisme » en particulier, voire de l'ONU, sans parler de son appel à voter Chirac en 2002 ; du **CCI « lambertiste »** auquel se réduit pratiquement le **PT, et dont la direction est centriste-trade-unioniste** (parasyndicale), constamment opportuniste à l'égard de la *bureaucratie syndicale* (notamment de FO) et de plus en plus *nationaliste* ; et de **LO, dont la direction est centriste-attentiste**, économiste (sans perspective politique concrète), parfois *gauchiste*, toujours *électoraliste* et finalement *incapable de rompre avec une sorte de culte paralysant du PCF* considéré comme « le parti de la classe ouvrière ».

C'est pourquoi, sans se tromper d'ennemi (l'ennemi principal est la bourgeoisie, ses États et ses partis de droite comme de gauche, à commencer par les partis soi-disant « socialistes » et « communistes »), le Groupe CRI **considère les différentes directions centristes comme des obstacles à la construction de l'Internationale communiste révolutionnaire**, il lutte contre elles politiquement à l'intérieur même du camp prolétarien, dans le respect des principes intangibles de la libre discussion et de la démocratie ouvrière, et tout en œuvrant de toutes ses forces — contrairement à ces mêmes directions centristes — au combat unitaire des organisations ouvrières dès que c'est possible (front unique ouvrier). Conscient que les centaines de militants communistes révolutionnaires authentiques de ces organisations centristes ne sauraient être identifiés avec les micro-appareils qui les dirigent, et qu'ils seront tout au contraire nombreux à participer tôt ou tard à la recomposition inévitable des forces qui construiront la IVe Internationale, le Groupe CRI entend ainsi aider ces militants, comme les travailleurs en général et en particulier les jeunes, à comprendre la nature des vieux appareils centristes cristallisés, afin de contribuer dans la mesure de ses moyens à la construction du parti communiste révolutionnaire internationaliste dont nous avons tous plus que jamais besoin pour notre lutte de classe.

Le CRI des travailleurs est le journal du Groupe CRI (Communiste Révolutionnaire Internationaliste). N° ISSN : 1763-8305.

Tirage du n° 31 (mars-avril 2008) : 210 exemplaires (le prix de vente est le prix coûtant). En outre, près de 5 000 personnes et organisations (françaises et étrangères) reçoivent ce journal par Internet. — **Pour s'abonner, nous contacter.**

Contacts : Tél. : 06 64 91 49 63 — Courriel : groupecri@free.fr — Site Internet : <http://groupecri.free.fr>

Comité de rédaction : Laura Fonteyn, Paul Lanvin, Gaston Lefranc, Antoni Mivani, Quôc-Tê Phan, Nina Pradier, Frédéric Traille et Ludovic Wolfgang (responsable légal). Sauf indication contraire (tribunes libres), les articles rédigés et signés par un membre du comité de rédaction sont le produit d'une élaboration collective et expriment la position de l'ensemble du comité de rédaction. Les lecteurs sont invités à participer à l'élaboration en proposant articles, témoignages et documents.

TOUS ENSEMBLE POUR LE « SECOND ROUND » DE LA RÉSISTANCE SOCIALE AU MEDEF ET À SARKOZY !

ORGANISONS-NOUS ET IMPOSONS AUX DIRECTIONS SYNDICALES LA PRÉPARATION ET L'APPEL À LA GRÈVE INTERPROFESSIONNELLE POUR GAGNER !

Dans notre précédent numéro, nous soutenions que, après les premières luttes de l'automne contre Sarkozy, trahies par les directions syndicales, et la période du début de l'année 2008, marquée par la digestion de la défaite et la préparation des municipales, la « *situation objective (rendait) possible un nouveau cycle de luttes... à condition de surmonter les obstacles politiques* », c'est-à-dire avant tout la politique de collaboration de classe des directions syndicales. En effet, la défaite électorale de Sarkozy et de l'UMP, l'impopularité croissante du président, tendant à la crise de la fonction présidentielle elle-même, la multiplication des grèves dans le privé au moment même où le MEDEF était secoué par une grave crise interne, et la montée générale du mécontentement ouvrier et populaire, étaient autant de facteurs pouvant conduire à une reprise des mobilisations contre la politique du patronat et du gouvernement à son service.

Avec la crise économique et les attaques de Sarkozy, les relations sociales se tendent...

Deux mois plus tard, les obstacles politiques n'ont pas été surmontés, mais un nouveau cycle de luttes a effectivement commencé : tout montre que l'on s'achemine vers un « second round » de la résistance sociale à Sarkozy, rendant ces obstacles encore plus aigus. Au mandat reçu du MEDEF par Sarkozy pour accomplir au pas de charge les « réformes » structurelles dont les patrons français ont besoin afin de restaurer leur compétitivité sur le

marché mondial, s'ajoute désormais une situation économique internationale très difficile ; c'est la conséquence notamment de la forte hausse des prix du pétrole et des matières premières, d'une part, de la récession qui frappe désormais les États-Unis, d'autre part (cf. l'article de Gaston Lefranc). Les prévisions concernant la situation de la France, en particulier, ne cessent de s'aggraver. Le retour d'une inflation soutenue plombe des salaires déjà dégradés ces dernières années. La révision à la baisse des prévisions de croissance contraint le gouvernement à multiplier encore les mesures de restrictions budgétaires dans la Fonction publique. Les chiffres du chômage eux-mêmes, pourtant truqués depuis plusieurs années, ne peuvent masquer la multiplication des suppressions d'emploi et la baisse de la demande en main-d'œuvre de la part de patrons plutôt pessimistes pour l'avenir proche.

Or la dégradation de la situation économique et les attaques tous azimuts du gouvernement provoquent inévitablement une résistance sociale multiforme : poursuite des grèves dispersées dans le privé pour les salaires ou contre les licenciements, grèves très suivies dans les ports autonomes contre la privatisation, grève massive à Airbus contre la cession de sites, mobilisation très importante des enseignants et lycéens contre les suppressions de postes, la suppression des BEP, le rapport Pochard, les nouveaux horaires et programmes du premier degré (cf. l'article d'Antoni

Mivani), grève des travailleurs sans-papiers pour leur régularisation (cf. le tract CRI et la déclaration CILCA reproduits ci-dessous)... Ces luttes sont d'autant plus justifiées aux yeux de leurs acteurs que le gouvernement est de plus en plus impopulaire, comme le montrent tous les sondages d'opinion ; cela engendre d'ailleurs une réelle inquiétude dans les sommets de la bourgeoisie française (c'est le sens des critiques plus ou moins ouvertes concernant la « personnalité » de Sarkozy, son « imprévisibilité » et même, plus récemment, sa capacité à mener à bien les « réformes » annoncées).

... mais le PS soutient Sarkozy, le PCF et les directions syndicales refusent de le combattre

Pendant que les travailleurs et les jeunes cherchent la voie de la lutte de classe efficace, le PS fait à peine semblant de jouer son rôle officiel d'« opposant », car il soutient en fait les principaux projets du gouvernement (cf. l'article d'Anne Brassac), et le PCF refuse de combattre, car il n'a aucune orientation de lutte de classe et doit gérer les développements de son irréversible crise interne jusqu'à son prochain congrès. Dans leurs grèves et mobilisations, les principaux obstacles que rencontrent les travailleurs sont les directions syndicales, elles-mêmes dominées par l'orientation politique du PS pour les unes, du PCF pour les autres. Elles refusent en effet d'agir pour la convergence des luttes, notamment par l'arme de la grève, car elles préfèrent discuter

avec le MEDEF et Sarkozy de leurs projets de contre-réformes, allant jusqu'à signer ouvertement ces projets, ensemble ou à tour de rôle (c'est le cas tout particulièrement avec la « position commune » MEDEF-Sarkozy-CGT-CFDT du 9 avril, cf. ci-après la Déclaration du CILCA) !

Cependant, les directions syndicales subissent la pression des travailleurs qu'elles sont tout de même censées représenter : elles sont donc contraintes d'apporter des réponses à cette pression, sous peine de se discréditer complètement et de ne plus pouvoir jouer leur rôle de canalisatrices de la colère ouvrière et populaire. C'est pourquoi les directions syndicales de l'enseignement, confrontées au développement d'une forte mobilisation d'une partie des enseignants et des lycéens, surtout en région parisienne, mais aussi dans un certain nombre de villes de province, ont dû appeler à la journée nationale de grève et de manifestations du 15 mai — la première depuis le succès de la précédente le 18 mars. Elles ont été suivies par les fédérations de fonctionnaires (à l'exception de la fédération des territoriaux de la CFDT), qui ont décidé d'appeler elles aussi à une « journée d'actions » le 15 mai : elle n'avaient pas donné davantage de suite à la précédente grève, pourtant très suivie, du 24 janvier, mais la violence des attaques du gouvernement (cf. l'article d'Antoni Mivani) et l'attente des travailleurs concernés les obligeaient à réagir. Il y a cependant un contraste flagrant entre l'analyse officielle des réformes par les directions syndicales qui, pour certaines, comme l'UGFF-CGT ou la FSU, dénoncent les plus grandes attaques contre la Fonction Publique depuis 1945, notamment la liquidation pure et simple du statut, et les méthodes de lutte qu'elles proposent : face à une telle offensive, qui peut croire que le gouvernement puisse céder ou

même reculer avec une seule journée de grève, même très suivie comme l'a été celle du 15 mai ?

De même, face à l'offensive contre l'allongement de la durée de cotisations sur les retraites, venant s'ajouter à toutes les autres et à la hausse des prix, qui peut croire que la « journée d'action » interprofessionnelle du 22 mai puisse suffire ? Les directions des confédérations et de la FSU y appellent pour canaliser la colère des travailleurs et ne pas se discréditer totalement auprès de leur base, mais elles refusent d'appeler à la grève ce jour-là et *a fortiori* de mettre en avant et de préparer l'objectif d'une grève interprofessionnelle reconductible, vers la grève générale. Elles semblent vouloir avant tout éviter, quarante ans après la grève générale de Mai 68, que les travailleurs salariés puissent éprouver leur force sociale dans une lutte collective, tous ensemble, qui pourrait échapper à leur contrôle et déjouer la collaboration de classe dans laquelle se complaisent les Chérèque, Thibault, Mailly et autres Aschieri. Dans ce cadre, c'est toujours le plus jaune qui donne le la : toutes les directions syndicales n'ont pas hésité à céder au chantage de la CFDT exigeant que la journée d'action sur les retraites ne rencontre pas celle des fonctionnaires, mais lui succède une semaine plus tard ! Or chacun sait que la direction de la CFDT a approuvé ouvertement le plan Juppé en 1995, la « réforme » Fillon en 2003, la casse des régimes spéciaux en 2007... et qu'elle est favorable à l'allongement à 41 ans de la durée de cotisation, moyennant quelques aménagement de détail. Pourtant, les autres organisations se sont alignées sur ses exigences et en acceptant un texte commun pour le 22 mai qui ne mentionne pas le refus de l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans !

Pour les militants syndicaux et politiques de lutte de classe et les travailleurs qui veulent combattre,

il s'agit donc de s'organiser pour faire sauter les obstacles dressés par les directions syndicales sur le chemin de leur mobilisation tous ensemble, c'est-à-dire *imposer la convergence des luttes par la grève interprofessionnelle pour gagner*. Pour cela, il faut tout faire pour clarifier les conditions politiques et pratiques de la lutte, en proposant une plate-forme de revendications unifiantes, en développant l'auto-organisation qui permet seule aux travailleurs et jeunes de contrôler leurs mobilisations et en aidant à l'élévation de leur conscience politique par la mise en évidence de l'écart flagrant entre ce que les directions syndicales prétendent vouloir et ce qu'elles font. Telle est la responsabilité immédiate et cruciale des militants d'avant-garde, notamment ceux qui affirment vouloir construire un courant de lutte de classe dans les syndicats et ceux des organisations politiques qui se réclament de la révolution ou de l'anti-capitalisme : ils doivent pousser tous ensemble dans le même sens, au-delà de leurs divergences, dans l'intérêt de toute la classe ouvrière.

Pour l'unité d'action immédiate de la classe ouvrière et de la jeunesse sur la base d'une plate-forme de revendications claires et communes

La plate-forme revendicative suivante, unifiant les revendications mises en avant par les travailleurs eux-mêmes, capable par conséquent de servir de point d'appui au déploiement de leur force sociale collective, peut par exemple être discutée et reprise par les AG et les organisations qui affirment vouloir défendre les intérêts des travailleurs :

• **Contre l'allongement à 41 annuités de cotisation pour une retraite à taux plein**, pour le retour aux 37,5 pour tous !

• **Pour une augmentation générale d'urgence des salaires de 300 euros pour tous** et pour l'indexation des salaires sur les prix (échelle mobile des salaires),

seule façon d'empêcher l'inflation de rogner le pouvoir d'achat des travailleurs !

• **Pour la régularisation de tous les sans-papiers** (travailleurs, familles et étudiants), contre les expulsions, les rafles et les centres de rétention, abrogation des lois anti-immigrés, contre la division et le racisme, pour l'égalité des droits.

• **Contre la mise en cause des droits des chômeurs**, pour l'indemnisation de tous et le respect de leurs qualifications !

• **Un CDI pour tous, contre la précarité**, l'allongement de la période d'essai, la prétendue « rupture à l'amiable »...

• **Pour la défense des acquis du statut de fonctionnaire** : contre la loi sur la mobilité qui prévoit la mise au chômage de fonctionnaires, pour l'abandon total du rapport Pochard qui veut casser le statut des enseignants et du rapport Silicani qui veut briser le statut de fonctionnaire, pour la titularisation de tous les précaires (Français et étrangers) de la Fonction publique.

• **Pour le rétablissement des 22 000 postes de fonctionnaires supprimés (dont 11 200 postes d'enseignants)**, contre la « révision générale des politiques publiques » qui prévoit d'en supprimer plusieurs dizaines de milliers d'autres d'ici 2012.

• **Pour la défense des acquis de l'École et de l'Université publiques** : rétablissement des heures de cours supprimées dans le primaire et contre l'allègement des programmes qui en découle, maintien des BEP et du Bac Pro en 4 ans, abrogation de la loi Pécresse dite « LRU », défense et rétablissement des diplômes nationaux reconnus sur le marché du travail.

• **Contre le plan de suppression d'hôpitaux et de services hospitaliers**, qui concerne 240 établissements dans tout le pays.

• **Contre la répression policière et judiciaire des mouvements sociaux**, des jeunes, des militants.

Contre la stratégie des « journées d'action » sectorielles et sans perspective, il faut un plan de lutte interprofessionnel centré sur l'arme de la grève, vers la grève générale

La stratégie des journées d'action secteur par secteur et sans perspective mise en œuvre par les directions syndicales revient à multiplier les barouds d'honneur, sans la moindre chance de gagner. C'est ce qu'enseignent toutes les mobilisations des dernières années, vaincues pour la plupart malgré leur puissance. Pour gagner, il faut une tout autre stratégie : lutter tous ensemble par l'arme de la grève, qui n'est efficace que si elle se reconduit et se généralise, comme l'avait prouvé la grève générale des étudiants, soutenue par les salariés, contre le CPE en 2006. C'est pourquoi il faut tout faire

• **Pour l'auto-organisation des travailleurs et jeunes en lutte, au moyen d'Assemblées générales** (intégrant les représentants syndicaux mobilisés) et de leur coordination à tous les niveaux par des délégués élus, mandatés et révocables. Ces AG permettent à tous de débattre, de décider démocratiquement et d'unifier le mouvement. C'est ainsi que les enseignants de la région parisienne ont mis sur pied une « AG des établissements en lutte » qui a été le moteur de leur mobilisation en mars-avril. Des AG départementales ont aussi été instituées dans le Var et en Haute-

Garonne. De leur côté, les lycéens se rassemblent en une Coordination nationale lycéenne qui doit leur permettre de contrôler leur propre mouvement, contre la trahison de la FIDL et de l'UNL qui veulent y mettre fin. C'est le chemin à suivre dans tout le pays et dans les autres secteurs !

• **Pour imposer aux directions syndicales l'appel à la grève interprofessionnelle, en commençant par l'appel à la grève reconductible dans les secteurs déjà fortement mobilisés, comme l'enseignement, et en préparant clairement cet objectif pour les autres, sur la base du succès du 15 et du 22.** Les directions syndicales ne veulent évidemment pas appeler à la grève interprofessionnelle, ni à reconduire les grèves massives d'un jour dans quelque secteur que ce soit, alors qu'elles seules en ont la capacité : elles préfèrent utiliser les travailleurs qu'elles mobilisent pour mieux « négocier » avec le gouvernement. Mais elles subissent en même temps la pression des travailleurs, dont elles se réclament, lorsque ceux-ci s'organisent et se battent : c'est sous cette pression qu'elles ont dû appeler à la grève les 10 et 15 avril (enseignants franciliens) et le 15 mai (fonctionnaires au niveau national). Il faut donc aider les travailleurs qui se mobilisent à l'appel des directions syndicales à leur imposer la grève interprofessionnelle pour gagner, multiplier les motions d'AG en ce sens, organiser des délégations massives aux sièges des syndicats et partir en grève dès que les conditions sont mûres.

Ludovic Wolfgang

VOUS ÊTES TRAVAILLEUR, ÉTUDIANT, LYCÉEN, SYNDICALISTE, MILITANT... ?

Vous voulez discuter des analyses et positions exprimées dans ce journal ?

ALORS CONTACTEZ-NOUS : 06 64 91 49 63 ou groupecri@free.fr

LA GRÈVE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION EST NÉCESSAIRE ET POSSIBLE :

IL FAUT L'IMPOSER AUX DIRECTIONS SYNDICALES PAR L'AUTO-ORGANISATION ET LA CLARIFICATION POLITIQUE

La lutte se développe malgré la politique des directions syndicales

Face au plan d'ensemble de Sarkozy et Darcos contre l'enseignement public (cf. notre analyse des réformes dans Le CRI des travailleurs n° 31) et la Fonction publique, d'une ampleur et d'une profondeur nouvelles, les directions syndicales de l'enseignement ont dans leur grande majorité impulsé une politique qui n'a non seulement pas contribué à aider les enseignants et les lycéens à lutter, mais qui a dressé à chaque pas des obstacles.

Capitulation ouverte de certains, plan d'action ridicule des autres

Certaines directions syndicales ont collaboré ouvertement avec Sarkozy-Darcos. Dans le primaire, le SE-UNSA et le SGEN-CFDT, deux syndicats dirigés par divers courants du PS, avaient signé un protocole avec Darcos pour co-élaborer la contre-réforme avec lui. La direction nationale du SNUipp-FSU avait dans un premier temps couvert cette trahison, avant que la révolte de ses sections départementales ne la contraigne à reculer. Dans le secondaire, le SGEN-CFDT expliquait aux enseignants que le rapport Pochard « *reste un livre ouvert qui renferme les éléments permettant une vraie négociation* » et le SE-UNSA prétendait que, « *si certaines ébauches de solution sont intéressantes, d'autres n'échappent pas aux contradictions* ». Bref, ces directions syndicales faisaient la promotion des contre-réformes de Darcos auprès des enseignants.

Pour leur part, le SNES-FSU, le SNUEP-FSU, le SNEP-FSU, SUD-Éducation, la FNEC-FP-FO et la CGT-Éducation rejetaient la contre-réforme. Ils affirmaient à juste titre que le rapport Pochard « *ne peut en aucun cas être une base de*

discussion ». Cependant, la direction du SNES n'affichait même pas clairement les revendications minimum dans son appel à la grève du 18 mars : aucune suppression de poste, non à la suppression des BEP, abandon du rapport Pochard, non à la suppression de la carte scolaire ! Mais surtout, elle proposait un calendrier de luttes totalement dérisoire face à la violence de l'offensive du gouvernement : une journée d'action le 18 mars et une manifestation nationale pour le week-end du 17-18 mai, soit deux mois plus tard. Pourtant, déjà à cette époque, les luttes locales se multipliaient aussi bien contre les suppressions massives de postes que contre la fermeture des BEP remplacés par des Bac Pro, quoique dans la plus totale dispersion, étant donné la politique passive des directions syndicales aussi bien nationales qu'académiques.

Les dirigeants académiques du SNES ont le plus souvent tenté de bloquer toute initiative débordant le cadre de leur politique, réduite pour l'essentiel à une campagne d'opinion (sages motions de CA, lettres aux Rectorats et aux élus, pétitions, réunions avec les parents, veillées festives dans les établissements), en arguant de la nécessité de forger l'unité parents-enseignants et de l'hostilité des parents aux blocages de lycées et autres mesures prétendument trop « radicales ». Or, s'il est juste de chercher à convaincre les parents du bien-fondé des revendications, il est illusoire de penser que la lutte puisse se gagner par une simple campagne d'opinion. Dans les rapports de force sociaux, les parents d'élèves comme tels ne représentent pas une force décisive : seuls les salariés peuvent, par la grève massive et déterminée, créer un rapport de force suffisant pour faire céder le pouvoir. C'est pourquoi les enseignants ne

sauraient subordonner leurs méthodes de lutte à l'opinion supposée de la majorité des parents d'élèves. En effet, cela revient de fait à se subordonner à l'opinion publique, le plus souvent dominée par les idées de la classe dominante, quand il ne s'agit pas en pratique, dans l'esprit des responsables du SNES, proches du PS ou du PC, de subordonner les enseignants à l'orientation de la FCPE, elle-même dominée par le PC et le PS. Les enseignants doivent chercher à créer les conditions d'une grève générale de l'Éducation. Cela passe par des tournées vers les établissements environnants pour faire connaître les réformes et proposer aux collègues d'entrer dans la lutte, par l'analyse des liens entre la politique touchant l'enseignement et le reste des réformes, par la réflexion politique sur les conditions de la victoire, par le développement de l'auto-organisation à aux échelles locale, départementale, régionale et nationale, par le recours à des méthodes de lutte déterminée comme les blocages de lycées, les actions de grèves, etc. C'est seulement dans cette perspective qu'il est juste de faire des réunions avec les parents d'élèves en se donnant pour but de les convaincre de lutter jusqu'au bout contre ces réformes et les autres, en s'appuyant sur le fait que les parents d'élève sont aussi dans leur grande majorité des salariés, qui subissent de plein fouet la politique de Sarkozy.

La lutte auto-organisée des enseignants d'Île-de-France fait craquer le carcan imposé par les directions syndicales et ouvre la voie au mouvement lycéen

La grève du 18 mars a été suivie à plus de 50% par les enseignants, quoique de façon très inégale selon les établissements. En effet, le

gouvernement a habilement choisi de concentrer les suppressions de postes sur certains établissements pour essayer de freiner la mobilisation. Pourtant, vu que 80 000 suppressions de postes supplémentaires sont prévues d'ici 2012, le tour des autres établissements viendra inévitablement, sauf si les enseignants et lycéens parviennent à arrêter le gouvernement. En ce sens, la grève du 18 mars manifestait donc à la fois la disposition remarquable à la lutte des enseignants les plus touchés, tout comme les réserves considérables de forces représentées par les enseignants des établissements moins touchés, qui avaient pourtant été un certain nombre à participer à la grève, sans parler de ceux qui n'y avaient pas participé faute d'avoir été informés des réformes du gouvernement. Pourtant, ce succès de la grève du 18 mars n'a nullement décidé les principales directions syndicales à changer d'orientation : le SNES continuait de fixer le 18 mai (un dimanche !) comme prochaine journée d'action, FO et la CGT refusaient de prendre la moindre initiative nationale immédiate.

C'est la détermination et le volontarisme de l'avant-garde des enseignants d'Île-de-France, forgée dans les précédentes luttes, grandes et petites (1998, 2000, 2003, 2005, 2006, 2007), et organisée dans l'AG IDF des établissements en lutte, qui vont ouvrir la voie au développement de la lutte. Relayant et amplifiant l'appel d'une AG départementale du 93, l'AG IDF, soutenue par des syndicats régionaux minoritaires (CGT, SUD et CNT de la région parisienne) et par les militants oppositionnels du SNES (Émancipation, Fraction de LO, CRI...), a appelé à reconduire la grève le 20 mars et à manifester au ministère, et trouvé un écho significatif à la base. Cela a rendu possible l'entrée en lutte des premiers lycéens venus avec leurs enseignants faire le siège du Rectorat de Créteil le 21 mars, jour du CTPA (Comité Technique Paritaire Académique) chargé d'avaliser les suppressions de postes. La pression exercée par cette mobilisation, incluant des actions de blocages de

lycées, a permis d'imposer au SNES et à l'intersyndicale académique de Créteil, mise sous pression, un appel à la grève pour le jeudi 27 mars, nouvelle étape du développement de la lutte. Malgré le refus persistant des SNES académiques de Versailles et Paris à appeler à la grève, l'ampleur du mouvement lycéen et des manifestations n'a alors cessé de croître : 6 000, 12 000, 20 000 manifestants à Paris, plusieurs dizaines de lycées bloqués au moins les jours de manifestation... Le 10 avril a marqué le franchissement d'un palier : la pression croissante de la rue avait poussé les directions syndicales du second degré de toute l>IDF, ainsi que les syndicats Snuipp 94, Sud et CGT du primaire, à appeler ensemble à la grève ce jour-là, avec les fédérations lycéennes et les fédérations de parents d'élèves : plus de 40 000 manifestants ont défilé à Paris. Dans le même temps, le mouvement, surtout lycéen à ce stade, s'est mis à frémir en province, notamment à Toulouse, Grenoble et Lyon... Le 15 avril a marqué encore un nouveau pas en avant : avec l'appel de l'ensemble des syndicats du primaire et du secondaire de l>IDF à la grève, avec les fédérations lycéennes, cela a été la première jonction des professeurs du secondaire et des lycéens avec les instituteurs.

Le mouvement lycéen se développe en province

Pendant les vacances de l'Île-de-France et de Bordeaux, le mouvement lycéen s'est développé en province. Après les manifestations modestes du 24 avril, la journée du 29, où un certain nombre de sections académiques de syndicats appelaient à la grève, a vu une hausse significative du nombre de lycéens dans la rue, ainsi qu'une présence plus marquée des enseignants. Il y a eu 4000 manifestants à Toulon et à Nice, 3000 à Tours, 3000 à Rouen, 2000 à Marseille, 1500 à Orléans, 1500 à Strasbourg, 1000 à Toulouse, plusieurs centaines à Lille, Besançon, Auxerre, Avallon,

Angoulême, Lyon, Saint-Maximin, Châteauroux, Valence, etc.¹

Depuis le retour des vacances de février, une AG inter-établissements avait commencé à se structurer dans le Var, renouant avec les traditions forgées dans la lutte de 2003. En Haute-Garonne, une AG comparable a été mise en place, permettant d'avancer vers la centralisation des luttes. Début mai, dans d'autres régions, des tentatives semblables commencent à se mettre en place, même si ce processus reste encore limité. Une réunion nationale des établissements en lutte s'est tenue le 3 mai, avec des représentants de l>IDF, de l'Oise, du Var, de la Haute-Garonne et de la Haute-Vienne, permettant de poser les premiers jalons en vue d'une coordination nationale. La mise en place d'une telle structure est fondamentale pour que les enseignants puissent prendre le contrôle de leur combat et le conduire jusqu'au bout.

De nouvelles journées d'action dispersées contre la grève

En effet, mises sous la pression par le développement d'une mobilisation qu'elles n'avaient pas contribué à développer, les directions syndicales ont alors cherché à reprendre la main. En toute logique, c'est dans le premier degré, où leur collaboration avec le gouvernement avait été la plus ouverte, que les directions syndicales ont jugé le plus urgent de donner un coup de barre à gauche pour ne pas perdre le contact avec la base. Constatant le succès du 15 avril en région parisienne, elles ont donc toutes — même celles qui avaient signé le protocole avec Darcos — appelé à une journée de grève nationale pour le 15 mai. Peu après, la totalité des syndicats du secondaire — même ceux qui voyaient dans le rapport Pochard une intéressante base de discussion — ont décidé eux aussi d'appeler à la grève pour le 15 mai, avec les fédérations de parents d'élèves et les

¹ Le tract du Groupe CRI a pu ainsi être distribué dans les manifestations d'Angoulême, Orléans, Rouen et Valence, et dans des lycées d'Arras et de Dôle.

syndicats lycéens. Cependant, sous pression, les syndicats de l'enseignement se devaient d'appeler à plus qu'une simple journée d'action : sans cela, ils auraient pris le risque de confirmer la compréhension par une part croissante des enseignants que les dirigeants refusent de lutter réellement pour vaincre le plan Sarkozy-Darcos. C'est pourquoi ils ont prévu une ribambelle de journées d'action : manifestation nationale dominicale du 18 mai à l'appel de la seule FSU, participation à la journée d'action interprofessionnelle contre la réforme des retraites le 22 mai, journée de mobilisation avec les parents d'élèves le samedi 24 mai...

Pourtant, il est clair que cette suite de journées d'action ne peut en aucun cas permettre de vaincre un gouvernement déterminé à infliger une défaite aux enseignants et lycéens, une défaite comparable à celle subie par les cheminots et étudiants en octobre-novembre. Seule la grève générale de l'Éducation, ouvrant la voie à d'autres secteurs, peut rendre la victoire possible. En ce sens, non seulement ce dispositif de journées d'action ne constitue pas un plan permettant de gagner, mais il va en outre tendre à dissuader les enseignants d'entrer en grève reconductible : on leur dira toujours d'attendre la prochaine journée d'action... Or, à un mois du début des épreuves écrites du baccalauréat, en l'absence d'appel national des directions à la grève reconductible, chaque jour qui passe accroît la pression que fait peser sur les enseignants et les lycéens l'approche des examens. Car, dans ces conditions, c'est établissement par établissement, voire individuellement, que les enseignants se trouvent confrontés au problème : faire grève pour défendre son statut, ses conditions de travail et l'enseignement public, ou bien renoncer à faire grève de peur d'envoyer ses élèves à l'examen sans les y avoir suffisamment préparés.

La FIDL prétend mettre un terme au mouvement lycéen, l'UNL hésite

Pour essayer d'enrayer le développement d'une mobilisation, dangereuse pour lui au moment où la question de la convergence des luttes est posée par les appels interprofessionnels du 15 et du 22 mai (cf. à ce sujet notre éditorial), Darcos a tenté de mettre les directions des syndicats lycéens dans sa poche. L'objectif est de briser l'effet d'entraînement qu'aurait la poursuite du mouvement lycéen pour une possible grève reconductible des enseignants les plus mobilisés à partir du 15 mai. L'opération a largement réussi à ce stade : les chefs de ces organisations, eux-mêmes dirigés par divers courants du PS, commencent à appeler à la fin de la lutte sous prétexte que Darcos aurait reculé sur certains points. La FIDL a clairement déclaré que « *la mobilisation s'arrêterait* là [le 15 mai] pour les lycéens » pour cette année scolaire. Plus prudent, le président de l'UNL a déclaré : « *On appelle à la mobilisation le 15, et après on verra.* » La FIDL « *se félicite d'avoir obtenu, auprès du Ministre, grâce à la mobilisation lycéenne, des avancées considérables pour les lycées* » et se borne à « *regretter que le ministre Xavier Darcos n'ait pas entendu la revendication des lycéens sur les non-remplacements de postes* ». L'UNL estime quant à elle que « *[l]es annonces [du Ministre] vont dans le bon sens, mais restent très insuffisantes puisqu'elles ne répondent pas à la revendication principale des lycéens : le gel des suppressions massives de postes prévues pour 2008 et les années suivantes qui menacent le service public d'éducation* ». L'UNL « *appelle donc l'ensemble des lycéens à poursuivre la mobilisation en manifestant massivement le 15 mai aux côtés des enseignants pour exiger le rétablissement des 11 200 postes en 2008, l'amélioration des conditions d'encadrement à la rentrée prochaine et la non application de la suppression d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite pour l'éducation dans les années à venir* ». Cependant, par delà ces différences, les deux organisations présentent les annonces de Darcos comme un recul significatif.

Or, en réalité, Darcos n'a cédé sur rien d'essentiel et a même réussi à faire reprendre par les syndicats lycéens ses propres orientations. Non seulement il n'a pas rétabli les milliers de postes supprimés qui vont conduire à des classes encore un peu plus surchargées, mais il n'a pas renoncé à la généralisation progressive du Bac Pro en 3 ans et à la suppression des BEP, annonçant que cela se ferait au cas par cas, c'est-à-dire selon la meilleure méthode pour affaiblir les résistances : comme cela s'est déjà fait cette année, on poussera les enseignants à accepter la suppression de leur BEP et l'introduction du Bac Pro 3 ans en les menaçant de la fermeture de la filière s'ils n'obtempèrent pas. D'ailleurs, les nouveaux programmes pour le Bac Pro en 3 ans sont déjà prêts et viennent d'être présentés. Les syndicats lycéens se réjouissent que le ministre se soit engagé à ce que « *la réforme du lycée permette de l'autonomie des lycéens et l'interdisciplinarité* » (UNL). Était-ce une revendication mise en avant par les lycéens qui ont défilé dans les rues ? Non, c'est ce que Fillon avait essayé de faire passer en 2004 et que Darcos veut essayer d'appliquer maintenant : l'« autonomie », cela signifie la suppression des programmes nationaux, l'individualisation des enseignements, donc du bac, le passage au contrôle continu...

L'UNL se félicite en outre de « *la création d'un service public d'aide scolaire permettant de lutter contre les entreprises de soutien scolaire privées, réservées aux lycéens issus des familles les plus favorisées* ». Qu'en est-il en réalité ? Darcos cherche un moyen de justifier la suppression massive d'heures de cours qu'il projette pour faire des économies : il prétend donc qu'elles serviront à faire du soutien scolaire. Autrement dit, sur le modèle de ce qu'il veut faire dans le premier degré, il privera tous les élèves de centaines d'heures de cours chaque année pour redonner à quelques-uns des heures d'étude surveillée. Il va de soi que cela impliquerait une réduction drastique des contenus enseignés. Dans le même temps, les suppressions de

postes auront aussi pour conséquence la poursuite par l'administration de la politique consistant à bourrer certaines classes (jusqu'à 37 élèves) pour économiser des dédoublements sur d'autres classes (celles comptant moins de 24 élèves). Il s'agit en outre d'essayer de faire disparaître tout redoublement, sous prétexte de donner à ??? tous les niveaux des cours de soutien aux élèves les plus en difficulté ; là encore, loin de toute considération pédagogique, c'est une économie considérable, car les élèves qui redoublent coûtent bien plus cher à l'État que des cours de soutien. En outre, Darcos a indiqué vouloir mettre en place ce dispositif « à titre expérimental » en 2008-2009 dans les 200 lycées les plus en difficulté, en recrutant 1500 assistants d'éducation et 2000 étudiants ; selon lui, les crédits nécessaires seraient déjà budgétés : il n'a donc rien cédé. Tout au contraire, il avance conjointement dans deux de ses principales réformes : différenciation croissante des enseignements selon les établissements et remplacement des fonctionnaires par des emplois précaires.

Face à tout cela, l'engagement du ministre à accorder une session de rattrapage pour le Bac Pro est une avancée dérisoire. C'est donc à une véritable trahison des lycéens en lutte que les chefs de l'UNL et de la FIDL sont en train de se livrer. C'est d'ailleurs logique : ces officines sont de simples annexes de courants du PS, lequel est pour l'essentiel favorable à la réforme de l'enseignement du gouvernement (cf. l'article sur le PS d'Anne Brassac)... Cet accord entre Darcos et les « syndicats » lycéens, c'est-à-dire sur le fond politique un accord entre l'UMP et le PS, est un nouvel obstacle dressé sur la voie de la mobilisation de masse pour vaincre le gouvernement. Comme l'UNL et la FIDL sont par ailleurs des coquilles vides malgré leurs moyens matériels et médiatiques, leur trahison pose la question d'un syndicat lycéen de lutte capable de défendre réellement les lycéens.

Darcos diffère l'annonce des réformes du statut et du lycée

Dans le même souci de désamorcer une situation dangereusement tendue pour le pouvoir, Darcos a indiqué qu'il reporterait au mois de septembre l'annonce de sa réforme du statut des enseignants (application du rapport Pochard) et de sa réforme du lycée (pour celle-ci, il nommera « *au plus tard le 10 juillet* », soit le jour de la fin du bac, une personnalité chargée de la mener à bien, selon *Le Monde* du 09/05/08). C'est donc le troisième report de l'annonce d'une réforme que le ministre devait déjà annoncer en janvier, puis en mai. Mais il a dans le même temps affiché plus clairement encore qu'auparavant l'orientation de cette réforme. Son axe est de pulvériser le système national d'enseignement, reposant sur l'égalité de droit entre les élèves, les programmes nationaux et l'examen national du baccalauréat. Il prétend mettre en place un « *lycée à la carte* », sur le modèle de la réforme LMD de l'enseignement supérieur, développant l'idée de « *modularité* » des enseignements. Selon lui, la journée devrait alterner cours et « *moments d'étude* ». Une telle structure implique évidemment la liquidation des programmes nationaux, remplacés par le « socle commun » et les « enseignements complémentaires possibles ». Cela signifie logiquement la suppression du bac comme examen national et anonyme (suppression déjà entamée avec la multiplication des épreuves réalisées en interne : épreuves d'éducation physique et sportive, travaux personnels encadrés, épreuves de langues en série technologique de gestion, etc.), pour le remplacer par un diplôme-maison à la carte. Enfin, dans un système aussi éclaté, il serait infiniment plus facile de faire passer toutes les réformes les plus réactionnaires, car les multiples variations locales empêcheraient toute riposte unie des lycéens et des enseignants. Or le statut actuel des enseignants représente un obstacle fondamental à cette réforme. C'est pourquoi Darcos a déclaré « *qu'on ne peut pas la séparer [la réforme du lycée] de la commission Pochard sur l'évolution*

du métier ». Quelles que soient les considérations pédagogiques par lesquelles le ministre prétend justifier son projet, il ne fait pas de doute que son objectif est de supprimer la plus grande quantité possible de postes, tout en dualisant fortement l'enseignement entre un petit nombre de lycées d'élite et une immense majorité de lycées-poubelles.

Dans le même temps, Darcos maintient l'intégralité de ses attaques contre le premier degré, espérant réussir à diviser les professeurs des écoles et les enseignants du second degré pour pouvoir les affronter les uns après les autres, au lieu de devoir faire face à leur opposition conjointe.

Organisons nos AG, coordonnons-les à tous les niveaux et exigeons des directions syndicales qu'elles appellent à la grève reconductible jusqu'à satisfaction

Pour vaincre, la grève générale de l'Éducation est nécessaire. Mais les directions syndicales combattent contre la grève reconductible, refusent de la préparer et d'y appeler : c'est le principal obstacle à la transformation des possibilités de la situation en une grève générale de l'Éducation. Seule une intervention déterminée et consciente des enseignants d'avant-garde peut permettre de surmonter les obstacles qui s'accumulent. Il faut tout à la fois mobiliser nos collègues pour entrer dans la grève reconductible si les AG départementales et régionales établissent qu'ils y sont prêts, et multiplier les motions dans toutes les AG exigeant des directions syndicales qu'elles y appellent. En effet, la grève reconductible n'est possible que si elle est coordonnée et si elle a la capacité de s'étendre. L'interpellation des directions syndicales est indispensable : ce n'est pas seulement la mobilisation des travailleurs, mais aussi la clarté de leur conscience politique, qui constitue une pression efficace sur les directions syndicales. Bien sûr, celles-ci ne veulent pas appeler à la reconduction, mais elles subissent la pression des travailleurs qu'elles sont censées représenter, lorsque ceux-ci s'organisent et clarifient les

conditions de la victoire : c'est sous cette pression qu'elles ont dû appeler à la grève les 10 et 15 avril en région parisienne et ce 15 mai au niveau national. Or *elles seules auraient aujourd'hui la capacité de lancer au niveau national une grève reconductible coordonnée jusqu'à la victoire*. Il faut donc exiger qu'elles appellent à la reconduction de la grève dès le 16, multiplier les motions d'AG en ce sens et les délégations aux sièges des syndicats.

En ce sens, l'AG IDF des établissements en lutte a un rôle particulier à jouer, en tant que

structure d'auto-organisation la plus précieuse à ce stade, par sa capacité à rassembler un nombre significatif d'établissements et par son orientation politique d'avant-garde. De même, il est important de faire le maximum pour que la réunion nationale de coordination des établissements en lutte franchisse un palier.

Enfin, il faut démultiplier les efforts pour aider les lycéens à s'auto-organiser en coordination à tous les niveaux. Sans émergence très rapide d'une coordination lycéenne puissante, capable

d'impulser la mobilisation, le mouvement lycéen risque fort de s'arrêter, liquidé par les dirigeants PS de la FIDL et de l'UNL. Cependant, avant d'acquérir sa dynamique propre, la mobilisation des lycéens a commencé sous l'impulsion de celle des enseignants. En ce sens, un début significatif de grève reconductible chez les enseignants pourrait réenclencher le mouvement lycéen.

Antoni Mivani

GRÈVE DES SANS-PAPIERS

LE CAS PAR CAS N'EST PAS UNE SOLUTION ! LA LUTTE DOIT CONTINUER POUR LA RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS ! LES SYNDICATS ET ORGANISATIONS OUVRIÈRES DOIVENT ÉTENDRE LA GRÈVE ET APPELER TOUS LES TRAVAILLEURS À ENTRER EN LUTTE !

À l'initiative de la CGT et de Droits Devant !, 600 travailleurs sans-papiers se sont mis en grève illimitée, avec occupation, pour exiger la régularisation de TOUS les sans-papiers. Cette lutte met au jour le lien entre une politique toujours plus favorable aux intérêts du grand patronat et une répression accrue des étrangers. Comme les autres gouvernements au service du MEDEF, de droite comme de gauche, Sarkozy veut offrir au patronat une main-d'œuvre taillable et corvéable à merci, moyen de faire pression sur les salaires et les conditions de travail de tous. Mais il veut aussi essayer de faire croire aux autres salariés que les immigrés seraient les responsables des problèmes économiques et sociaux. En réalité, ceux-ci sont, immédiatement, les résultats de la politique du gouvernement et, plus profondément, les produits inévitables du capitalisme et de l'impérialisme néo-colonial. *La lutte des travailleurs sans-papiers est donc celle de tous les travailleurs.*

Le « cas par cas » n'est pas une solution : les syndicats doivent appeler tout de suite

à l'extension de la grève au plus grand nombre possible de travailleurs sans-papiers

À l'exigence de régularisation de tous les sans-papiers, le gouvernement répond : examen au cas par cas dans le cadre de la loi, qui permet éventuellement la régularisation de salariés des seuls secteurs dits « en tension ». En clair, il ne veut régulariser que quelques sans-papiers, mais continuer à faire vivre tous les autres dans la terreur et la surexploitation, tout en expulsant massivement. Pourtant, au sortir de la délégation reçue le 21 avril par le directeur de cabinet du ministre Hortefeux qui, dans l'espoir d'éviter l'extension de la lutte, venait de s'engager à « *étudier positivement* » les 600 dossiers de grévistes, Francine Blanche, secrétaire confédérale de la CGT, déclarait : « *Nous avons pas mal avancé, on a peut-être devant nous une sortie de crise.* » La CGT serait-elle prête à arrêter le mouvement après seulement quelques centaines de régularisations au cas par cas, alors que les 600 travailleurs sans-papiers entrés en grève illimitée ont mis à l'ordre du jour la lutte pour la

régularisation de tous les sans-papiers, qui seraient 500 000 en France ? *Faudrait-il crier victoire et mettre déjà fin à la grève, comme le proposent certains ?*

Le courage et la détermination des premiers à avoir osé relever la tête et engager le combat est en train d'éveiller parmi des milliers d'autres sans-papiers surexploités la volonté d'entrer à leur tour dans la bataille. Par centaines, ils affluent sur les lieux d'occupation, dans les locaux syndicaux, aux meetings. La CGT elle-même indique que, dans de nombreuses autres entreprises, des travailleurs sans-papiers, déjà organisés, se tiennent prêts à entrer en grève. *Dans ces conditions, il n'y a aucune raison pour que la lutte reste circonscrite à quelques entreprises d'Île-de-France. La CGT doit tout de suite étendre la grève au plus grand nombre possible de travailleurs sans-papiers partout en France.*

Les sans-papiers ne doivent pas rester isolés : les organisations ouvrières doivent étendre la grève aux autres salariés, appeler tout de suite à des manifestations pour la

régularisation de tous les sans-papiers

À la télévision, le 24 avril, Sarkozy a déclaré avec mépris : « *On ne devient pas Français uniquement parce qu'on a un travail dans la cuisine d'un restaurant, aussi sympathique soit-il.* » Pour lui clouer le bec et imposer la régularisation de tous, les syndicats et partis ouvriers ne doivent pas laisser les sans-papiers isolés. Ils doivent tout faire pour *étendre la grève aux autres salariés*, à commencer par ceux des entreprises où les sans-papiers sont en grève. Et ils doivent, avec les organisations de défense des étrangers, *appeler immédiatement tous les travailleurs et les jeunes à des manifestations massives* exigeant la régularisation de tous les sans-papiers, qu'ils soient collégiens, lycéens, étudiants, travailleurs, mères de famille, avec un travail ou au chômage. Arracher une telle mesure serait une immense victoire pour toute la classe ouvrière. Cela permettrait d'avancer vers *l'égalité des droits* : droit de vote pour les étrangers ! À travail égal, salaire

égal ! Cela contribuerait à *unifier la classe ouvrière* en freinant la surexploitation et en intégrant les travailleurs les plus exploités dans le salariat stable. Et cela donnerait confiance à tous les travailleurs, les convaincant que, *pour vaincre l'ensemble des attaques du patronat et du gouvernement, il faut faire la grève, illimitée, avec occupation de son lieu de travail.*

Il faut faire converger la grève des sans-papiers, les luttes pour les salaires et la mobilisation des enseignants et lycéens vers un mouvement d'ensemble contre le patronat et son gouvernement

Dans un contexte social de plus en plus tendu, sous les effets conjugués des attaques du gouvernement et du ralentissement économique, tous les travailleurs ont intérêt à entrer dans une lutte déterminée pour leurs revendications : + 300 euros pour tous ; refus de l'allongement à 41 annuités de cotisation pour la retraite et retour aux 37,5 ; arrêt des suppressions de postes, de la casse

des statuts de la Fonction Publique et des plans de restructuration-privatisation des services publics... En particulier, la *jonction des travailleurs sans-papiers, des travailleurs du privé en lutte pour les salaires et du mouvement en cours des enseignants et lycéens*, serait décisive pour aller vers un mouvement d'ensemble capable de faire céder le gouvernement, vers une grève générale. Dans ces conditions, *les directions syndicales, à commencer par la CGT, et les autres organisations ouvrières, ont le devoir de prendre immédiatement les initiatives nécessaires à la convergence des luttes* dans la perspective d'un mouvement d'ensemble pour vaincre le patronat et son gouvernement. Sans attendre, nous devons les y pousser résolument *en combattant dans nos syndicats et en nous auto-organisant avec les autres travailleurs (Assemblées générales, coordinations, rencontres interprofessionnelles...)*.

**Tract CRI
25 avril 2008**

DÉCLARATION DU COMITÉ POUR UN COURANT INTERSYNDICAL LUTTE DE CLASSE ANTIBUREAUCRATIQUE

LES TRAVAILLEURS SANS-PAPIERS AUX AVANT-POSTES DE LA SUREXPLOITATION RÉGULARISATION DE TOUS LES SANS-PAPIERS ! MOBILISATION DE TOUTE LA CLASSE OUVRIÈRE !

Du Rio Grande américain ou Rio Bravo mexicain à l'« espace Schengen » européen, une double tendance contradictoire se confirme : d'un côté, les frontières se ferment officiellement aux migrations de travail, de l'autre, des pans entiers de l'économie basculent dans l'instabilité et la flexibilité, moyens les plus sûrs d'attirer la main-d'œuvre étrangère.

Issus des ex-pays coloniaux, ces travailleurs migrants subissent dans les métropoles impérialistes une féroce exploitation : extrême mobilité, embauches sans contrat, salaires irréguliers et généralement inférieurs au minimum vital, protection sociale et régimes de retraite étiques, activités non

déclarées aux revenus aléatoires, voire servitude ou mise au travail forcé de catégories supposées protégées, comme les enfants, travail au noir...

Ainsi, en France, des secteurs comme le bâtiment-travaux publics (BTP), la confection, l'hôtellerie, la restauration se voient progressivement de leur salariat traditionnel au profit d'embauches illégales (ou du moins abusives à l'égard de l'esprit du Code du travail), *recours inespéré pour ceux que la loi écarte du marché de l'emploi.*

Ici encore, la France est un cas d'école. Depuis 1974, un luxe de textes réglementaires, législatifs, est venu consacrer la doctrine de

l'« immigration zéro », comme en témoignent les durcissements régulièrement proposés (Hortefeux). La nouvelle réforme du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (CESEDA) conduit à une négation radicale des droits fondamentaux de la personne. Elle restreint encore plus radicalement le droit au séjour pour les familles, les conjoints, les enfants, de toutes celles et ceux qui construisent leur vie en France. Elle entérine la quasi-disparition de cet outil d'« intégration » qu'était la carte de résident.

Le CESEDA s'inscrit délibérément dans une perspective utilitariste dont la volonté affichée est d'aller piller les capacités et

talents dans le monde. Ne sera « acceptable » que l'étranger perçu comme rentable pour l'économie française. Quant aux autres, ni leur situation personnelle, ni leur situation familiale ne leur conféreront désormais de droits, au point que les régularisations deviendront quasiment impossibles. Il crée une nouvelle catégorie de travailleurs étrangers dont la durée du séjour est limitée au bon vouloir de leur patron. De plus, la suppression du droit à la délivrance d'un titre de séjour, pour les étrangers présents depuis au moins dix ans en France, les condamne à l'irrégularité perpétuelle.

Le CESEDA sélectionnera également beaucoup plus l'entrée des étudiants étrangers. Quant aux étrangers en situation régulière, le droit de vivre en famille devient un exploit : le gouvernement prévoit de durcir les conditions du regroupement familial (ressources, logement, avis du maire sur l'« intégration » de la famille). Il jette la suspicion sur les pères étrangers d'enfants français, qui devront justifier de leur paternité.

À lire Hortefeux, pour espérer obtenir et conserver leur titre de séjour les étrangers devront cumulativement être « bien intégrés », bien vus par le maire de leur commune, en bonne entente avec leur conjoint, appréciés par leur patron, disposer d'un bon salaire et d'un grand logement et bien entendu être dépourvus de toutes velléités syndicales ou politiques. Sachant qu'une réforme du droit d'asile devrait largement réduire les conditions d'octroi du statut de réfugié, c'est l'ensemble des droits des étrangers qui est en danger. **En stigmatisant les étrangers, le gouvernement tente de nous opposer les uns aux autres et il brade nos libertés fondamentales.**

Cette surenchère juridique impose aux immigrants une nouvelle série de contraintes croissantes rendant de plus en plus difficiles l'entrée et le séjour sur le territoire. À l'appui **d'une politique répressive devenue officielle**, les difficultés quotidiennes faites aux étrangers sont donc légion.

Ceci est particulièrement vrai dans la période actuelle marquée par une vague de licenciements sans précédent, **suite à l'obligation faite**

aux employeurs de saisir les préfectures avant toute nouvelle embauche, pour vérification de leur document de séjour et de travail. Les entreprises qui ont employé de manière des sans-papiers s'appuient sur ce **décret du 1er juillet 2007** pour procéder à leur licenciement, sans respecter leurs droits.

Résultat de ce dispositif : nombre de ces migrants sont livrés pieds et poings liés à des employeurs qui savent tirer avantage de leur fragilité juridique et qui ont donc tout intérêt à la perpétuation d'une législation répressive. En cavale, sans papiers, pour survivre ils ont comme seul expédient le travail au noir. L'embauche de ces travailleurs est une véritable aubaine pour les patrons, qui trouvent à leur disposition une main-d'œuvre flexible à souhait, taillable et corvéable à merci, qui travaille sous la menace permanente de la police.

Mais bien au-delà du problème des migrants, l'État, au moyen de la « **déréglamentation** », montre la voie aux patrons : il est devenu de règle en matière contractuelle de ne plus s'embarasser des dispositions historiques du Code du travail. Travaillant ici ou ailleurs, aux conditions des pays où la main-d'œuvre est sous-payée, surexploitée, **ce sont les délocalisés des branches non-délocalisables.** Pour que les groupes dégagent de plus en plus de profits, ils sous-traitent en cascade. Du coup, pour que les troisièmes, voire énièmes sous-traitants récupèrent un bout de profit, on trouve en bout de chaîne *des travailleurs sans droits et des travailleurs sans papiers.*

Ainsi les conditions de tous, de vie et de travail, se dégradent, le salaire moyen s'étirole et l'argument de la concurrence, de la déréglamentation fait le reste. Tout naturellement, l'occasion de mobiliser une main-d'œuvre étrangère juridiquement fragilisée vient à point nommé pour le plus grand profit du grand patronat comme des PME. Ils ont toute une batterie de dispositions juridico-administrative à leur service. La sous-traitance en cascade et le

marchandage dans le bâtiment, le faux intérim, les ordres donnés aux façonniers dans le textile, les recrutements de stagiaires, de saisonniers dans l'agriculture et plus simplement le travail clandestin, *font converger en apparence les intérêts immédiats des employeurs et des employés, ces derniers n'ayant d'autre possibilité quand ils sont en situation irrégulière.*

Ce système est d'autant plus efficace que les employeurs de main-d'œuvre non déclarée se mettent eux-mêmes en fraude devant la loi *et peuvent donc faire jouer l'argument des intérêts solidaires face à l'adversaire commun qu'est l'État.* Attention de ne pas assimiler exploités et exploités et de faire d'un patronat exploiteur un philanthrope ! Le pas est vite franchi — voir *Libération* du 18/04/08 qui titre « *Patrons, Sans-papiers, même combat* » ou des organisations de défense qui corroborent cette analyse.

Mais, en France, comme de par le monde, la précarisation juridico-économique des migrants n'est que la manifestation caricaturale d'une évolution plus générale. **Des fractions toujours plus grandes de la population laborieuse sont progressivement écartées du salariat contractuel et stable.** À mesure que cette évolution se confirme, l'illégalité des emplois s'affirme comme nouvelle règle et, outre les migrants, les employeurs se tournent vers les catégories les plus vulnérables : dans plusieurs pays occidentaux par exemple, comme au Royaume-Uni ou en Italie, le travail des enfants progresse ou le travail de nuit des femmes en France.

Quant aux pays dominés, si contagion il y a en matière de **fragilisation du travailleur, elle est le fait des impératifs de l'impérialisme.** Les maîtres du marché international, par un mécanisme d'accroissement des créances mettent les pays pauvres sous leur coupe pour produire des biens agricoles et manufacturés au meilleur compte : ce ne sont pas les traditions de ces derniers qui sont cause d'un recours toujours plus grand au travail irrégulier et mal payé, mais bien les exigences des

impérialistes. Outre la surexploitation des enfants et des femmes, les transferts massifs de main-d'œuvre entre et à l'intérieur des pays dominés eux-mêmes jouent un rôle à côté duquel notre propre immigration est une goutte d'eau dans l'océan.

Par exemple, les migrations inter-asiatiques, principalement féminines, évaluées à 35 millions de personnes, sont en progression constante, en dépit des mesures protectionnistes prises par la plupart des pays destinataires.

Dans les pays pétroliers arabes, il aura fallu l'exode massif consécutif à la guerre du Golfe pour que les médias révèlent que plusieurs millions de travailleurs étrangers contribuaient à l'activité économique de cette région. Mais les départs forcés ont révélé combien leur situation était fragile. Désormais, la politique migratoire affichée de l'Arabie saoudite ressemble à s'y méprendre à celle des pays occidentaux, et le seul résultat tangible est que la contrebande d'êtres humains y est devenue, comme au Koweït, une activité particulièrement lucrative.

Dans d'autres pays comme l'Inde ou le Brésil, à mesure que, sous la pression du Fonds monétaire international (FMI), se créent des pôles industriels tournés vers l'exportation, les disparités régionales augmentent, et avec elles les migrations intra-nationales.

La Chine a recours à des procédés analogues : il s'agit d'attirer une main-d'œuvre peu exigeante puisque miséreuse. Aussi assiste-t-on à une véritable déportation de la paysannerie exploitée là où elle est nécessaire, les autorités évitant cependant les abcès de fixation qui sont toujours à terme source de prise de conscience de l'exploitation.

Au Brésil, dès les premiers travaux de construction de la nouvelle capitale Brasilia, l'Institut

national d'immigration et de colonisation (INIC), créé en 1957, se donnait pour but de maîtriser les flux internes de main-d'œuvre. Dans les années 90, les autorités des régions les plus riches font tout ce qu'elles peuvent pour empêcher la stabilisation des migrants que leurs industries attirent. Pour cela elles mettent en œuvre toute une série de mesures coercitives : confortées par un racisme tenace à l'égard des populations originaires du Nordeste et de l'Amazonie, elles ne sont pas sans rappeler le modèle français vis-à-vis des ressortissants du Maghreb et d'Afrique noire ou le modèle nord-américain face à l'« invasion » mexicaine.

De même, on sait que certains pays africains, comme le Gabon, sous la pression des exigences du FMI, mènent régulièrement des opérations de déportation de ressortissants étrangers qui, une fois de retour, vivent dans une situation de précarité renforcée, pour le plus grand bénéfice de ceux qui les emploient.

On pourrait multiplier les exemples montrant que la précarisation des étrangers est le produit concerté d'une politique internationale qui participe d'une logique unique : agiter la menace xénophobe, moins pour stopper réellement les flux migratoires que pour déstabiliser les migrants sur le marché du travail, permettant ainsi de faire perdurer leur exploitation. Le sinistre thème de la « préférence nationale » cher à l'extrême droite ou de « l'identité nationale » cher à Sarkozy, prend ainsi tout son sens. La « préférence » ou l'« identité nationale » dont il s'agit désigne le travailleur privé de droits, symbole de l'oppression qu'impose le capitalisme à une population humiliée, surexploitée et souvent misérable...

Face à cette barbarie, le CILCA :

• dénonce cette xénophobie d'État qui tue les droits de tous.

Les dispositifs de fichage sont de plus en plus intrusifs et représentent des atteintes concrètes au respect de la vie privée dont les premières victimes sont les sans papiers, avec le fichier « Base élèves » dans les écoles, la « loi (dite) de prévention de la délinquance », les atteintes à la vie privée, l'objectif chiffré du nombre d'expulsions, la stigmatisation des personnes sans papiers apparentées à des délinquants... Nous sommes entrés avec Sarkozy/Hortefeux dans une ère d'arbitraire généralisé et de remise en cause des libertés fondamentales.

• exige la régularisation de tous les sans papiers, l'arrêt des expulsions et de la chasse aux sans-papiers (conduisant certains sans papiers à la mort), la fermeture des centres de rétention (véritables prisons où sont enfermés hommes, femmes, enfants et bébés), la suppression du « ministère de l'identité nationale et de l'immigration », l'abrogation du délit de solidarité contre ceux qui soutiennent et aident les sans-papiers, l'abandon des projets de juridiction spéciale pour les étrangers et des quotas, le droit au logement, à la santé, à l'éducation et au travail pour toutes et tous.

Travailleurs français et étrangers, avec ou sans-papiers, tous ensemble : une seule classe ouvrière, un même combat contre le patronat et son gouvernement !

**CILCA,
26 avril 2008**

Voir aussi le communiqué du CILCA concernant la grève des sans-papiers commencée le 15 avril, sur son site : <http://courantintersyndical.free.fr>

Le Comité pour un Courant Intersyndical Lutte de Classe Antibureaucratique (CILCA) vise à regrouper les syndicalistes de lutte de classe, pour rompre l'isolement et agir ensemble contre la « négociation » des reculs sociaux, contre la collaboration de classe, pour la réappropriation de nos syndicats.

Il est co-organisateur des Forums du syndicalisme de classe et de masse et co-éditeur du Bulletin du syndicalisme de classe et de masse.

Contacts : <http://courantintersyndical.free.fr> — Courriel : courantintersyndical@free.fr — Tél. : 06 66 25 16 65

LE GOUVERNEMENT S'APPRÊTE À RENFORCER LE FLICAGE ET LES SANCTIONS CONTRE LES CHÔMEURS :

LES DIRECTIONS SYNDICALES DOIVENT REFUSER TOUTE CONCERTATION, PRÉPARER LA MOBILISATION !

Le gouvernement s'apprête à éradiquer le chômage... en radiant massivement les chômeurs des listes de l'ANPE, les privant ainsi de leurs allocations. Chaque chômeur qui refusera deux offres « valables » d'emploi (OVE) se verra sanctionné (allocations suspendues ou réduites). Au bout de 6 mois de chômage, la pression s'accroîtra drastiquement sur les chômeurs : ils seront tenus d'accepter tout emploi rémunéré au moins 70% de leur salaire antérieur, et le gouvernement compte bien renforcer les pressions sur les agents de l'ANPE pour qu'ils appliquent

bien les sanctions prévues contre les chômeurs.

Le ministère de l'Emploi va consulter les syndicats à partir de ce jeudi 17 avril, avant de présenter officiellement un texte lors de la conférence gouvernement-syndicats-patronat du 6 mai sur l'assurance chômage. Il s'agit d'associer les syndicats, qui sont invités à co-écrire un projet de loi scélérat de flicage des chômeurs.

Les directions syndicales doivent refuser toute concertation avec le pouvoir sarkozyste. Il n'y a rien à négocier dans ce projet qui doit être combattu en bloc.

Alors que le gouvernement multiplie les attaques contre les droits des travailleurs (suppression de fonctionnaires, allongement de la durée de cotisation retraite...), alors que les grèves se multiplient dans le privé, alors que le mouvement des enseignants et lycéens prend de plus en plus d'ampleur, la responsabilité des directions syndicales est de faire converger les luttes, de préparer, puis d'appeler à la grève interprofessionnelle pour stopper les contre-réformes.

**CILCA,
15 avril 2008**

MOBILISATION UNITAIRE POUR LE RETRAIT DE LA LOI DITE DE « MODERNISATION » DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Un arsenal de mesures contre tous

Se fondant sur l'Accord National Interprofessionnel (ANI) signé le 11 janvier dernier par quatre organisations syndicales (CFDT, CFTC, CGC, FO) avec le patronat, le gouvernement Sarkozy veut faire un pas de plus dans la régression sociale généralisée qu'il entend imposer à tous les travailleurs.

Le 15 avril [est passée] au Parlement une loi fondée sur cet accord qui entérine en fait toutes les exigences des patrons en matière de précarité des travailleurs et de garanties pour intensifier leur exploitation et augmenter leurs profits : c'est la flexi-sécurité, comme ils disent.

Légitimation idéologique de la précarité, aggravation de la précarité des CDD par création de CDD à « objet défini », allongement des périodes d'essai, contournement de l'obligation de motivation des licenciements économiques etc. :

cette loi constitue un véritable arsenal de mesures contre l'ensemble des travailleurs du privé et du public, retraités, chômeurs, jeunes lycéens et étudiants dont le droit à la formation et à l'éducation est par ailleurs attaqué par les restrictions budgétaires et les contre-réformes de toutes sortes (loi Péresse LRU, rapport Pochard etc.).

Il ne faut pas laisser passer !

D'ores et déjà, on peut prévoir que la majorité de droite au Parlement fera tout pour que cette loi soit adoptée de la façon la plus expéditive possible.

Les dirigeants du Parti Socialiste n'ont exprimé aucune opposition politique à ce projet et il n'est un secret pour personne qu'une majorité de leurs représentants aura certainement recours à l'abstention pour sauver les apparences tout en se gardant bien de faire obstacle à l'adoption de la loi.

Les directions syndicales signataires ont déjà poignardé dans le dos leurs adhérents par leurs signatures.

Quant à la direction de la CGT, bien que non signataire de l'ANI du 11 janvier, elle ne donne aucun signe de sa volonté de mobiliser les travailleurs contre cette nouvelle attaque gravissime.

Pour une mobilisation inter-syndicale pour le retrait de la loi

Un certain nombre d'organisations et de militants syndicaux se sont réunies dans un Collectif qui a fourni un travail important d'information et qui appelle ce 15 avril à un rassemblement devant l'Assemblée Nationale.

Toutefois, il est clair que l'objectif du retrait ne pourra être atteint par un simple travail de sensibilisation ni par les traditionnelles joutes parlementaires (dépôt d'amendements, procédures

d'obstruction) qui seront sans doute menées par quelques députés de la gauche institutionnelle (PS, Verts, PCF).

Comme cela a été le cas pour le CPE (qui avait été voté à l'Assemblée), seule une mobilisation massive peut contraindre le gouvernement à retirer cette loi.

C'est pourquoi le CILCA appelle tous les militants syndicaux ainsi que tous les travailleurs, retraités, chômeurs, jeunes à se mobiliser et à intervenir partout auprès des directions syndicales et politiques se réclamant de la classe ouvrière, pour exiger qu'elles organisent la nécessaire riposte dans l'unité et l'opposition frontale au gouvernement.

Dans un premier temps, une réunion pourrait être organisée afin d'envisager la constitution de délégations auprès des instances syndicales (UL, UD, Fédérations etc.) et la détermination d'étapes ultérieures de la lutte (manifestations, arrêts de travail).

**CILCA,
15 avril 2008**

DÉCLARATION DU COMITÉ POUR UN COURANT INTERSYNDICAL LUTTE DE CLASSE ANTIBUREAUCRATIQUE

NON À LA « POSITION COMMUNE » MEDEF-SARKOZY-CGT-CFDT DU 9 AVRIL SUR LA « REPRÉSENTATIVITÉ SYNDICALE » ! NON À LA COLLABORATION DE CLASSE !

Après notamment la trahison de la grève reproductible des cheminots en octobre-novembre, orchestrée avant tout par la direction de la CGT, et l'accord sur la réforme du contrat de travail du 11 janvier, dont la signature par FO a été la plus décisive¹, le patronat et le gouvernement viennent de remporter une nouvelle victoire cruciale dans leur stratégie d'association des directions syndicales à la mise en œuvre de leur politique. Les deux principales organisations patronales, le MEDEF et la CGPME, d'une part, les deux principales confédérations syndicales de salariés, la CGT et la CFDT, d'autre part, ont en effet décidé de signer, après de nombreuses séances de concertation, la « position commune du 9 avril sur la représentativité, le développement du dialogue social et le financement du syndicalisme » — texte devant servir de base à une prochaine loi pour application progressive dans les cinq ans à venir. C'est en se référant tout

particulièrement à cet accord, entériné à l'unanimité par la Commission Exécutive de la CGT dès le 16 avril, que Sarkozy a pu affirmer dans une tribune publiée le 19 dans *Le Monde* que « cette méthode est un succès » et rappeler triomphalement : « Rendre les organisations professionnelles, syndicales et patronales, plus fortes et plus responsables, nous appuyer sur le dialogue social pour conduire les réformes, transformer notre système de relations sociales pour favoriser la négociation collective : tels sont les engagements que j'ai pris pendant la campagne. Pourquoi ? Parce que j'ai l'intime conviction que, pour expliquer et mener à bien les réformes dont notre pays a besoin, nous devons le faire en partenariat étroit avec ceux qui représentent les intérêts des salariés et des entreprises. » De son côté, Laurence Parisot, présidente du MEDEF, avait déclaré dans sa conférence de presse du 15 avril : « Cette position commune est extraordinairement importante. Elle est probablement structurante. Elle va avoir un effet à la fois sur le paysage syndical mais aussi le mode de fonctionnement, le mode de travail avec les entreprises et les organisations patronales. (...) Il faut bien comprendre que ce dossier est un dossier sur lequel beaucoup de gens travaillent, réfléchissent depuis des années. Des années. Ce n'est pas depuis quelques mois, c'est depuis des années. (...) Nous avons, avec au moins deux organisations syndicales importantes, créé les conditions

d'une vraie évolution du champ des relations sociales. C'est pour moi une révolution silencieuse. »

Comment un texte et une méthode salués avec enthousiasme par le patronat et son gouvernement de choc² pourraient-ils être, de près ou de loin, favorables au syndicalisme ouvrier et aux travailleurs ? La signature de ce texte par la CFDT, habituée à soutenir les mesures réactionnaires des gouvernements successifs, n'a évidemment rien pour surprendre. L'événement politique majeur est donc sa signature par la CGT. Formellement, celle-ci n'est pas habituée à signer de tels accords au niveau interprofessionnel : elle n'en avait signé aucun entre 1970 et 2003. L'accord sur la formation professionnelle de 2003 (signé également par toutes les autres confédérations) prévoyait surtout des mesures régressives et quelques points positifs³ : c'était déjà une

¹ La CGT n'a pas signé cet accord, mais participé à toutes les concertations qui ont précédé son adoption, et elle s'est vantée d'être à l'origine de plusieurs de ses points définitifs : selon l'un de ses dirigeants, pendant ces concertations, la CGT « s'est faite force de propositions et même Laurence Parisot pour le MEDEF a dû convenir que le texte final portait "la patte de la CGT". Cette démarche constructive, faite de contestations et de propositions, restera en quelque sorte notre marque de fabrique pour affronter les échéances à venir. » (Maurad Rabhi, éditorial de la revue de la CGT, *Ensemble*, n° 5, février 2008.)

² Le Parti socialiste, quant à lui, juge que le texte ne va pas assez loin, mais « considère cette position commune comme une étape vers l'émergence d'une véritable démocratie sociale » (communiqué du Bureau national du PS, 29 avril).

³ Cet accord du 20 septembre 2003 et la loi du 4 mai 2004 qui en a découlé sont principalement régressifs car leur principe est l'individualisation du droit à la formation au nom de la « coresponsabilité » du travailleur et du patron quant au développement de ses « compétences » du salarié : c'est un premier pas vers la prétendue « sécurité sociale professionnelle » visant à briser les droits collectifs. De plus, ils prévoient des actions de formation hors temps de travail, donc au

grave faute de le signer, ouvrant une nouvelle époque en ce domaine. Cependant, il s'agissait encore d'un accord, que les directions syndicales avaient essayé de justifier par quelques avancées minimales. Cette fois, en revanche, ce n'est pas un accord, même régressif, ce n'est pas un cadre de « compromis », même lâche. Mais c'est une « position commune », c'est-à-dire l'affirmation d'une convergence de fond entre ses signataires. En particulier, l'introduction du chapitre I affirme expressément que l'accord « vise à permettre le développement du dialogue social au regard des évolutions actuelles de la société et de ses composantes économiques et sociales » — c'est-à-dire qu'il s'agit de se trouver des solutions communes sur la façon de soumettre les travailleurs aux impératifs de la mondialisation capitaliste (incluant évidemment ceux de la crise actuelle)¹. Au-delà même d'une collaboration de classe réformatrice « classique », il s'agit donc ouvertement d'un cadre d'« union sacrée » entre le patronat et les principales directions syndicales, avec l'onction de Sarkozy. C'est pourquoi ce texte est un élément essentiel pour la reconfiguration des mécanismes de gestion par la bourgeoisie des rapports sociaux entre les classes sociales en France, dans le sens d'un « syndicalisme » d'accompagnement généralisé et institutionnalisé. Comme l'écrit le journal patronal *L'Usine nouvelle* du 17 avril, « ce texte habile et complexe doit être transposé dans la loi. Mais il constitue déjà une victoire pour la rénovation du patronat. (...) Il élargit le champ syndical. Il intègre la CGT dans le jeu. » De même, pour le journal du capital financier *Les Échos* du même jour, « le choix de Bernard Thibault ne doit pas trop étonner. Il confirme l'évolution d'une CGT

détriment du temps de repos du travailleur. En revanche, ils universalisent le droit à la formation, en l'étendant aux salariés des PME et TPE, et imposent une légère augmentation de la contribution financière des patrons aux actions de formation.

¹ On voit concrètement ce que signifiait le projet de « relever les défis de la mondialisation » présenté dans la résolution générale du dernier congrès confédéral de la CGT (2006)...

longtemps bloquée dans ses archaïsmes. »

L'examen précis des principales dispositions du texte confirme pleinement l'analyse du patronat et les raisons qu'il a de s'en réjouir.

Non à la casse des lois protectrices du travail ! Défense du « principe de faveur » !

Officiellement, la principale innovation du texte réside dans l'interdiction d'accords syndicaux excessivement minoritaires : désormais, un accord interprofessionnel, de branche ou d'entreprise ne pourra plus être signé que par un ou plusieurs syndicats représentant moins de 30% des voix aux élections professionnelles, et à condition que ne s'y opposent pas le ou les syndicats représentant plus de 50% des voix. Selon ses thuriféraires, et même pour une partie de ceux qui condamnent le texte pour ses autres aspects, cette disposition serait progressiste car « démocratique »... En réalité, son but principal n'a rien à voir avec la démocratie (comment serait-ce possible, de la part du MEDEF et de Sarkozy ?), mais il vise à briser le « principe de faveur » qui régit jusqu'à aujourd'hui le droit du travail français, selon lequel une convention collective de branche ne peut être moins favorable aux travailleurs que la loi, et un accord d'entreprise ne peut être moins favorable qu'une convention collective. Il s'agit donc uniquement d'enrober dans un prétexte démocratique (en fait totalement fallacieux, comme nous allons le voir) la pilule d'une régression sociale sans précédent.

Pour le comprendre, il faut repartir de la stratégie globale choisie par le MEDEF pour briser les acquis sociaux. Celle-ci est revendiquée ouvertement : dans une logique « libérale », il s'agit de substituer le contrat à la loi. C'est ainsi que, pour Laurence Parisot, « nous posons bien, dans cette position commune, l'idée que la démocratie sociale passe par le contrat » (conférence de presse du 15 avril). Concrètement, cela signifie que le grand patronat veut briser les droits arrachés par la lutte de classe pour tous les travailleurs et codifiés sous forme de lois étatiques depuis

150 ans, en les remplaçant de façon systématique par des accords collectifs au niveau de la branche et surtout de l'entreprise. Or cette stratégie s'oppose frontalement à celle de la lutte de classe ouvrière : depuis le XIX^e siècle, la classe ouvrière s'est au contraire constituée comme classe en se battant pour des lois, c'est-à-dire par une lutte proprement politique : c'est ainsi que, comme l'écrivait Marx dans un exposé de formation destiné à l'Alliance Internationale des Travailleurs (regroupant organisations politiques, syndicats, coopératives et mutuelles ouvrières), « la limitation de la journée de travail (...) n'a jamais été réglée autrement que par l'intervention législative. Sans la pression constante des ouvriers, agissant du dehors, jamais cette intervention ne se serait produite. En tout cas, le résultat n'aurait pas été obtenu par des accords privés entre les ouvriers et les capitalistes. Cette nécessité même d'une action politique générale est la preuve que, dans la lutte purement économique, le capital est le plus fort. »² Autrement dit, la classe ouvrière ne peut emporter de victoires significatives sur le capital au niveau de l'entreprise ou même d'une branche particulière, mais doit imposer à l'État lui-même des garanties qui la protègent des pires excès de l'exploitation. Cette orientation, parce qu'elle est proprement politique, est la seule qui permette de surmonter l'atomisation des prolétaires qu'engendre le capitalisme et d'unifier la lutte de classe en arrachant des acquis certes partiels, mais valables pour tous.

Certes, la lutte de classe au XX^e siècle a également imposé d'indéniables acquis sous forme d'« accords privés » collectifs : les conventions collectives. Mais, d'une part, même s'il faut toujours défendre les acquis partiels, on peut contester la logique qui a présidé à la généralisation de ce type d'accords : nés en 1936, codifiés par la loi en 1950, ils ont l'inconvénient de hiérarchiser les niveaux d'acquis selon les branches (voire selon les régions), en faveur des secteurs les

² Marx, *Salaire, prix et profit* (1865), Éditions sociales, p. 70.

plus concentrés du prolétariat, mais au détriment de l'unité des conquêtes ouvrières ; en ce sens, contrairement aux lois du travail « universelles », ils sont facteurs de corporatismes syndicaux. En outre, leur institutionnalisation (notamment les renégociations régulières à froid) a contribué à faire dériver les syndicats vers des pratiques toujours plus réformistes, au détriment de l'esprit de lutte, et à dépolitiser les combats, au profit des rapports de force partiels par branches, voire par entreprises. Cependant, le principe des accords collectifs a toujours été qu'ils devaient apporter une *amélioration pour les travailleurs concernés* (un surcroît de droits) par rapport au régime général garanti par la loi. Par exemple, les accords salariaux conventionnels de branche ne peuvent prévoir un salaire minimal d'embauche inférieur au SMIC ou une durée du travail supérieure à celle que prévoit la loi¹. De même, les accords d'entreprise — dont l'existence même est encore plus contestable, car ils atomisent la classe ouvrière — n'ont été considérés comme acceptables par les réformistes eux-mêmes qu'à condition d'améliorer les accords collectifs de branche. C'est précisément cela que l'on appelle le « *principe de faveur* », disposition spécifique exceptionnelle du droit du travail français : alors que, pour les autres domaines, les textes de niveau inférieur ne peuvent déroger aux dispositions des textes de niveau supérieur (les lois ne peuvent déroger aux principes de la Constitution, les décrets ne peuvent déroger aux dispositions des lois, les arrêtés ne peuvent déroger aux décrets, etc.), ce principe de la « hiérarchie des normes » n'est pas valable en droit du travail. Selon l'article L132-4 du Code du travail, en effet, « *la convention et l'accord collectif de travail peuvent comporter des dispositions plus favorables aux salariés que celles des lois et règlements en vigueur* ». Or c'est

¹ C'est d'ailleurs pour cette raison que, selon la presse, un rapport ministériel dont la publication est imminente propose de supprimer purement et simplement le SMIC au profit de prétendues compensations individualisées sous forme de crédits d'impôts.

bien ce principe que le patronat et le gouvernement veulent briser, afin de vider progressivement de sa substance le droit du travail au moyen d'une myriade d'« accords » d'entreprise, voire d'avenants aux contrats de travail individuels. Car, comme l'explique Marx, ce serait une illusion totale de croire que des accords d'entreprise puissent être généralement plus favorables aux travailleurs que la loi si la loi n'y oblige pas.

D'ailleurs, dans le texte même de la « position commune » du 9 avril, l'article 17 prévoit expressément la possibilité, « *à titre expérimental* », de « *dépasser le contingent conventionnel d'heures supplémentaires prévu par un accord (...) antérieur à la loi du 4 mai 2004* », au moyen d'accords d'entreprise : par son incongruité même dans un texte qui n'a nullement pour objet la question particulière du temps de travail, cet article, qui revient à rendre rétroactive la loi du 4 mai 2004 mettant en cause le principe de faveur, confirme clairement que tel est bien l'objectif réel du patronat. Laurence Parisot ne s'en cache nullement, puisqu'elle a déclaré le 15 avril : « *Le fait que nous ayons pu acter la possibilité de déroger aux accords de branche en matière de contingent d'heures supplémentaires, à partir du moment où il y a un accord dans l'entreprise entre la direction de l'entreprise et les représentants du personnel, si cet accord est majoritaire, c'est bien là aussi le signe d'une installation d'une démocratie sociale avec sa spécificité qui passe par le contrat.* »

Certes, le principe de faveur avait déjà été remis en cause, notamment en ce qui concerne l'aménagement du temps de travail, depuis les lois Auroux-Aubry de 1982 et surtout depuis les lois Aubry de 2000-2001, dont les dispositions sur ce point ont été encore aggravées par les gouvernements suivants. De plus, les lois Fillon du 3 janvier 2003 (à titre expérimental) et Borloo du 18 janvier 2005 (à titre général) mettent également en cause le principe de faveur en ce qui concerne l'information et la consultation du comité d'entreprise en cas de grands licenciements économiques. Enfin et surtout, la loi Fillon du 4 mai 2004

attaque frontalement le principe de faveur en prévoyant que les accords interprofessionnels ne prévalent plus automatiquement sur les accords de branche et d'entreprise, et en généralisant la possibilité que des accords d'entreprise dérogent aux accords de branche, à l'exception toutefois des salaires minimum de branches, des classifications, de la prévoyance et des fonds de la formation professionnelle.

Cependant, non seulement le principe de faveur n'est pas encore remis en cause dans plusieurs domaines décisifs du droit du travail, mais surtout, la régression de ce principe ces dernières années prouve justement qu'il s'agit d'une stratégie à long terme du MEDEF, dont le but ultime est l'individualisation totale des relations sociales ! C'est pourquoi, *au lieu de se battre avant tout sur les conditions auxquelles des accords d'entreprise peuvent être signés, les syndicats et organisations ouvrières devraient mettre au centre de leur combat le refus des accords d'entreprise dérogatoires, la défense du principe de faveur, le retour à son application pour les domaines où il a été mis en cause et la lutte proprement politique pour des lois du travail favorables aux salariés !*

Non à l'ingérence de l'État dans les syndicats ! Pour la classe ouvrière, les seuls critères de légitimité sont l'indépendance de classe et la combativité !

Mais la « position commune » du 9 avril ne fait pas qu'entériner l'évidage progressif du principe de faveur, au profit d'une institutionnalisation de la collaboration de classe au niveau prioritaire de l'entreprise. Il s'agit en outre d'un texte dangereusement antidémocratique : seule une conception parfaitement formelle de la démocratie, hypocritement mise en avant par le MEDEF, reprise à son compte par la bureaucratie syndicale, peut faire croire le contraire.

Tout d'abord, *le texte ne revient pas sur le fait même d'interdire à certains syndicats d'être pleinement reconnus comme tels (notamment le droit de négocier), mais il change les modalités de cette interdiction. Il abolit en effet la prétendue*

« présomption irréfragable de représentativité », qui date de 1945 et avait été étendue jusqu'à se cristalliser en 1966 sur cinq confédérations exclusivement (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC). Le problème réel posé par cette règle n'est pas qu'elle permette la signature d'accords minoritaires, car il peut très bien y avoir de bons accords signés par des syndicats minoritaires ; *le problème fondamental est que l'État se permette d'octroyer de fait le titre de syndicats à certaines organisations plutôt qu'à d'autres.* Or l'État n'est pas neutre : c'est l'instrument de la classe dominante, quelles que soient les concessions faites historiquement à la lutte de classe ouvrière ; ses choix n'ont donc aucune légitimité *a priori* et notamment, quoi que l'on pense par ailleurs de Solidaires ou de la CNT d'un point de vue stratégique ou tactique, il est inadmissible que ces organisations du mouvement ouvrier n'aient pas les mêmes droits que les autres. De ce point de vue, le seul principe démocratique valable est *l'égalité absolue des droits entre tous les syndicats constitués dans le cadre de la loi de 1884.*

Quant à l'argument selon lequel la mise en cause de la « présomption irréfragable de représentativité » à cinq confédérations permettrait le développement des syndicats patronaux, il est inadmissible tant sur le plan théorique que d'un point de vue pratique. Théoriquement, en effet, il revient à faire croire que l'État capitaliste pourrait protéger les syndicats ouvriers et combattre les « syndicats patronaux » : c'est une stupide illusion réformiste, qui ne fait que masquer la nécessité que le combat syndical ait pour cible ultime l'État, à commencer par l'exigence de lois protectrices des travailleurs. De plus, sur un plan pratique, des « syndicats-maisons » existent déjà dans bien des entreprises et ils y sont parfois majoritaires même en ne pouvant se présenter qu'au second tour. Enfin, quand ils n'existent pas, leur rôle est de toutes façons très souvent assuré par des syndicats CFDT, CFTC, FO, voire CGT. La question de la lutte contre les « syndicats » patronaux est donc une question d'orientation politique : pour les combattre, les syndicalistes de

lutte ne peuvent s'en remettre à l'État capitaliste, mais doivent compter sur leurs propres forces, développer la conscience de classe, convaincre les travailleurs qu'ils ont intérêt à se syndiquer et à lutter. *Du point de vue de la lutte de classe, le seul critère de « représentativité » est l'indépendance de classe et la combativité !*

Or la « position commune » du 9 avril remplace la « représentativité irréfragable » des cinq confédérations... par d'autres critères de représentativité. Parmi ces critères, il y a ceux dont on parle peu, mais qui sont extrêmement graves :

- l'ancienneté de deux ans, qui revient à entraver très fortement la constitution de nouveaux syndicats, notamment dans les entreprises à fort turn-over (c'est le cas en particulier dans la sous-traitance) ;

- le « respect des valeurs républicaines », c'est-à-dire en fait la subordination commune des patrons et des syndicats à cette « démocratie » bourgeoise... qui permet aujourd'hui au MEDEF de diriger *de facto* le pays !

- la « transparence financière » : les signataires s'engagent à faire certifier leurs comptes par l'État, c'est-à-dire que les syndicats acceptent de dévoiler le nerf de la guerre à l'ennemi — ou plutôt ils considèrent par là même qu'il n'y a plus d'ennemis, donc plus de guerre de classes ! En échange, le texte accroît le financement des syndicats par des subventions patronales : il prévoit l'attribution de fonds par l'entreprise au titre de « missions syndicales » — ce qui revient à institutionnaliser la corruption de classe.

Pour tout syndicaliste de lutte de classe, ces critères suffisent à eux seuls pour justifier le refus de la « position commune » du 9 avril. Mais qu'en est-il de celui qui a fait couler le plus d'encre en raison de son apparence « démocratique », le critère de l'audience électorale des syndicats ?

Désormais, pour être représentatif, un syndicat devra obtenir 8% des voix aux niveaux interprofessionnel et de la branche (seuil appelé à augmenter), 10% au niveau de l'entreprise. Cela signifie d'abord qu'un syndicat représentatif à tel

niveau ne le sera pas nécessairement aux autres : *« la représentativité n'emporte d'effets qu'aux niveaux où elle est reconnue »* (art. 3). Dans des centaines d'entreprises, les syndicats du mouvement ouvrier (y compris bien sûr de nombreux syndicats CGT !) cesseront donc du jour au lendemain d'être « représentatifs » ! *Or l'intérêt du syndicalisme ouvrier, c'est qu'il y soit présent dans le plus grand nombre possible d'entreprises, qu'il y ait le maximum de délégués syndicaux !*

De plus, dans la mesure même où elle devient subordonnée aux élections, la représentativité sera désormais à durée déterminée : d'une élection à l'autre, un même syndicat pourra cesser d'être représentatif, *au détriment du long travail d'implantation nécessaire pour acquérir la réelle confiance des travailleurs conscients de leurs intérêts de classe.*

Enfin, l'une des plus graves conséquences de la prétendue avancée démocratique est la remise en cause de la fonction même de délégué syndical, telle qu'elle avait été acquise en 1968 : *les syndicats n'auront plus le droit d'être représentés par les délégués de leur choix.* En effet, le texte subordonne la fonction de délégué syndical de plein droit (avec décharge, statut protégé et capacité de négociateur), dans les entreprises de 50 salariés ou plus au fait qu'il ait été élu délégué du personnel ou membre du Comité d'entreprise. Autrement dit, ce délégué ne sera plus choisi exclusivement par le syndicat, mais le choix du syndicat est subordonné au vote des non syndiqués : cela ne peut que généraliser l'électoratisme le plus plat, la démagogie et les pires pressions patronales. En outre, cela empêche le syndicat de pouvoir contrôler et révoquer son représentant pendant les quatre années de son mandat. Enfin, cela implique un cumul des mandats quasi-automatique (DS et DP ou membre CE), donc à la fois inefficace, non démocratique et source de confusion.

Des représentants syndicaux pourront certes être choisis parmi des personnes non élues, mais ils n'auront alors qu'une décharge amoindrie (4 heures) et pas le droit de négociateur — et leur fonction restera de toutes

façons subordonnée à la « représentativité » globale de leur syndicat, c'est-à-dire qu'ils pourront en être privés (en même temps que de leur statut de salariés protégés) si leur syndicat perd les premières élections suivant leur désignation. C'est donc un grave régression, fragilisant le statut de délégué syndical, ouvrant la porte à la répression patronale des délégués qui ne seront pas élus.

De plus, dans les entreprises de moins de 200 salariés, des accords collectifs pourront être négociés et conclus avec des élus du personnel n'appartenant à aucun syndicat : c'est la porte ouverte aux pires accords de régression sociale, aux pires chantages, avec des élus corrompus ou, dans le meilleur des cas, trop atomisés pour acquérir une quelconque conscience de classe.

Enfin, le texte prévoit que les représentants syndicaux et autres élus du personnel pourront faire valoir leurs services dans l'avancement de leur carrière professionnelle : la conduite d'une grève dure pour aucun licenciement sera-t-elle aussi bien prise en compte que la participation à l'élaboration des plans de licenciements ? Plus généralement, le texte prévoit un ensemble de dispositifs favorisant... la syndicalisation des travailleurs ! Cela n'est surprenant que si l'on entend par « syndicats » les instruments de lutte de classe forgés par les travailleurs depuis plus de 150 ans ! Mais, pour le MEDEF et ses complices qui dirigent la CFDT et la CGT, il s'agit en fait de promouvoir, la main dans la main, le « syndicalisme » d'accompagnement de la mondialisation capitaliste, c'est-à-dire des impératifs patronaux ! C'est pourquoi l'article 12 du texte a pour titre : « *Développement des adhésions aux organisations syndicales* » et on y lit : « *La réservation de certains avantages conventionnels aux adhérents des organisations syndicales de salariés constitue (...) une piste à explorer.* » Autrement dit, il s'agit d'institutionnaliser une forme de corruption de classe permanente, en donnant aux travailleurs un « intérêt » matériel individuel à se syndiquer, au détriment des motivations de lutte de classe.

En subordonnant les syndicats à l'État et aux entreprises encore plus qu'aujourd'hui, en institutionnalisant cette subordination au nom du contrôle de la « représentativité », la « position commune » du 9 avril est donc un texte réactionnaire, mortellement dangereux pour le syndicalisme de lutte et fondamentalement anti-démocratique, car il entrave la liberté des syndicats.

Mais, même indépendamment de ses aspects les plus autoritaires, il faut insister sur l'inanité de l'argument « démocratique » mis en avant — y compris parmi les opposants au texte — pour justifier la subordination de la représentativité syndicale aux élections. Cette position exprime en effet une conception purement bourgeoise de la démocratie (au-delà même des discussions sur le seuil auquel cette représentativité serait reconnue). Du point de vue de la lutte de classe ouvrière, le suffrage universel à bulletin secret n'est nullement le *nec plus ultra* de la démocratie : s'il est certes, au niveau de l'État capitaliste, une conquête démocratique (par rapport aux régimes féodaux, fascistes, etc.), il est souvent utilisé également contre la démocratie ouvrière, comme lorsque le patron organise un « référendum » pour atomiser les salariés, mobiliser ceux dont la conscience est la plus retardataire et faire pression pour tenter de briser une grève décidée en Assemblée générale. En effet, le niveau de conscience des travailleurs varie selon les branches, les lieux, les traditions et les époques : en période non révolutionnaire, ils sont même souvent majoritaires à subir la pression du patron et, plus généralement, des médias, du gouvernement, de toute l'idéologie dominante. C'est pourquoi, s'il avait fallu soumettre à référendum les acquis imposés par la lutte de classe — qu'il s'agisse de lois, de conventions collectives ou d'accords d'entreprise —, rien ne dit qu'ils eussent été formellement majoritaires, étant donné les conditions réelles des élections en système bourgeois, l'atomisation des consultations, la pression des patrons, des politiciens et des médias et le fait que, de manière générale, les idées

dominantes sont les idées de la classe dominante. De fait, chacun connaît des entreprises où les syndicats jaunes sont majoritaires aux élections, sans que les accords qu'ils signent (notamment sur le temps de travail depuis les lois Aubry) soient acceptables pour autant !

Du point de vue de la lutte de classe, *c'est l'Assemblée générale massive (et la coordination des AG aux différents niveaux par des délégués élus, mandatés et révocables) qui sont les formes adéquates de la démocratie* : c'est la meilleure forme qui permette aux travailleurs de lutter collectivement, sur la base de discussions organisées et de décisions majoritaires, y compris les décisions de sorties de conflit, de compromis selon le rapport de force obtenu, etc. Ce n'est pas donc pas la « majorité » abstraite des individus atomisés qui compte, mais la majorité consciente, celle des travailleurs qui luttent, se réunissent, s'informent, se convainquent, éprouvent leur force collective... Pour les militants lutte de classe, *les seuls à pouvoir décider de la validité d'un accord ou d'un compromis à l'issue d'une lutte devraient donc être les travailleurs mobilisés, réunis en Assemblée générale.*

Certes, il n'y a pas toujours des luttes. Cependant, les principes de la démocratie syndicale relèvent de la démocratie ouvrière en général : il revient aux seuls syndiqués de décider de l'orientation de leur syndicat (c'est d'ailleurs pour cela que les bureaucrates syndicaux refusent de réunir régulièrement les adhérents). Dès lors, quand la mobilisation des travailleurs n'est vraiment pas possible pour une raison ou pour une autre, il revient aux syndicats de décider par exemple si, compte tenu de la situation, du rapport de forces, des possibilités de lutter ou non, etc., un accord de branche ou un accord d'entreprise peut être signé, si un compromis est acceptable ou non. De ce point de vue, *le droit des syndicats minoritaires de signer des accords ne doit pas être remis en cause* : si le principe de faveur est respecté, et si en outre les confédérations se battent réellement pour des lois favorables aux travailleurs, tout accord peut certes être critiqué, mais il ne pourra

mettre en cause l'essentiel des droits du travail. À partir de là, tout dépendra de la capacité du syndicat à imposer un rapport de force, à imposer ses revendications, ce qui suppose notamment qu'il regroupe le plus possible de travailleurs (la désyndicalisation actuelle étant à l'inverse une conséquence, entre autres, du manque de combativité des syndicats).

Il est donc vital que les syndicalistes et les syndicats de lutte de classe, à commencer par ceux de la CGT, combattent dans l'unité contre la « position commune » du 9 avril et contre sa transposition en loi. Ce pas en avant supplémentaire et extrêmement grave dans la transformation de la CGT en « syndicat d'accompagnement » du patronat justifie plus que jamais la nécessité d'un courant lutte de classe dans la CGT — comme dans les autres syndicats issus du mouvement ouvrier. C'est à cette tâche qu'entend contribuer le CILCA, en proposant notamment la constitution d'une Coordination nationale des syndicats, collectifs de militants syndicaux, courants et tendances syndicales qui combattent aujourd'hui pour un syndicalisme de classe et de masse.

Il ne s'agit pas de céder à la tentation réformiste de défendre unilatéralement le statu quo antérieur, c'est-à-dire les mécanismes de collaboration de

classe mis en place en 1945, comme le fait la direction confédérale de FO, dont l'avenir même est directement menacé par les nouveaux critères de représentativité. Cependant, il y a urgence à combattre toutes les mesures qui aggravent la collaboration de classe et notamment à celles qui, au-delà même du réformisme, vont jusqu'à faire des syndicats des co-élaborateurs des politiques patronale et gouvernementale. C'est pourquoi, tout en défendant ses propres positions, le CILCA participera à toutes les initiatives pouvant contribuer à mettre en échec la « position commune » du 9 avril.

De ce point de vue, les syndicalistes de lutte de classe ne peuvent que se réjouir de la résistance rencontrée par la direction de la CGT à l'intérieur même de la centrale. En effet, la Commission Exécutive Confédérale du 16 avril, après avoir approuvé à l'unanimité la « position commune » du 9 avril, avait décidé de faire avaliser son vote à la hussarde, en quelques jours (entre le 17 et le 23 avril !), par les fédérations et les unions départementales : il s'agissait d'empêcher le débat qui aurait permis de démasquer Thibault et consorts et de leur infliger une défaite comme lors du débat sur le référendum européen en 2005. Or, à l'issue de cette consultation anti-démocratique, elle a dû constater le

24 avril que, sur « 26 fédérations se sont exprimées, (...) 7 se sont prononcées contre » et que, sur « 77 unions départementales (qui) se sont exprimées, (...) 9 se sont prononcées contre et 4 se sont abstenues ». Autrement dit, des secteurs entiers de la CGT, et plus encore des syndicats de base, ne sont pas prêts à laisser la direction confédérale liquider la CGT en tant que syndicat du mouvement ouvrier.

Il y a urgence : l'ensemble des forces du mouvement ouvrier qui s'opposent à ce texte et défendent les principes d'un syndicalisme de lutte de classe doivent se coaliser et mettre en échec le projet commun du MEDEF, de Sarkozy et des directions de la CFDT et de la CGT. Une initiative unitaire en ce sens est nécessaire et possible avant la transposition du texte de l'accord en loi :

- **À bas la « position commune » MEDEF-SARKOZY-CFDT-CGT !**
- **Défense du statut de délégué syndical et des acquis du syndicalisme ouvrier !**
- **Indépendance organisationnelle et financière des syndicats !**
- **Non à l'ingérence de l'État dans le fonctionnement des syndicats !**

**CILCA,
19 mai 2008**

SYNDICALISME ÉTUDIANT

POUR L'UNIFICATION DU SYNDICALISME ÉTUDIANT DE LUTTE, POUR UN CONGRÈS NATIONAL FONDANT UNE NOUVELLE ORGANISATION

Lors de son Collectif National des 19 et 20 avril, la Fédération Syndicale Étudiante (FSE) a décidé d'appeler à une réunion nationale le 24 mai pour poser la question de l'unité du syndicalisme étudiant. Elle a adressé la lettre suivante d'invitation suivante à la fédération SUD-Étudiant et à ses sections locales :

« La mobilisation nationale de l'automne dernier contre la LRU a montré le rôle central du syndicalisme de lutte tant au niveau des pratiques (auto-organisation, AG et Coordinations Nationales

souveraines, mise en place de piquets de grève, etc.) que des revendications qui ont su faire le lien rapidement entre les différentes attaques du gouvernement (sans-papiers, répression, casse du code du travail, etc.).

« Le syndicalisme de lutte gagne du terrain et les élections aux conseils centraux et aux CROUS l'ont confirmé, avec sur certaines universités des victoires éclatantes (notamment à Toulouse le Mirail, Montpellier ou Lyon-II). Néanmoins, nos organisations sont encore trop

dispersées pour représenter une alternative crédible nationalement aux yeux des étudiants face au syndicalisme de collaboration et de cogestion de plus en plus assumé de l'UNEF. Face à ce constat, le Collectif National de la FSE du 19 et 20 avril 2008 réaffirme que l'unité du syndicalisme de lutte reste une préoccupation permanente pour notre fédération.

« Conscients qu'à l'heure actuelle, des divergences existent entre nos organisations, mais convaincus de l'utilité d'un

syndicalisme de lutte unifié, la FSE invite les différentes organisations nationales et locales à une rencontre le 24 mai 2008 à Toulouse. Cette rencontre permettra de faire le bilan du mouvement contre la LRU et de la nouvelle situation politique après le renouvellement de tous les CA et de poser les bases d'un débat sur la recomposition du syndicalisme de lutte. »

Le Groupe CRI se réjouit de cette initiative et estime que la lettre de la FSE devrait être adressée à l'ensemble des structures étudiantes de lutte (tendance TUUD de l'UNEF, CNT, organisations locales — comme l'AGEC de Clermont-Ferrand, l'AGEN de Nanterre, le SEUL de Paris-III... — et collectifs de lutte subsistance du mouvement de l'automne). En 2005, la FSE avait déjà soulevé cette question de l'unification, mais elle s'était heurtée au scepticisme d'une partie de ses propres militants et au refus de SUD-Étudiant, dont la direction proposait uniquement l'absorption de la FSE dans Solidaires. Or la question se repose aujourd'hui de façon beaucoup plus pressante : comme nous l'expliquions dans les numéros précédents du CRI des travailleurs, le mouvement contre la LRU, lancé par les organisations de lutte, en particulier SUD et la FSE, a montré leur capacité d'initiative et d'organisation, au moment où l'UNEF soutenait ouvertement la loi LRU ; cependant, la défaite du mouvement, si elle s'explique avant tout par le refus de combattre des directions syndicales de l'enseignement supérieur et des confédérations, a montré aussi le manque cruel d'un puissant syndicat étudiant de lutte.

Or les étudiants démontrent à chaque mouvement leur capacité d'organisation et leur radicalité ; ceux qui se mobilisent ont perdu leurs illusions vis-à-vis de l'UNEF. L'attitude de celle-ci lors du mouvement contre la LRU a accéléré le processus : les dernières élections universitaires montrent une baisse significative de l'UNEF au profit non seulement des organisations « corpos » dites apolitiques (de la FAGE en particulier), mais aussi des syndicats étudiants de lutte, dans les universités où ils sont présents ; ceux-

ci ont même remporté un franc succès comme à Lyon, où la FSE a battu l'UNEF, et à Toulouse, où les listes d'union SUD-FSE sont arrivées largement en tête, avec presque deux fois plus de voix que l'UNEF ; ces résultats confirment que les syndicats étudiants de lutte rencontrent un écho croissant auprès des étudiants. Enfin, la période actuelle, qui n'est pas propice à une nouvelle mobilisation des étudiants, à cause aussi bien de la défaite du mouvement de l'automne que du calendrier universitaire, permet en revanche d'entamer sérieusement le processus de reconstruction du syndicalisme étudiant.

Il est en effet indispensable de lancer une campagne commune des organisations étudiantes de lutte pour la construction d'une nouvelle organisation syndicale. Rien ne doit faire obstacle à l'unification des organisations qui, malgré des différences réelles, sont au cœur des mouvements étudiants. La constitution d'une organisation étudiante de lutte combative et disposant d'une implantation importante attirerait les étudiants mobilisés bien plus sûrement qu'en l'état actuel de division, qui leur semble bien souvent artificiel. Une organisation unifiée aurait une force et une capacité de coordination qui dépasseraient celle d'une quelconque intersyndicale, permettraient de lancer les mouvements et de lutter en leur sein pour une auto-organisation encore plus efficace, pour lutter contre les bureaucrates et pour contrer plus facilement les manœuvres des fossoyeurs de mobilisation comme l'UNEF et les directions syndicales collaboratrices.

S'il faut tout faire pour ouvrir le processus au maximum de structures étudiantes de lutte et aux grévistes de l'automne, sa réussite dépendra avant tout, dans l'état actuel des choses, des militants et des sections de SUD et de la FSE. Les militants de la FSE qui ont peur parfois de perdre leur « pureté » de syndicalistes de classe en fusionnant avec SUD doivent comprendre qu'une des conditions de la survie du syndicalisme de lutte est son progrès réel et sa massification. La FSE a certes progressé depuis sa fusion-refondation en 2003, mais elle reste une petite organisation, dont

seules quelques sections peuvent assumer un véritable travail syndical et avoir un rapport de force au sein de leur université, au quotidien comme pendant les mouvements, et donc être un instrument efficace pour les étudiants.

Mais les militants de SUD en sont au même point, même si leur implantation est plus large : ils ne doivent pas s'illusionner en comptant leurs sections, car elles sont loin d'être toutes bien implantées et bien souvent il ne s'agit que d'un noyau de militants sans formation syndicale et sans influence. En outre, plus encore que la FSE, leurs positions manquent d'homogénéité, ce qui nuit évidemment à leur efficacité.

Quant aux divergences réelles entre les deux organisations, il faut rappeler qu'elles traversent parfois également chacune : elles peuvent et doivent faire l'objet de débats au sein d'une structure unifiée. C'est pourquoi l'on ne peut faire de la question de l'aide sociale, de l'« auto-gestion » ou de l'appartenance à Solidaires des préalables au processus d'unification : la cause de l'unité du syndicalisme étudiant de lutte ne saurait tolérer aucun préalable, mais toutes les divergences sérieuses devront être tranchées démocratiquement dans la future organisation commune.

C'est le cas tout particulièrement de l'appartenance ou non à Solidaires, brandie par certains dirigeants de SUD-Étudiant comme un préalable non négociable. Or non seulement une fusion réussie ne saurait être une pure et simple absorption, mais surtout le choix même de construire Solidaires relève d'analyses et de perspectives très discutées parmi les syndicalistes salariés de lutte, qui dépassent de loin le problème immédiat de l'unification du syndicalisme étudiant de lutte. La question de Solidaires appartient au débat général sur la crise et la recomposition du mouvement syndical des travailleurs, qui n'est pas prêt de trouver une solution : seule la fusion des syndicats étudiants de lutte est concrètement à l'ordre du jour. C'est pourquoi la proposition d'un *droit de tendance* à l'intérieur du futur syndicat étudiant de lutte unifié semble la plus à même de résoudre le problème posé par les militants de

SUD-Étudiant, en leur permettant de constituer s'ils le souhaitent un courant rattaché à Solidaires. Un tel droit de tendance existe par exemple dans la FSU comme dans l'ancienne FEN, où le courant « Unité et action », majoritaire depuis 1966, est idéologiquement proche de la direction de la CGT, tandis que d'autres courants se réclament du syndicalisme révolutionnaire, certains sont proches d'organisations politiques, etc. Le droit de tendance, assurant la représentation proportionnelle des différents courants dans le syndicat unifié, permet une réelle démocratie interne sans entraver le fonctionnement de l'organisation. Au demeurant, sa garantie serait peut-être un argument pour convaincre les militants de la TUUD, qui continuent de considérer l'UNEF comme le « syndicat étudiant majoritaire » (alors que c'est de plus en plus une coquille vide aux mains de bureaucrates), de rompre avec leurs illusions et de participer à un processus de fusion à la fois

nécessaire, dynamique et démocratique. Ce serait aussi un argument pour les militants de la CNT.

En tout cas, la question du droit de tendance et celle de l'appartenance ou non à Solidaires sont suffisamment importantes et complexes pour mériter un débat approfondi qui n'empêche pas la fusion rapide, car celle-ci est bien l'essentiel. C'est pourquoi la solution la plus raisonnable est de réaliser l'unification par un congrès de fondation qui règle le maximum d'autres questions, de mener pendant une année le débat sur Solidaires et le droit de tendance et de le trancher au premier congrès suivant.

La responsabilité immédiate de SUD et de la FSE est donc de lancer ensemble le processus d'unification par un appel qui mette en avant les points fondamentaux de convergence, fixe un calendrier de discussion jusqu'à un congrès de fondation, qui pourrait être organisé à l'automne.

Le processus doit être démocratique, au moyen de réunions communes régulières au niveau national et local, rassemblant les militants de SUD et de la FSE, si possible de la TUUD et de la CNT, mais aussi des structures étudiantes de lutte locales et des grévistes de l'automne qui s'engageraient à construire le futur syndicat étudiant de lutte unifié. À l'automne, des congrès locaux mandateraient des délégués pour le congrès national de fondation.

Cette perspective est tout à fait réalisable si elle se nourrit de la volonté d'aboutir et fait donc passer au second plan les intérêts de chapelles ; tout dépend donc de la conviction que l'unification du syndicalisme étudiant de lutte est une cause à la fois juste et urgente, nécessaire pour les étudiants immédiatement et, à plus long terme, pour contribuer à la reconstruction future du syndicalisme de lutte en général.

Paul Lanvin

DOCUMENT

LE BULLETIN « RÉSISTONS ENSEMBLE CONTRE LES VIOLENCES POLICIÈRES » (n° 64, mai 2008)

Pour l'information de ses lecteurs et par solidarité militante, Le CRI des travailleurs a décidé d'intégrer désormais régulièrement dans ses colonnes le bulletin Résistons ensemble, édité par un réseau militant contre la répression et les violences policières. Ce bulletin étant mensuel, alors que notre journal est bimestriel, nous n'en reproduisons qu'un numéro sur deux. Tous les numéros sont sur le site <http://resistons.lautre.net>

Les « M. Propre » des luttes

Alors que le mouvement lycéen multiplie les manifestations, la répression n'est pas en reste. Les luttes lycéennes connaissent leur lot de violences policières : présence en masse, matraquages stéroïdés, gazeuses, flics en civils, et autres gardes mobiles, interpellations... Mais la violence d'État n'est pas le monopole des flics, et les récentes

luttes lycéennes ont vu s'affirmer une autre forme de répression celle des Services d'Ordre (parfois même privés). Pas si différente en fait puisque tout ce beau monde ne rechigne pas à la tâche et sait travailler la main dans la main.

Il s'agirait de « sécuriser les manifestations », trier les « bons manifestants » des « mauvais », les « gentils » des « casseurs ». Mais de qui parle-t-on ? D'une jeunesse en révolte, qui subit l'exclusion, qui n'a plus rien à attendre de l'éducation nationale, que ces syndicats et partis s'empressent de zapper ; de ceux qui ne se satisfont pas des slogans réformistes, ceux en désaccord avec une vision superficielle d'une école qui préparerait dans les meilleures conditions à l'exploitation ou à l'exclusion, ou encore de celui qui se fait chopper parce que sa tête est trop foncée...

Lorsque la gauche, à la manière des partis de droite, brandit le spectre

de l'insécurité c'est pour mieux passer sous silence la violence sociale... Et finalement, lorsque ses sbires se mêlent à la répression c'est toujours pour évacuer ces mêmes questions à coup de matraque...

Lettre d'Ivan et Bruno depuis les prisons de Fresnes et Villepinte (extraits)

« Salut à tous les copains, à tous ceux qui ne sont pas résignés à la situation que nous vivons : occupation policière des rues, des villes, rafles, expulsions, arrestations, difficultés quotidiennes, dépossSESSION de nos vies... Si nous prenons le parti de la révolte, c'est pour toutes ces raisons, pour retrouver le pouvoir sur nos vies, pour la liberté de vivre... »

Ce n'est évidemment pas au regard de ce que nous détenions ou de ce que nous projetions de faire que nous avons été traités de la sorte. L'État criminalise la révolte et tente

d'étouffer toute dissidence "non-autorisée"... Les fichiers de police et des renseignements généraux construisent des "profils-types"... Le pouvoir assimile cette figure à des terroristes, construisant une menace pour créer un consensus auprès de sa population, renforcer son contrôle et justifier la répression... C'est pourquoi nous sommes aujourd'hui en prison...

C'est la solution choisie par l'État pour la gestion des illégalismes, des "populations à risque" Aujourd'hui il faut enfermer plus pour plus longtemps... Si nous luttons aux côtés de sans-papiers, c'est que nous savons que c'est la même police qui contrôle, le même patron qui exploite, les mêmes murs qui enferment... Nous ne nous considérons pas comme des "victimes de la répression". Il n'y a pas de juste répression, de juste enfermement. Il y a la répression et sa fonction de gestion, son rôle de maintien de l'ordre des choses : le pouvoir des possédants face aux dépossédés.

Quand tout le monde marche en ligne, il est plus facile de frapper ceux qui sortent du rang. Nous espérons que nous sommes nombreux et nombreuses à vouloir posséder pleinement nos vies, à avoir cette rage au cœur pour construire et tisser les solidarités qui feront les révoltes ».

Bruno et Ivan, avril 2008.

La lettre dans son intégralité : http://resistons.lautre.net/article.php3?id_article=382

On n'a pas peur !

Bombes fumigènes artisanales, clous tordus (voir RE n°62) et voilà trois jeunes poursuivis comme des apprentis terroristes. Une campagne de presse téléguidée par le gouvernement alimente la chasse à courre. *L'Express* et *Le Point* du 1er mai (http://paris.indymedia.org/article.php3?id_article=98827) vomissent sur l'« ultragauche », sur la « mouvance anarcho-autonome ». Mais tout ça ne suffira pas à étouffer la volonté de combattre des dizaines de milliers de lycéens, des sans-papiers... Malgré l'intimidation, une centaine de personnes ont manifesté devant la cour d'appel de Paris qui devait,

évidemment, rejeter la mise en liberté provisoire d'Ivan et de Bruno. Le rassemblement du 21 avril a été violemment réprimé, une trentaine d'arrestations, une GAV avec des violences policières contre une camarade. La campagne pour le soutien et pour la libération des emprisonnés continue.

Répression du mouvement lycéen Le spectre du « casseur » fonctionne toujours aussi bien

À Toulon le 3 Avril, la police entreprend de débloquent plusieurs lycées ; Jason enchaîne des poubelles à la grille d'entrée pour préserver le blocage, un policier tire sur la chaîne, de l'autre côté on lâche, la chaîne retombe sur le policier, 24 h d'ITT. Jason passe 24 h en garde à vue. Le 18 avril au tribunal il est déclaré coupable. Pour le procureur « il ne fait aucun doute du caractère volontaire de son geste », alors même que le policier concerné déclare n'être assuré ni du caractère volontaire, ni de l'identité de celui qui a lâché la chaîne.

Dans le Val-de-Marne, début avril le lycée Darius Milhaud est le théâtre d'interventions policières répétées : charges, brutalités, tirs de flashball (une élève mineure a été hospitalisée après en avoir reçu un dans le ventre), gardes à vue et prélèvements ADN sous la menace d'aggravation des peines sans la présence des parents (pétition sur <http://www.fcpe94.ouvaton.org/spip.php?article277>)

Le 9 avril, à Vitry-sur-Seine, 3 lycéens au casier vierge ont été condamnés à des peines de prison de 4 à 12 mois avec sursis alors qu'un 4ème, déjà condamné pour vol, a écopé de 8 mois ferme : ils ont été accusés d'avoir incendié deux poubelles devant leur lycée. Pour le substitut du procureur il s'agissait d'une « action organisée, concertée », d'un « comportement de casseur sous couvert de revendications démocratiques », réponse de l'avocat : « si c'était des casseurs, ils seraient allés dans le centre commercial du coin », encore un qui feint de ne pas comprendre que s'il n'y a pas de révolte sans casse, il n'y a pas non plus de casse sans révolte.

> [SUR LE VIF]

Témoignage d'un retenu du centre de rétention de Vincennes

Avril 2008. Il raconte qu'un retenu s'est fait frappé par une vingtaine de flics : « Il mange que hallal, la cuisinière l'a insulté, il a envoyé le plat qui ne l'a pas touché : il ne pouvait pas l'atteindre, il y a un grillage entre les deux. La cuisinière a dit qu'il lui avait craché dessus ; vingt policiers l'ont tabassé en dehors des caméras, il fait 1,50 mètres, il était bien amoché, rangers sur le visage, ils ont essayé de lui casser le poignet. Après, ils l'ont mis une heure en isolement. Ils lui ont mis les menottes, beaucoup trop serrées : il est sorti avec les poignets enflés. On lui a dit de porter plainte mais tout est en dehors des caméras » Après, il raconte le travail de l'infirmière : « À chaque affichage (dates des expulsions), c'est la panique, le désespoir. Les gens tombent malades et ils ne veulent pas appeler le Samu. Ils ne donnent que du Doliprane. Pour un Égyptien, il souffrait, avait mal au ventre. L'infirmière a donné un Doliprane et a dit qu'il faisait semblant, qu'il avait seulement une crise d'angoisse. Il continuait à avoir mal dans sa chambre, alors on a insisté pour qu'ils appellent le Samu, ils voulaient toujours pas. On a dit qu'il fallait pas qu'il meure, les flics ont répondu qu'il avait vu l'infirmière et qu'elle prendra sur elle si il meurt. Finalement ils ont appelé le samu. Il avait un rein bloqué, qui marchait plus. » Contact : fermeturetenation@yahoo.fr

> [CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE]

100 sans-papiers en grève de la faim au CRA de Vincennes...

Depuis le 1er mai. Leurs revendications : libération de tous les détenus ; arrêt de toutes les procédures juridiques et administratives ; dédommagement de tous pour le préjudice subi (perte de travail, de logement...). Un millier de manifestants solidaires ont marché le 4 mai, depuis la Porte Dorée jusqu'au

CRA de Vincennes, marche suivie d'un concert. Ne les laissons pas seuls, ils sont des nôtres !

Fichier « ardoise »

C'est le nom du nouveau logiciel de renseignement pour les services nationaux de police et de gendarmerie. Synthétiser, centraliser en bref améliorer encore le fichage des individus. Au passage, le logiciel prévoit de renseigner une rubrique « état de la personne », entendue comme victime, témoin ou auteur au cours d'une procédure ; à savoir ses orientations sexuelles, sa situation psychologiques, ses activités politiques etc. Les réactions suscitées ont forcé le ministère de l'Intérieur à revoir sa copie. Le projet sera sûrement nettoyé de certains critères, mais l'essentiel restera pour « les besoins opérationnels »... C'est l'histoire de la carotte et du bâton.

Le boîtier « anti-jeunes »...

émet des sons ultra aigus inaudibles pour les plus de 25 ans mais insoutenables pour ceux qui en ont moins. Son but ? Repousser les jeunes dont le comportement est jugé « anti-social ». En GB, des milliers de commerçants en ont un ; aux Pays-Bas et en Suisse, ce sont des municipalités ; en France, le tribunal de Saint-Brieuc a finalement interdit à un particulier d'en faire usage pour « préserver la tranquillité » de sa résidence secondaire dans une petite station balnéaire. C'est que le boîtier était jugé dangereux pour les jeunes animaux, les enfants et les femmes enceintes, on est donc pas à l'abri d'une pose dans une zone où toute la population serait jugée dangereuse (jusqu'aux chiens, de combat bien sûr).

« Bavure » sans frontière

Le 26 novembre 2006, Sean Bell, jeune homme allant fêter son enterrement de vie de garçon accompagné de deux amis, avait été abattu de 50 balles dans le corps par trois flics de New York. Lors du jugement le 25 avril 2008, les flics affirmaient avoir vu une arme à feu brandie par un ami de Sean Bell, ce qui leur « donnait le droit » d'ouvrir

le feu sur la voiture. Lors de l'enquête, aucune arme n'a été retrouvée, mais le juge a acquitté les 3 criminels qui sont sortis par une porte dérobée. Un gros comité de soutien s'est organisé pour soutenir la famille et des échauffourées ont eu lieu devant le tribunal et des manifestations réclamaient justice pour Sean Bell et ses amis.

Air expulsion

La Gold Card, les policiers en rêvaient, Air France l'a fait. Pourquoi se priver des avantages d'Air France quand c'est si gentiment proposé. Parce que le keuf qui expulse est un client comme un autre, et parce qu'il est voué à devenir un très gros client pour les mois et années qui viennent, alors il faut fidéliser. Eh oui, dans cette république merdique il y a toujours eu des corps de métier qui ont tiré un bénéfice de la misère humaine...

Reda Remmoudi

La famille et le comité de soutien ont manifesté devant le tribunal de Bobigny pour que le dossier soit de nouveau instruit et qu'il ne tombe pas dans les oubliettes. Une délégation qui voulait rencontrer un responsable s'est vue interdire l'entrée du tribunal. La manifestation a réuni 40 personnes, une banderole a été déployée, et des slogans scandés, la lutte continue...

Nouvelle chronique de comparutions immédiates

Karim est plus fort que Bruce Lee, il met des coups de pieds dans la tête des policiers alors qu'il a les mains attachées dans le dos !!! Un an ferme pour vol d'un pack de bières. Nouvelle jurisprudence : lors du procès il est soutenu et entendu que mettre un coup de pied dans une chaise est une violence sur un fonctionnaire de police. En plus de la prison, Karim devra remplir les poches des flics : 100 euros par tête ; aucun d'entre eux n'a été blessé. L'intégralité sur <http://rebellyon.info/article5144.html>

Chronique d'une soirée étudiante

La K'fet sur Yvette est une association de l'Université Paris Sud 11 du Campus d'Orsay. Le 18 avril, comme tous les vendredis, a lieu un concert gratuit. La police débarque alertée par la sécurité du campus suite à un accrochage bénin. Ils demandent l'évacuation des lieux. Mais, lorsque les premières personnes sortent dans le calme, les agents équipés de matériel anti-émeute balancent grenades lacrymogènes et tirent à vue au flashballs et chevrotines en caoutchouc vers la seule issue praticable... Source, infos sur <http://18avril2008.canalblog.com/>

Loi du silence à la prison pour mineurs de Meyzieu

Que veut-on tant y camoufler ? Ceux qui ont essayé de contacter les familles sont menacés par la police. « *Ce que nous savons aujourd'hui des établissements pour mineurs, et plus particulièrement de celui de Meyzieu, laisse deviner pourquoi l'Administration pénitentiaire craint la transparence : outre le suicide d'un jeune détenu en février dernier, la tentative de suicide d'un autre détenu la semaine dernière, l'émeute (...) dans les jours qui ont suivi l'ouverture de l'établissement, il y a aussi les éléments que nous ont apportés les entretiens avec les familles : il existerait un cachot de un mètre sur un, dans lequel les détenus seraient parfois enfermés (...); l'utilisation du mitard extrêmement fréquente (...)* » Voilà une société qui prétend pouvoir donner des leçons de démocratie au monde entier. L'intégralité sur <http://rebellyon.info/article5129.html> contact : infoepm@no-log.org

> [A G I R]

Dijon - Semaine de luttes anti-carcérales

Du 22 au 31 mai projections, conférences, concerts... Une dizaine de jours pour dénoncer les différents types d'enfermement, réquisitionner l'existence même des prisons et introduire des alternatives ou du moins des formes d'organisation face à la répression. Infos, contact : anticar@brassicanigra.org <http://brassicanigra.org/>

PARTI SOCIALISTE

LE PROJET DE NOUVELLE DÉCLARATION DE PRINCIPES DU PS CONFIRME SA NATURE DE PARTI PUREMENT BOURGEOIS

Dans Le CRI des travailleurs n° 25¹, nous analysions que le Parti Socialiste (PS) n'était plus un parti ouvrier réformiste (« parti ouvrier-bourgeois »), mais un parti purement et simplement bourgeois. Pour définir ce changement, nous avons examiné trois critères : celui du programme politique fondamental, celui de l'action gouvernementale et celui de la composition sociologique. La parution du projet de nouvelle déclaration de principes du PS qui doit être soumis aux militants le 14 juin, nous donne l'occasion de revenir sur l'examen du premier critère. Cette déclaration est la troisième dans l'histoire du Parti Socialiste tel qu'il existe depuis de Congrès d'Épinay (1971). La première, reprise par ce congrès, a été rédigée en 1969, la seconde en 1990. Même s'il faut les lire avec prudence (la déclaration de 1969, par exemple, peut sembler étonnamment radicale, mais il s'agissait en réalité de rivaliser avec le PC encore très puissant, dans un contexte marqué par la grève générale de Mai 68), ces trois textes, qui se suivent chacun d'une vingtaine d'années, permettent de saisir très nettement l'évolution du PS et confirment sa mutation en parti purement et simplement bourgeois au même titre que l'UMP. En effet, les différences qui subsistent entre le PS et l'UMP sont du même ordre que celles que l'on trouve entre le Parti Républicain et le Parti Démocrate aux États-Unis : le Parti Démocrate affiche une certaine fibre sociale, il est davantage ouvert sur les questions de mœurs et surtout certains de ses secteurs sont liés à l'AFL-CIO et captent ainsi les voix d'un grand nombre de travailleurs ; mais il n'en est pas moins un parti clairement bourgeois.

Du « travailleur » au « citoyen »

Un premier aspect que l'on peut relever à la lecture des Déclarations de principes successives du PS est l'abandon de tout langage de classe. Bien que la direction du PS soit passée du côté de l'ordre bourgeois depuis le ralliement au gouvernement d'union sacrée en 1914, devenant ainsi un agent de la bourgeoisie au sein même du mouvement ouvrier, le PS a longtemps continué à organiser une partie importante de la classe ouvrière et conservait tout de même un certain nombre de références du mouvement ouvrier, à commencer par la lutte de classe et l'objectif officiel du socialisme. C'est ainsi que, encore dans la déclaration de 1969, on peut lire que « *l'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* »², il est clairement question d'opposition de « *classes* », d'« *idéologie de la classe dominante* », de « *rapport de force dominé par la classe dominante* », ou encore d'« *impérialisme* ». Dans ce texte dont la première phrase est : « *Le Parti socialiste regroupe donc, sans distinction de croyances philosophiques ou religieuses, tous les travailleurs intellectuels ou manuels, citadins ou ruraux, qui font leurs l'idéal et les principes du socialisme* », le PS a donc une position officielle que l'on peut qualifier de classe et se place explicitement du côté des travailleurs.

En 1990, en revanche, même si par une formule très vague il est affirmé que « *le Parti socialiste est un parti ancré dans le monde du travail. Les mutations incessantes et profondes des sociétés contemporaines n'ont pas éliminé les*

oppositions des classes et groupes sociaux »³, il n'est plus question de travailleurs, mais de « *citoyens* », ce qui dénote un changement de perspective. La déclaration affirme que le PS est attaché aux « *valeurs de la République* » et qu'« *il fonde son action et son projet sur le respect des Droits de l'homme et du citoyen dans le cadre d'un État de droit reposant sur le suffrage universel et le pluralisme* ». Non seulement il n'y a dans ce texte quasiment plus aucune trace de langage de classe, mais au contraire le PS utilise presque exclusivement les références habituelles de la démocratie bourgeoise que n'importe quel parti défendant explicitement le système capitaliste peut reprendre à son compte. C'est en effet au nom des « *valeurs de la République* » qu'ont été justifiés le colonialisme et ses vertus « *civilisatrices* », et les « *Droits de l'Homme* » sont invoqués par l'ensemble des partis bourgeois. Or, si ces deux types de discours cohabitaient déjà avant dans les textes du PS, témoignant de sa nature de parti ouvrier-bourgeois, c'est désormais le second qui devient prédominant.

Le nouveau projet de déclaration de principes va plus loin encore dans cet abandon puisqu'il n'est nulle part question de travailleurs, mais d'« *intérêt général du peuple français* » (article 25). L'objectif officiel que se donne le PS est fixé de la façon suivante : « *La redistribution permanente des ressources et des richesses est nécessaire pour donner une réalité à l'égalité des droits, offrir à chacun les chances de conduire sa vie, et réduire les écarts de conditions.* » Toute opposition de classe ou même de « *groupes*

¹ <http://groupecri.free.fr/article.php?id=324>

² Déclaration de principes de 1969, <http://www.lours.org/default.asp?pid=106>

³ Déclaration de principes de 1990, <http://www.lours.org/default.asp?pid=107>

sociaux » a donc disparu, il n'y a plus que des citoyens dont il s'agit d'assurer l'égalité des droits, non l'égalité réelle (il faut seulement « réduire » les inégalités). Il est évidemment illusoire de croire que même une réelle égalité des droits soit possible concrètement dans le système capitaliste où s'opposent irrémédiablement les intérêts de deux classes. Même si formellement tout le monde a les mêmes droits, c'est le patron, parce qu'il détient les moyens de production, qui impose sa volonté au travailleur, car celui-ci ne possède que sa force de travail.

On peut donc voir à travers ce changement de langage l'évolution de la façon dont le PS envisage la société. Alors qu'en 1969 il reconnaissait l'existence de classes entre lesquelles se jouait un rapport de force, en 2008 il affirme que nous sommes dans un État de droit dans lequel « *il ne considère jamais les rapports de force d'un moment comme figés ou indépassables* ». Le PS intègre donc pleinement l'idéologie bourgeoise qui tente de faire croire qu'il n'y a pas d'opposition de classes dans un « État de droit » au sein duquel tous les conflits seraient subordonnés à l'« intérêt général » du peuple français.

De la critique verbale du capitalisme à l'inéductibilité de l'économie de marché

Le remplacement d'un discours formellement de classe par un discours de la bourgeoisie n'est évidemment pas un simple effet de rhétorique, mais correspond à l'évolution du projet et des objectifs que se fixe le PS. En 1969, il est affirmé que, « *parce qu'ils sont des démocrates conséquents, les socialistes estiment qu'il ne peut exister de démocratie réelle dans la société capitaliste* ». Il s'agit donc de « *substituer progressivement à la propriété capitaliste une propriété sociale qui peut revêtir des formules multiples et à la gestion de laquelle les travailleurs doivent se préparer* »¹; et il est dit un peu plus haut qu'il faut « *supprimer l'exploitation — et par là même les*

classes — en restituant à la société les moyens de production et d'échange dont la détention reste, en dernière analyse, le fondement essentiel du pouvoir ». Au moins en paroles, le PS affirmait donc ici vouloir en finir avec la société capitaliste. Encore une fois, il ne faut pas avoir d'illusion sur la radicalité apparente de ce texte au vu de ce qu'était déjà le PS en 1969; cependant, il permet d'analyser qu'il n'était alors pas un parti purement et simplement bourgeois, mais un parti du mouvement ouvrier, quoique dirigé par des « lieutenants de la bourgeoisie » (Lénine).

En 1990, alors qu'il est dit du capitalisme qu'il « *développe les inégalités, accentue les déséquilibres mondiaux, exploite les richesses du Tiers-Monde et maintient dans de nombreux pays chômage et exclusions* »², il n'est plus question d'y mettre un terme, mais seulement de mettre en place « *une société d'économie mixte qui, sans méconnaître les règles du marché, fournisse à la puissance publique et aux acteurs sociaux les moyens de réaliser des objectifs conformes à l'intérêt général* ». Le PS, qui est alors au pouvoir depuis neuf ans et a assuré la continuité du travail d'offensive de la bourgeoisie contre les travailleurs, accepte l'économie de marché et n'a plus pour objectif que de faire coexister avec elle un service public « *dans les secteurs clés qui déterminent la formation du citoyen (l'école, l'université, la télévision), les conditions de vie (logement, santé, environnement)* ».

Le projet de déclaration de principes de 2008 s'oppose sur cette question presque mot pour mot à la Déclaration de 1969 : « *La régulation est également un des rôles majeurs de l'État pour concilier l'économie de marché, la démocratie et la cohésion sociale* » (article 8); il semblerait qu'il n'y ait plus, pour les ci-devant « démocrates conséquents »³, d'opposition entre capitalisme et démocratie. C'est pourquoi le PS se prononce désormais pour « *une économie sociale et écologique de marché, une économie de marché régulée par la puissance publique,*

ainsi que par les partenaires sociaux. Le système voulu par les socialistes est une économie mixte, combinant un secteur privé dynamique, un secteur public, des services publics de qualité, un tiers secteur d'économie sociale. »⁴ Le PS, dans ses principes mêmes, ne présente donc plus l'objectif de remplacer, même à très long terme, le capitalisme par une autre société, mais uniquement de résoudre ses « *contradictions* »⁵.

La comparaison de ces trois textes rend très lisible l'abandon du rejet du capitalisme, même seulement sur un plan théorique, au profit de l'économie « *sociale* » de marché. Assumant jusqu'au bout cette position dans son discours à Melle le 25 août 2007, Ségolène Royal pouvait même affirmer que « *le marché nous est aussi naturel que l'air que l'on respire ou que l'eau que l'on boit. [...] Nous inscrivons bien évidemment notre action et notre réflexion dans le cadre des économies de marché, et s'il faut l'écrire, écrivons-le une bonne fois pour toutes.* »

Du réformisme aux contre-réformes

Dans notre article sur la nature du PS, nous avons examiné un autre critère, qui était celui de l'action gouvernementale. Nous expliquions que le rôle des partis ouvriers « réformistes » était de prendre d'exercer le pouvoir dans les situations révolutionnaires lorsque les partis bourgeois n'étaient plus capables de maîtriser la situation, ou du moins en cas de fortes luttes de classes. Leur fonction consistait alors à canaliser la poussée révolutionnaire de la classe ouvrière dans le cadre de l'État bourgeois et à stabiliser la situation (par exemple en 1936 en France), ou à gérer la lutte des classes d'une manière plus efficace que les partis bourgeois (par exemple dans les pays comme la Suède après 1945). Dans ce cadre, poussés par les masses qui les avaient portés au pouvoir, ils étaient obligés d'accorder des concessions importantes aux travailleurs, même si les plus

¹ Déclaration de principes de 1969.

² Déclaration de principes de 1990.

³ Déclaration de principes de 1969.

⁴ Projet de déclaration de principes de 2008, article 6.

⁵ *Ibidem*, article 7.

significatives l'étaient sous la pression directe d'une vive lutte de classe, comme ce fut le cas en 1936 avec la grève générale qui a éclaté après l'élection du Front Populaire. Dans les pays comme la Suède ou la Grande-Bretagne dirigée par le Labour Party après la guerre, les partis réformistes réalisaient une sorte de compromis à moyen ou long terme, décidant de gérer les affaires courantes de la bourgeoisie tout en faisant accepter cette politique par les travailleurs au moyen de réformes qui permettaient des améliorations matérielles limitées, par ailleurs temporaires et financées sur le dos des peuples dominés. C'est en ce sens que ces partis, même au pouvoir, pouvaient encore être qualifiés de « réformistes ».

En 1969, le PS déclarait : « L'utilisation des réformes implique que l'on ait conscience de leur valeur et de leurs limites. Le Parti socialiste sait toute la valeur des réformes qui ont déjà atténué la peine des hommes et, pour beaucoup d'entre eux, accru leurs capacités révolutionnaires. Mais il tient à mettre en garde les travailleurs, la transformation socialiste ne peut pas être le produit naturel et la somme de réformes corrigeant les effets du capitalisme. Il ne s'agit pas d'aménager un système, mais de lui en substituer un autre. »¹ Ici encore, il faut se méfier de l'apparente radicalité de ce passage². Il s'agit avant tout de donner aux travailleurs l'illusion que le réformisme est une étape vers la révolution, ce qui permet au PS de légitimer par anticipation son action gouvernementale s'il accède au pouvoir : il gouvernera dans le cadre des institutions bourgeoises, mais parce que c'est prétendument un moyen de mettre fin au système capitaliste. Néanmoins, il affirme au moins formellement que faire des réformes n'est pas un but en soi, que l'objectif final est de mettre fin au capitalisme.

La déclaration de 1990 marque là encore un tournant. Depuis 1981, le PS ne s'est pas contenté de canaliser la lutte de classe, mais il a pris le

relais des partis bourgeois pour mener directement les offensives exigées par les capitalistes contre la classe ouvrière. Bien qu'il prétende encore « *mettre le réformisme au service des espérances révolutionnaires* »³, il n'est plus question de mettre en garde les travailleurs contre les limites des réformes, le PS ne prétend même clairement vouloir en finir avec ce système, mais il s'affirme désormais, de façon vague, comme un « *parti de transformation sociale* ». Cependant, il prétend encore que, « *si les socialistes participent au combat pour le progrès de toute la société, ils sont particulièrement attentifs aux intérêts des salariés et au développement de toutes leurs capacités d'action* ».

Enfin, en 2008, le PS abandonne toute « espérance révolutionnaire », en expliquant dans le préambule du projet de déclaration de principes que « *bâtir un monde nouveau et meilleur, obéissant à la dignité de l'homme et assurant la sauvegarde de la planète, est la tâche première des socialistes, celle qui motive un engagement renouvelé pour le progrès au fil des générations, par-delà les moyens mis en œuvre, qui, eux, se formulent différemment dans le temps selon les enjeux et les problèmes* ». En effet, puisque les « *moyens mis en œuvre* » ne dépendent pas des objectifs que l'on se fixe, mais des « enjeux » et des « problèmes » du moment, le PS peut tout aussi bien justifier des réformes que des contre-réformes, et s'en prendre aux intérêts des travailleurs sous prétexte de « *bâtir un monde meilleur* » !

C'est ainsi que, dans la pratique, au moment où le gouvernement de Sarkozy multiplie les attaques contre les travailleurs, le PS se contente de critiquer seulement sur la forme ces contre-réformes, tout en admettant qu'elles sont nécessaires. Les exemples de soutien du PS au gouvernement ne manquent pas. Dans une interview au moment de la grève de l'automne dans les universités contre la loi LRU, Ségolène Royal affirme : « *Je soutiens une réforme qui permet aux universités d'avoir davantage d'autonomie* »⁴ ; elle

regrette seulement un manque de moyens. Puis elle demande une réforme supplémentaire de l'université pour résoudre le problème de l'échec par un « *rapprochement entre les universités et les entreprises* », ce qui n'est ni plus, ni moins que la suite des attaques lancées par le gouvernement avec la mise en place du « plan pluriannuel pour la réussite en licence »⁵.

Concernant une des attaques centrales de Sarkozy-Fillon, la réformes des régimes spéciaux, François Hollande, premier secrétaire du PS, a déclaré : « *J'ai déjà dit clairement que la réforme des régimes spéciaux, elle était nécessaire* »⁶ Tout ce qu'il reproche au gouvernement, c'est de ne pas assez négocier et de ne pas prendre en compte le critère de la pénibilité au travail. Mais sur le fond il n'a aucune opposition.

De même, Vincent Peillon, député européen et dirigeant du PS explique, quand le journaliste lui demande ce qu'il pense de la mobilisation des enseignants et lycéens, que le problème n'est pas la suppression des postes, qu'il ne faut pas considérer « *que c'est uniquement en disant "nous voulons garder les postes tels qu'ils sont" que nous avancerons* », puisqu'« *il faudra faire des réformes dans un budget contraint* »⁷. Il propose donc, dans l'esprit même de la réforme Darcos : « *Si vous voulez mieux payer comme dans les pays nordiques, alors vous pouvez avoir un certain nombre d'exigences, de formation continue, de présence auprès des élèves, de diversités de tâches à accomplir ; en contrepartie, il est possible de diminuer le nombre de fonctionnaires dans l'Éducation nationale.* » Il s'agit donc, exactement comme le souhaite le gouvernement, de demander aux enseignants de travailler d'avantage pour compenser les suppressions de postes massives.

Plus généralement, selon Peillon dans la même interview, le PS ferait les mêmes réformes que le

¹ Déclaration de principes de 1969.

² On peut cependant souligner qu'il est plus « radical » que bien des textes actuels de la LCR, de LO ou du PT !

³ Déclaration de principes de 1990.

⁴ *Le nouvel Observateur*, 13 nov. 2007.

⁵ Cf. notre article dans *Le CRI des travailleurs* n° 30, janv.-fév. 2008, <http://groupecri.free.fr/article.php?id=445>

⁶ Interview de François Hollande sur RTL, 18 octobre 2007.

⁷ *Le Monde*, 22 avril 2008.

gouvernement s'il était à sa place : dans la même interview, il dit sur la réforme des régimes spéciaux de retraite : « Cette réforme devait être faite », et sur celle du contrat de travail du 11 janvier : « L'accord a été négocié par les syndicats. C'est une réussite de la négociation. C'est une bonne chose. »

Le nouveau projet de déclaration de principes du PS confirme donc l'analyse que l'on pouvait tirer de ses paroles et de ses actes. Affirmant et même accentuant le tournant qu'il avait pris dans la déclaration de 1990, il montre bien que ce parti est clairement devenu un parti purement bourgeois et n'a plus rien de « réformiste » dans le sens qu'a ce terme dans le mouvement ouvrier. Le

PS ne se contente pas de ne pas s'opposer aux contre-réformes du gouvernement de Sarkozy, il les approuve et affirme qu'il ferait les mêmes, peut-être en « négociant » encore plus avec ses amis des directions syndicales, s'il était à sa place.

Anne Brassac

NOUVEAU PARTI ANTICAPITALISTE

LE Groupe CRI PARTICIPE AUX COMITÉS POUR LE NPA ET APPELLE SES SYMPATHISANTS ET LECTEURS À Y PARTICIPER

Le Groupe CRI a décidé de participer aux comités pour le « nouveau parti anticapitaliste » lancés par la LCR et d'y défendre ses idées, analyses et propositions, dans le cadre des réunions, de leur ordre du jour et des décisions pratiques prises démocratiquement. Bien que n'ayant jamais reçu de réponse de la direction de la LCR aux différentes lettres qu'il lui a adressées dès juillet 2007, le Groupe CRI intervient ainsi d'ores et déjà dans les comités de Paris 5^e-6^e-13^e, d'Auxerre et de Dijon, dans les comités universitaires de Paris-I Tolbiac, Paris-VII PRG, Sorbonne, Rouen LSH et Bordeaux-I, et devrait pouvoir intervenir prochainement dans quelques autres endroits. Le Groupe CRI s'est adressé en outre à ses sympathisants, par une lettre du 10 mars dernier, pour leur proposer de participer eux aussi aux comités pour le « nouveau parti anticapitaliste ». Il invite l'ensemble des lecteurs du CRI des travailleurs à faire de même.

En effet, tout en continuant de critiquer politiquement, dès qu'il le faut, l'orientation de la LCR (comme des autres organisations du mouvement ouvrier), le Groupe CRI considère, comme il l'a écrit dans sa Déclaration politique du 29 février, que le lancement des comités pour le NPA « ouvre objectivement un cadre de discussion qui intéresse des milliers de travailleurs et de jeunes sensibilités pas la campagne présidentielle de Besancenot, ses prises de position médiatiques et (la) campagne réformiste, mais largement autonome, de la LCR pour les

municipales. De fait, notamment depuis le congrès de la LCR fin janvier, les réunions publiques ouvertes se multiplient un peu partout en France, avec d'assez nombreux travailleurs et jeunes qui cherchent la voie de la résistance sociale efficace, de l'anti-bureaucratisme, de l'anticapitalisme, voire de la révolution. C'est pourquoi il faut se saisir de cette initiative, participer à ces réunions et construire les comités pour le NPA. Sans la moindre illusion à l'égard des dirigeants de la LCR, il est juste de participer à cette initiative pour faire avancer les idées révolutionnaires auprès des militants, des travailleurs et jeunes qui, sans être évidemment d'emblée marxistes, viennent dans les comités NPA parce qu'ils cherchent une alternative au capitalisme. Il faut donc tout faire pour les convaincre que le parti nécessaire est un parti ouvertement révolutionnaire, intervenant dans la lutte de classe pour l'indépendance du prolétariat, contre la collaboration de classe, contre les impasses réformistes et centristes de toutes sortes, donc pour la conquête du pouvoir par les travailleurs, pour le socialisme. »

Sachant que ce choix n'implique « ni que le Groupe CRI renonce à se construire lui-même (tout au contraire !), ni qu'il intégrera nécessairement le NPA lorsque celui-ci sera fondé (normalement à la fin de l'année 2008). La décision de constituer une fraction trotskyste dans ce parti ou de poursuivre l'existence en tant que groupe autonome est une décision tactique

importante qui sera tranchée le moment venu, c'est-à-dire quand il sera possible de tirer un bilan des comités pour le NPA, tenant compte à la fois du nombre de travailleurs et jeunes intéressés, de la capacité à agréger d'autres groupes et équipes militantes, des positions politiques défendues et des interventions concrètes dans la lutte de classe. »

Les militants CRI construisent donc loyalement les comités pour le NPA en y proposant des orientations, analyses et méthodes de lutte les plus avancées possibles. Il s'agit en particulier de participer à l'élaboration d'un programme politique pour le nouveau parti, qui aille le plus loin possible dans le sens des positions communistes, révolutionnaires et internationalistes.

Groupe CRI

Voir aussi les textes et actions de comités NPA que nous soutenons sur notre site <http://groupecri.free.fr>

Lecteurs qui participez aux comités NPA, envoyez-nous vos documents !

ON A FAIM !

Nous publions ici de nouveau un article, dont nous partageons l'analyse, paru dans La Verdad Obrera (n° 273 du 17/04/05), le journal du PTS (Parti des Travailleurs pour le Socialisme) d'Argentine, membre de la FTQI (Fraction Trotskyste — Quatrième Internationale). Le Groupe CRI mène des discussions politiques de fond (programmatiques, stratégiques et tactiques) avec la FTQI, sur la base de convergences fondamentales.

Les thuriféraires de la « mondialisation » nous vantaient les immenses qualités du capitalisme et du marché libre et nous assuraient que nous étions sur le point de remporter une victoire historique sur la pauvreté et la malnutrition. Ils prétendaient que la croissance soutenue des pays semi-coloniaux, qui s'est élevée à environ 7% par an pendant les dix dernières années, permettrait de réduire la pauvreté absolue (c'est-à-dire vivre avec moins de 1 dollar par jour) de 29% de la population mondiale en 1990 à 10% en 2015. En réalité, cet optimisme officiel était déjà trompeur, car il dissimulait les inégalités géographiques dans cette réduction : si la part de la population qui vit dans la pauvreté absolue dans les pays dépendants et semi-coloniaux a été presque divisée par deux, passant de 40% à 21%, cela s'explique principalement par les progrès réalisés en Chine. Au contraire, la pauvreté a doublé en Afrique subsaharienne, en Europe orientale et en Asie Centrale, où elle n'existait presque pas en 1981 et où elle atteignait 6% en 1999.

Cependant, les organismes et autorités internationales comme le FMI et la Banque Mondiale ont brutalement abandonné ce ton triomphaliste pour des pronostics sombres. Robert Zellick, président de la Banque Mondiale, a dit le 10/04 que « ces progrès obtenus avec difficultés pourraient être annulés ». Peu avant, lors du forum

de Davos, il avait expliqué : « Nous avons oublié la faim et la malnutrition dans les objectifs de développement du nouveau millénaire. Nous leur avons accordé peu d'attention, mais face à l'augmentation des prix alimentaires et la menace que cela représente non seulement pour les personnes mais aussi pour la stabilité politique, il est devenu urgent de leur consacrer toute l'attention qu'ils méritent. » Pour sa part, Dominique Strauss-Kahn, directeur du FMI, a déclaré le 12/04 que « cette augmentation peut conduire à un grand conflit dans le futur. Si les prix alimentaires continuent d'augmenter comme jusqu'à maintenant, alors les conséquences pourraient être terribles ». Il a clairement indiqué que la hausse des prix des produits alimentaires n'est pas un problème seulement pour les pays qui ne peuvent pas les payer, mais qu'elle peut aussi provoquer des déséquilibres affectant les économies les plus développées : « c'est pourquoi cela n'est pas seulement un problème humanitaire », a-t-il souligné.

En effet, la hausse des prix alimentaires est un facteur supplémentaire d'instabilité pour l'économie mondiale et un facteur supplémentaire pour la lutte des classes dans tous les pays. On peut d'ores et déjà s'en rendre compte à travers la multiplication des révoltes contre la faim pendant ces derniers mois et semaines. À Mexico, il y a eu des mobilisations massives contre la hausse du prix des « tortillas » (galettes de maïs, qui sont une des bases de l'alimentation dans ce pays, NdT) ; au Bengale occidental, des conflits causés par le rationnement des aliments ont éclaté ; à Haïti, des mobilisations ont fait plusieurs morts. Le mois dernier, les mobilisations en Égypte, en Côte d'Ivoire, au Maroc, en Mauritanie, au Mozambique, au Sénégal, en Ouzbékistan, au Yémen, en Bolivie, en Malaisie, aux Philippines et en

Indonésie ont eu pour point commun la revendication d'une baisse des prix alimentaires. Au Cameroun, la répression des manifestations contre l'augmentation des prix a coûté la vie à quarante personnes. Le problème de la faim s'est installé avec acuité sur la scène mondiale, avec son cortège de maux : détérioration de la santé, de l'éducation, etc. Selon les données du Fonds International de Développement Alimentaire (FIDA), une agence de l'ONU, chaque augmentation d'1% du prix des produits de base jette 16 millions de personnes dans l'insécurité alimentaire. Cela « signifie qu'1 milliard 200 millions de personnes pourraient souffrir de faim de façon chronique d'ici à 2025, soit 600 millions de personnes de plus qu'initialement prévu ». Avec la faim, le capitalisme impérialiste montre son visage le plus terrible : la régression sociale sur toute la ligne.

Les nouvelles caractéristiques du phénomène de la faim

Le phénomène de la faim présente des caractéristiques nouvelles. Un document du Bureau pour la Coordination des Affaires Humanitaires de l'ONU affirme : « Bien que les groupes les plus fragiles se trouvent généralement dans les zones rurales, la nouvelle crise risque de frapper surtout les pauvres des zones urbaines. » (Le Monde, 13/04.) La forme nouvelle que prend le phénomène de la faim s'explique entre autres par l'extension du salariat et la croissance de la population urbaine, dont le développement depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale s'est accéléré à partir des années 70. Le caractère urbain du phénomène de la faim tend à faciliter la transformation des mobilisations contre la cherté de la vie et la pénurie d'aliments de base en des révoltes et des soulèvements qui ont

dans bien des cas des conséquences politiques.

En même temps, l'actuelle crise alimentaire montre de façon toujours plus évidente le caractère purement capitaliste du développement du phénomène de la faim. Comme le relève *Le Monde*, citant le document déjà indiqué : « *Jusqu'à présent, les modèles d'analyse de l'ONU étaient rarement appliqués à des situations où il y a des aliments, mais où les gens n'ont pas les moyens de les acheter* ». Une fois de plus, il apparaît clairement que le système capitaliste n'est pas organisé pour satisfaire les besoins humains, mais en vue de la recherche incessante de profits. Dans le monde contemporain, à la différence de systèmes sociaux du passé, il y a famine au moment même où il y a assez d'aliments pour nourrir la population. En d'autres termes, sous le capitalisme, les gens sont touchés par la faim non en raison d'une pénurie de nourriture, mais parce qu'ils ne peuvent pas acheter la nourriture existante. C'est ce que l'actuelle crise alimentaire montre de façon indiscutable.

Les véritables raisons de la crise

Les médias et tous les plumentifs à la solde de la bourgeoisie évoquent principalement deux causes pour rendre compte de l'actuelle crise alimentaire. D'une part, ils l'expliquent par une pénurie de nourriture. Ainsi la sécheresse en Australie, grand exportateur de blé, serait-elle responsable des pénuries et des prix élevés. D'autre part, ils rejettent la responsabilité de la crise sur les changements structurels intervenus dans l'économie mondiale : la hausse constante des prix des produits de bases serait donc simplement le reflet de la hausse constante de la demande de la Chine et de l'Inde. Autrement dit, la hausse des revenus dans ces deux pays a permis à des millions de personnes d'accéder à la consommation de viande et d'autres aliments, ce qui provoque une augmentation des prix. Mais il s'agit là d'explications simplistes et intéressées. La hausse de la demande s'est accompagnée d'une hausse de la production de grains au niveau

mondial : en 2007, on a enregistré dans le monde entier une récolte record. La véritable nouveauté du marché mondial de grains est donc à chercher ailleurs, comme l'indique l'hebdomadaire anglais *The Economist* : « *Le plus frappant dans la situation actuelle d'"agflation"* [acronyme des mots (ag)riculture et in(flation) crée par les économistes de la banque Merrill Lynch, NdR], *c'est que les prix élevés sont atteints non dans une période de pénurie, mais d'abondance. Selon le Conseil International des Grains, qui a son siège à Londres, la récolte annuelle mondiale totale sera d'1 milliards 660 tonnes, la plus élevée jamais enregistrée. Cette récolte dépasse de 89 millions de tonnes celle de l'année dernière, qui avait déjà été extraordinaire* » (« De la nourriture bon marché, plus jamais », *The Economist*, 6/12/2007, nous soulignons).

Cela n'empêche pas qu'en effet l'augmentation des revenus d'une partie de la population chinoise et indienne ait permis d'incorporer la viande et d'autres aliments à son régime alimentaire. Ainsi la consommation de viande en Chine, qui s'élevait à 20 kg par an et par habitant en 1985, dépasse-t-elle aujourd'hui les 50 kg. Et même si la demande chinoise de viande venait à atteindre une limite, d'autres pays prendraient le relais : la consommation de céréales dans les pays dépendants de la périphérie capitaliste s'est maintenue à des niveaux élevés depuis 1980, tandis que la demande de viande a doublé. Ces modifications dans le régime alimentaire affectent également l'activité agricole et l'élevage : selon la revue *The Economist*, on consomme à la campagne « *250 millions de tonnes de grains de plus qu'il y a 20 ans dans l'alimentation des animaux. Cette augmentation en elle-même représente une part significative de la récolte mondiale totale de céréales* » et « *il faut 3 kg de céréales pour produire 1 kg de porc et 8 kg pour produire un kilo de bœuf. C'est la raison pour laquelle une modification du régime alimentaire se répercute de façon démultipliée sur le marché des grains.* » Depuis la fin des années 1980, une hausse annuelle

inexorable d'1% à 2% de la demande de fourrage a stimulé la demande générale de céréales et la hausse des prix. Mais la même revue ajoute : « *Ce changement du régime alimentaire ayant été lent et graduel, il ne peut pas expliquer les mouvements dramatiques de prix de l'année dernière.* » Ainsi, début septembre 2007, le prix mondial du blé avait atteint 400 dollars la tonne, prix le plus élevé jamais atteint. Au mois de mai de la même année, il avoisinait les 200 dollars. Même si son prix réel reste inférieur à celui de 1974, il n'en est pas moins le double du prix moyen des 25 dernières années. Début 2007, le prix du maïs a dépassé les 175 dollars la tonne, nouveau record mondial. Même s'il est redescendu par la suite autour de 150 dollars, il n'en reste pas moins 50% plus cher que la moyenne de l'année 2006. Or cela implique que les agriculteurs sont incités à semer du blé au détriment des autres cultures. C'est pourquoi cette hausse du prix du blé a un effet sur les prix des autres céréales. Le riz a atteint des prix records en 2007, même si sa hausse a été plus lente. En 2008, son prix a brutalement augmenté : pendant les deux derniers mois, le riz a atteint des niveaux inégalés, augmentant dans certains cas jusqu'à 75%. La Banque Mondiale estime que pendant les trois dernières années les prix des aliments ont augmenté en général de 83%.

Quelles sont donc les causes fondamentales qui affectent le marché mondial des grains ? Un des moteurs de ces changements est l'impulsion donnée par les États-Unis à la production d'agro-carburants, en particulier d'éthanol, pour pallier la hausse des prix du pétrole. Cela a déclenché une fièvre implacable dans ce secteur, dont le résultat a été de destiner une bonne partie de la récolte mondiale à la production d'éthanol, ce qui a conduit à une pénurie de céréales pour la consommation humaine. Cette fièvre autour des bio-carburants a aussi eu pour conséquence qu'une partie des surfaces traditionnellement consacrées à la culture pour l'alimentation a été utilisée pour la production de bio-carburants, contribuant à la hausse des prix. En

2000, près de 15 millions de tonnes de maïs américain ont été transformées en éthanol ; en 2007, c'est près de 85 millions de tonnes qui ont subi le même sort. La part de la culture du maïs destinée à la production d'éthanol est ainsi passée aux États-Unis de 6% à 25% à la fin de l'année dernière. Or il ne faut pas oublier que les États-Unis, bien qu'étant la plus grande puissance économique mondiale, possède le monopole de la moitié des exportations de céréales de la planète ; si l'on ajoute d'autres pays comme le Canada, la France, l'Australie et, dans le monde semi-colonial, l'Argentine, le Brésil, l'Ukraine et la Thaïlande, cela représente 90% de l'offre mondiale de céréales. Les dommages causés à l'alimentation de la population mondiale par la politique du gouvernement américain consistant à impulser et subventionner la production de bio-carburants, sont devenus plus difficiles à occulter après l'explosion de la crise alimentaire mondiale. Bien que le communiqué de la réunion de la Banque Mondiale des 12 et 13 avril ne mentionne pas les bio-carburants, « *le porte-parole spécial des Nations Unies pour le Droit à l'Alimentation, Jean Ziegler, a affirmé que la production massive de bio-carburants est "un crime contre l'humanité". C'est pourquoi Ziegler a exigé du FMI qu'il change sa politique de subventions agricoles et a accusé l'Union Européenne d'être en train de "ruiner" l'agriculture en Afrique en finançant l'exportation des excédents européens vers ce continent.* » (*El Pais*, 14/04/2008.)

En relation avec ce phénomène, le développement de la crise financière mondiale a conduit à la recherche de marchés alternatifs pour la valorisation des capitaux, comme par exemple ceux des matières premières, sur lesquels les grands investisseurs sont en train de pousser à la hausse des prix. Les mêmes investisseurs qui ont engendré la bulle technologique à la fin des années 1990 et plus récemment la bulle boursière et immobilière, sont en train de déplacer leurs capitaux vers la spéculation sur le marché des céréales. À tout cela s'ajoute encore

la chute du dollar qui pousse le capital financier à chercher d'autres actifs, parmi lesquels les matières premières, pour se protéger contre la chute du billet vert.

D'autre part, du point de vue de « l'offre » ou de la production de grains, il faut souligner que les prix déprimés créés par les politiques de subventions (y compris pour ne pas produire) des pays impérialistes pendant des décennies, ont eu des effets dévastateurs dans les pays semi-coloniaux (entre 1974 et 2005, les prix des aliments sur les marchés mondiaux ont chuté de 75% en termes réels). Cela a conduit à une baisse de long terme de l'investissement dans l'agriculture et dans les activités qui la soutiennent, comme l'irrigation. Dans le cadre de l'offensive néolibérale menée dans tous ces pays, la part de la dépense publique destinée à l'agriculture a chuté de moitié depuis les années 1980. Beaucoup de pays pauvres qui autrefois exportaient des produits alimentaires doivent aujourd'hui en importer. De même, ils ne profitent pas tous également de la situation actuelle de boom des prix des produits agricoles. Pendant que les grands producteurs de grains américains sont à la fête au milieu d'une récession économique, avec des rentrées supérieures de 4,7% à celles de 2007, l'augmentation du prix des semences, des engrais et du combustible a empêché les paysans des pays pauvres d'Afrique subsaharienne ou du sud-est asiatique de bénéficier de l'actuelle prospérité. Au Pakistan, par exemple, le gouvernement prévoit, malgré les prix records, une récolte de blé inférieure ce printemps et cet été. Cela s'explique par le fait que les paysans ont réduit l'usage d'engrais après une hausse de 50% de leur prix. L'utilisation moindre d'engrais a diminué le rendement et réduit le revenu paysan.

Exproprier les grands trusts agro-alimentaires

Nous, organisations membres de la Fraction Trotskyste – Quatrième Internationale, participons dans les pays où nous sommes, à la lutte des travailleurs et des secteurs appauvris

contre la cherté de la vie et pour l'augmentation des salaires ; nous expliquons en même temps que la seule issue réelle et durable au problème de la faim est l'expropriation des grands trusts agroalimentaires qui aujourd'hui dominant et se partagent le marché mondial des aliments, et leur administration sous contrôle des travailleurs et des paysans, car c'est seulement à cette condition qu'ils peuvent être gérés en vue de satisfaire les besoins des masses, d'éradiquer la faim et la malnutrition. Il n'est pas vrai que nous n'ayons pas aujourd'hui les moyens de nourrir décemment toute la planète. Il est faux de prétendre qu'il y aurait une pénurie de grains face à la croissance de la population mondiale. Au contraire, de 1961 et nos jours, la population mondiale a crû de 112%, tandis que la production mondiale de grains a crû de 164% et celle de viande de 700%. De même, selon World Hunger Education Service, ONG américaine, l'agriculture mondiale produit 17% de plus de calories par personne aujourd'hui qu'il y a 30 ans.

Par conséquent, nous ne sommes pas face à une crise de sous-production de grains. Nous sommes face à une manifestation brutale du fait que les capitalistes ne se préoccupent que de maintenir ou d'augmenter leurs profits, même si cela doit engendrer des souffrances inouïes et la famine pour la grande majorité de la population. Pour mettre fin à cette situation, il faut liquider l'exploitation et l'oppression des capitalistes et de leurs États. C'est la seule voie pour garantir une alimentation saine et accessible à tous. Seule une société socialiste, c'est-à-dire une société qui ne repose pas sur la recherche du profit, mais sur la planification démocratique de l'économie, c'est-à-dire de l'utilisation de toutes les ressources et de tous les moyens de production, peut faire un bon usage des bio-carburants et développer les autres sources d'énergie renouvelable, comme l'énergie solaire, l'énergie des marées, les éoliennes, au bénéfice des masses laborieuses.

Juan Chingo

AMPLEUR, CAUSES ET CONSÉQUENCES DU RALENTISSEMENT ÉCONOMIQUE DANS LES PAYS IMPÉRIALISTES

De la crise financière au ralentissement économique dans les pays impérialistes

Au 1^{er} trimestre 2008, la croissance du PIB des États-Unis est estimée à +0,6% en rythme annuel. Cette croissance positive est pourtant trompeuse : corrigée de l'augmentation des stocks invendus (qui ont ajouté 0,8% à la croissance du PIB), la production vendue a baissé de 0,2%. Comme les stocks seront écoulés à la période suivante, il est fort probable que l'évolution du PIB des États-Unis sera négative au 2^e trimestre 2008. Les dépenses d'investissement des entreprises ont chuté de 2,5% alors que la consommation des ménages a progressé de 1%.

Chez les économistes bourgeois, on parle généralement de *récession* quand le PIB diminue pendant deux trimestres consécutifs, et de *dépression* quand le PIB diminue durablement. Selon ce critère, il n'y aurait pas eu de « récession » en 2001 aux États-Unis puisque le PIB a baissé au 1^{er} et au 3^e trimestre. Quoiqu'il en soit, le ralentissement économique est déjà incontestable aux États-Unis et dans l'Union Européenne.

Le FMI prévoit un ralentissement prolongé – sans dépression – de l'économie aux États-Unis et dans la zone euro : 0,5% (2008) et 0,6% (2009) de croissance aux États-Unis ; 1,4% (2008) et 1,2% (2009) dans la zone euro et en France. Alors que la croissance économique mondiale annuelle était exceptionnellement élevée ces 5 dernières années (4,5% en moyenne)¹, le FMI prévoit une croissance mondiale du PIB de 3,7% pour 2008 et 3,8% pour 2009. On serait alors loin d'une récession mondiale ; on assisterait seulement à un fléchissement, quasi intégralement dû au ralentissement

dans les pays impérialistes, alors que la croissance resterait très soutenue ailleurs en 2008-2009 : 9% en Chine, 8% en Inde, 6% au Moyen-Orient, 6% en Afrique ; l'Amérique Latine serait dans une situation intermédiaire (3-4% de croissance prévue), en pâtissant plus que les autres du ralentissement US.

Rien ne laisse présager aujourd'hui une crise aussi profonde que la grande dépression de 1929, où la production des principaux pays a fortement chuté (baisse de 25% du PIB US entre 1929 et 1933) et où le chômage s'est envolé jusqu'à des taux de 25% de la population active. Aux États-Unis, le pays aujourd'hui le plus lourdement touché par la crise, les destructions d'emploi ont été de 22 000 en janvier, 63 000 en février, 80 000 en mars, et seulement 20 000 en avril. Après être passé de 4,8% à 5,1%, le taux de chômage est revenu à 5% en avril.

Ralentissement durable de l'accumulation dans les pays impérialistes et apparition de nouvelles sphères d'accumulation

Depuis les années 1970, le rythme de l'accumulation s'est ralenti dans les pays impérialistes. C'est la conséquence de la baisse tendancielle du taux de profit : en cherchant le profit maximum dans un environnement concurrentiel, le capital accroît sans cesse la force productive du travail, ce qui réduit de plus en plus l'utilisation de la marchandise « miraculeuse » par rapport à l'utilisation des moyens de production. Par conséquent, la valeur des moyens de production (capital constant) augmente plus vite que la valeur créée par les travailleurs. Cela finit par peser sur le taux de profit et donc sur le rythme de l'accumulation. Comme l'indique Marx, « *il n'est pas produit trop de richesse* [des valeurs d'usages pour satisfaire les besoins humains]. *Mais périodiquement, il est produit trop de richesse dans les*

formes antagonistes du capital »². La baisse tendancielle du taux de profit est la manifestation de la contradiction entre la valeur d'usage et la valeur, donc entre la satisfaction des besoins humains et la logique capitaliste.

Pour contrecarrer cette tendance, le taux d'exploitation des travailleurs doit augmenter (mais en jouant sur la répartition de la valeur créée entre travailleurs et capitalistes, on ne réduit pas l'écart entre le capital constant et la valeur créée par les travailleurs) ou/et le capital constant doit être fortement dévalorisé pour faire baisser la composition organique du capital (rapport entre le capital constant et le capital variable – capital investi dans l'achat de la force de travail, seule créatrice de la valeur et donc de la plus-value).

Or, depuis les années 1970, les capitalistes ont principalement rétabli leur taux de profit en augmentant le taux d'exploitation, c'est-à-dire en remettant en cause les acquis sociaux et en stoppant la hausse des salaires réels, si bien que les gains de productivité ont été presque entièrement dans la poche des exploités, contrairement à la période dite des « Trente Glorieuses ». Cela n'a pas été suffisant pour relancer l'accumulation au même rythme que pendant les « Trente Glorieuses » : depuis les années 1980, les courbes du taux de profit et du taux d'accumulation ont cessé de suivre des évolutions parallèles et ont divergé de plus en plus, le taux de profit croissant sans cesse (pour s'approcher de son niveau des années 1950 et 1960) alors que le taux d'accumulation stagnait. La part de la plus-value non accumulée a donc cru constamment, alimentant la consommation ostentatoire de la bourgeoisie et la spéculation sur les marchés financiers. Le développement de la finance n'est donc pas une excroissance qui tomberait du ciel, mais une conséquence nécessaire du

¹ Croissance du PIB la plus forte depuis les années 1960. Et si on regarde la croissance du PIB par tête, jamais elle n'a été aussi forte que ces cinq dernières années.

² Marx, *Le Capital*, Livre III, chapitre 15.

ralentissement durable du rythme de l'accumulation.

À la fin des années 1990, les économistes bourgeois ont cru trouver dans les « nouvelles technologies de l'information et de la communication » (NTIC) le nouveau paradigme technologique qui leur permettrait de faire des économies de capital constant et de faire grimper durablement et solidement leurs taux de profit. Pourtant, en 2000-2001, l'écart croissant entre la valorisation des titres « *high-tech* » et les profits réels a entraîné l'explosion de la bulle technologique sur les marchés financiers et la fin de l'euphorie autour des NTIC. La chute des cours a entraîné un ralentissement économique conjoncturel qui a été rapidement surmonté grâce à la forte baisse des taux d'intérêt, laquelle a relancé le crédit... et alimenté une nouvelle bulle boursière et surtout immobilière qui a connu son pic pendant l'été 2007 avant d'exploser à son tour.

Nous ne devons pas *a priori* surestimer les conséquences de la crise financière, en nous laissant impressionner par les fortes fluctuations financières et la chute des prix immobiliers, même si ses conséquences sur l'économie réelle s'annoncent plus durables qu'en 2000-2001. Notre attention doit se concentrer plutôt sur les conséquences du gigantesque déficit commercial US qui menace à moyen terme la position hégémonique des États-Unis¹. Le fait marquant de la période actuelle est la très forte croissance dans les pays de l'ex-bloc stalinien (en premier lieu la Chine) ou les pays relativement fermés, jusqu'à une date récente, au capital impérialiste (en premier lieu l'Inde). Ces territoires constituent une zone relativement « vierge » où le capital trouve des conditions optimales de valorisation qu'il ne trouve plus dans les vieux pays impérialistes : main-d'œuvre bien formée et très bon marché, composition organique du capital faible, mouvement ouvrier faible et même inexistant en Chine en tant que force indépendante, etc. On peut même dire aujourd'hui que

c'est la forte croissance de ces pays qui contribue à limiter le ralentissement économique aux États-Unis *via* l'augmentation des exportations us : les exportations atteignent un niveau record (stimulées par la dépréciation du dollar et la forte croissance de ces pays) et les importations diminuent (conséquence du ralentissement aux États-Unis), si bien que le déficit commercial diminue.

L'impasse des recettes keynésiennes de relance de la demande

Le ralentissement du rythme de l'accumulation dans les pays impérialistes depuis les années 1970 ne peut pas être combattu avec les vieilles recettes keynésiennes de relance de la « demande » et en particulier de la consommation des ménages. Les années 1970 marquent au contraire la faillite du keynésianisme et la nécessité pour les capitalistes d'améliorer la rentabilité de leur « offre » afin de restaurer leur taux de profit. Pourtant, la gauche réformiste ou « altermondialiste » (celle qui veut se distinguer des « sociaux-libéraux » qui dirigent le PS) continue à propager l'idée qu'on peut relancer la croissance en augmentant la consommation des travailleurs et en luttant contre le « cancer » de la finance. Ces réformistes redessinent les frontières de classe et prônent une grande alliance allant des travailleurs au capital productif contre « la finance » qu'il suffirait de domestiquer pour que le système (capitaliste) fonctionne au service de tous ! Autrement dit, nous vivrions une crise de « sous-consommation » et il suffirait de donner du pouvoir d'achat aux travailleurs en taxant la « finance » pour faire d'une pierre deux coups : relancer la croissance et mieux répartir les richesses.

Il suffit de regarder la situation aux États-Unis pour voir que ces réformistes sont des charlatans dont la camelote vise seulement à faire croire aux travailleurs qu'un autre capitalisme serait possible. Aux États-Unis, le taux d'épargne des ménages est nul voire négatif, ce qui indique une boulimie de

consommation. Alors que la consommation des ménages représentait environ 60% du PIB des États-Unis avant 1980, elle en représente depuis le début des années 2000 environ 70%. Nous ne sommes plus en 1929 ; aujourd'hui, les États ont développé des institutions pour socialiser les pertes des capitalistes et stimuler la demande, notamment la consommation *via* la politique monétaire et la politique budgétaire. En baissant les taux d'intérêt et en distribuant des crédits d'impôts aux ménages, les États-Unis s'efforcent d'amortir les conséquences conjoncturelles de la crise financière. Mais il faut bien voir que les causes déterminantes du ralentissement économique depuis 30 ans sont ailleurs. Les États-Unis ne souffrent pas d'une « sous-consommation » mais au contraire d'une demande intérieure excédentaire par rapport à ce qu'il est rentable de produire aux États-Unis (d'où le déficit commercial structurel).

Il n'y a pas de troisième voie entre les impératifs de la logique capitaliste (qui rend caduque les vieilles recettes keynésiennes) et la destruction du capitalisme par un gouvernement des travailleurs. Malheureusement, la LCR fait régulièrement bloc avec les réformistes pour semer l'illusion d'une réforme du capitalisme. Contrairement à ce qu'elle affirme en petit comité, ses mesures d'urgence n'ont rien d'automatiquement transitoire (avec pour objectif de convaincre les travailleurs que la mise en place de ces mesures exige la mise en place d'un gouvernement ouvrier qui détruirait méthodiquement les rapports de production capitaliste). Elles sont même explicitement anti-transitoires, puisque Besancenot affirme régulièrement dans les grands médias que ces mesures pourraient être mises en place dans le cadre du système sans trop de dommages pour les capitalistes ! Dernier exemple en date : dans *Le Nouvel Observateur* n° 2270 du jeudi 8 mai, Besancenot affirme : « *On peut tenir nos mesures sans perdre pied dans la compétition internationale. L'ouvrier français est le plus productif du monde.* » Fidèle

¹ Cf. Le CRI des travailleurs n°31, <http://groupecri.free.fr/article.php?id=480>

à sa ligne publique 100% réformiste, on ne s'étonnera guère que la LCR pétitionne avec Mélenchon, Buffet et les bureaucrates syndicaux contre « la finance ». Dernier exemple en date : la pétition « *spéculation et crises : ça suffit !* »¹ qui propose de remettre en cause deux articles (même pas la totalité !) Du traité de Lisbonne sur la liberté de circulation des capitaux, sans bien sûr s'attaquer à l'union européenne (qu'il s'agit pour le PCF et consorts de réformer et de démocratiser) en tant que telle, et encore moins au système capitaliste.

La logique du capital exige des réformes structurelles

Les capitalistes peuvent remercier la gauche réformiste et pseudo-révolutionnaire. Non pas pour la qualité de leurs conseils sur une réforme du capitalisme mais pour circonscrire l'horizon des travailleurs au système en place, le communisme étant renvoyé (au mieux) aux calendes grecques comme un marqueur chic de radicalité. Pour les conseils, les capitalistes ont quand même des experts plus sérieux qui plaident pour la poursuite de réformes structurelles flexibilisant le marché du travail et adaptant le système de formation et de recherche à leurs besoins. Face à la concurrence des nouvelles sphères d'accumulation, il s'agit de mettre à niveau les vieux pays impérialistes, en liquidant tout ce qui a pu être arraché à la bourgeoisie et en transformant les salariés en capitaux humains atomisés ayant intégré au plus profond d'eux-mêmes la logique du capital.

Un prochain rapport pour le conseil d'analyse économique (CAE) de Cahuc, Cette, et Zylberberg² met en cause l'existence même du SMIC (avec son mode d'indexation, les « coups de pouce » récurrents) comme un frein à l'emploi : le salaire minimum augmenterait trop vite et empêcherait l'embauche de salariés

peu qualifiés dont la productivité serait inférieure au SMIC. Dans l'idéal, la solution consisterait à supprimer le SMIC et à apporter un complément de revenu, payé par les impôts, aux salariés les plus pauvres. À défaut, les auteurs aimeraient moduler le SMIC selon les régions et les tranches d'âge ; mais comme tout cela est politiquement risqué³, les auteurs sont plus « raisonnables » et proposent un « *double dispositif : une commission d'experts indépendants éclairant les choix du gouvernement et des règles d'indexation du salaire minimum laissant des marges de liberté pour maîtriser son évolution* ». C'est une manière subtile de parvenir à une dévalorisation du SMIC qui le viderait de sa substance sans susciter trop de vagues puisque ce dispositif pourrait « *aider à dépolitiser et dépassionner progressivement les débats dans un domaine aussi crucial pour l'économie française* ».

Les auteurs du rapport se targuent de défendre les intérêts des travailleurs pauvres en expliquant qu'on peut plus efficacement lutter contre les inégalités avec un système de taxes approprié tout en permettant aux patrons de fixer les salaires sans contrainte légale. Derrière les « bonnes intentions » affichées pour faire passer la pilule, se cache la volonté d'opérer une vaste redistribution de la valeur ajoutée entre capitalistes et travailleurs : il s'agit de faire payer une partie des salaires des travailleurs pauvres par les salariés les plus aisés ou les moins pauvres, pour rendre la France plus compétitive, garder et attirer les investisseurs.

C'est l'approfondissement de la logique de la prime pour l'emploi (instauré en 2001 par Fabius sous le gouvernement Jospin) et du RSA (instauré par Hirsch et que Sarkozy s'apprête à généraliser en 2009). C'est également la logique de la sécurité sociale professionnelle ou flexisécurité (que d'ailleurs un des auteurs, Cahuc, a défendu avec acharnement puisqu'il est le coauteur d'un rapport dont on a

beaucoup parlé sur le sujet en 2004⁴) : flexibiliser le marché du travail, mettre fin à toutes les rigidités sur les postes de travail, diminuer le coût du travail et en contrepartie instaurer un « filet de sécurité » (financé par l'impôt et donc principalement par les salariés) et garantir certains droits (formation...) aux personnes, avec ou sans emploi. Autrement dit, il s'agit de développer une logique caritative et individualisante pour mieux faire passer la destruction méthodique des acquis collectifs de la lutte de classe.

Un autre rapport publié en mars 2008 – intitulé « *une stratégie européenne pour la mondialisation* »⁵ – déplore le retard de la France par rapport aux objectifs fixés par le processus de Lisbonne lancé au niveau de l'UE en mars 2000 pour faire de l'Europe « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde à l'horizon 2010* ». Tout d'abord, le rapport rappelle la méthode (souple et efficace) au niveau de l'UE : « *la méthode ouverte de coordination* » visant à mettre la pression sur les États en retard (*via* des classements, des injonctions de la commission, etc.) Qui gardent formellement leur souveraineté ; et la nécessaire association de tous les acteurs, notamment les « partenaires sociaux » qui « *doivent s'approprier la stratégie et participer activement à la réalisation de ses objectifs* ». Sur le fond, ce rapport défend – c'est une orientation définie au niveau européen – lui aussi la flexisécurité en annonçant clairement la couleur : « *il s'agit d'une rupture fondamentale, qui convertirait le droit du travail d'une protection des postes de travail à une protection des parcours professionnels* ». En outre, le rapport rappelle qu'un objectif essentiel du processus de Lisbonne est d'augmenter le taux d'emploi⁶ : pour contrecarrer les

⁴ « De la précarité à la mobilité : vers une sécurité sociale professionnelle » <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/brp/054000092/0000.pdf>

⁵ http://www.strategie.gouv.fr/article.php3?id_article=759

⁶ Cf. Le CRI des travailleurs n°18, <http://groupecri.free.fr/article.php?id=26>

¹ <http://www.stop-finance.org>

² Rapport non encore publié mais dont la version provisoire a « fuité » : <http://gesd.free.fr/caesmic.pdf>

³ En 1994, Balladur s'était risqué à mettre en place un « SMIC jeunes » mais il avait dû reculer face au mouvement très puissant de la jeunesse.

tendances démographiques qui risqueraient de faire trop diminuer le chômage et donc de changer le rapport de forces entre travailleurs et capitalistes, il s'agit de mettre les jeunes et les vieux au travail, ainsi que d'avoir recours à l'« immigration choisie » de travail (un des principaux axes du rapport Attali). Enfin, le rapport préconise un effort colossal « dans les dépenses d'avenir : enseignement supérieur, recherche, innovation », « un effort majeur de l'ordre de 3 points de PIB, soit près de 50 milliards d'euros par an : 1 pour la recherche, 1,5 pour l'enseignement

supérieur, 0,5 dans l'innovation, pour atteindre 3% du PIB pour la recherche, 3% pour l'enseignement supérieur, et 1% pour l'innovation ». Nulle préoccupation humaniste ici : il s'agit de « mieux calibrer les filières universitaires [et la recherche] en fonction des besoins de l'économie [traduire : le patronat] », de développer en priorité la recherche privée (par des cadeaux fiscaux aux patrons), ou encore d'augmenter les frais d'inscription (car l'éducation est un investissement dont les bénéficiaires doivent payer le prix).

Alors que le capitalisme devient nécessairement de plus en plus barbare, les révolutionnaires doivent plus que jamais mettre en avant leur projet communiste pour en finir avec l'exploitation et l'aliénation. Pour ne pas effrayer les masses, les « révolutionnaires » du dimanche succombent à contretemps au réformisme le plus plat qui ne peut conduire qu'à aggraver les maux (crise de la conscience communiste, démoralisation...) qu'ils prétendent vouloir combattre.

Gaston Lefranc

ANTI-IMPÉRIALISME

NON AU NÉO-COLONIALISME FRANÇAIS ! NON À LA « FRANÇAÏRIQUE » !

Les réunions publiques contre l'intervention française au Tchad et plus généralement contre le néo-colonialisme français et la « Françafrique », annoncées dans notre précédent numéro, ont connu un certain succès, étant donné la petite taille des groupes qui y appelaient.

Le 2 avril, celle de Lyon, convoquée par le CCI-T, la FSE-Lyon, l'UJCM 69, la LCR et la Fraction de LO, a rassemblé 85 personnes, étudiants, salariés et militants d'organisations françaises et africaines ; une représentante du Groupe CRI y a participé.

Le 10 avril, la réunion de Paris a rassemblé à l'Université Paris-I Tolbiac 70 personnes, à l'appel du Groupe CRI, de la FSE-Paris, de la CNT-Paris-I, du Comité Paris-I pour un Nouveau Parti Anticapitaliste, du CCI-T et de la Zone d'Écologie Populaire, avec la participation de Survie-Paris (association qui milite depuis 1984 contre la « face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la Françafrique »). Après les exposés de Patrick Farbiaz, animateur de la « Semaine anticoloniale », de Raphaël Granvaud, auteur d'un dossier noir à paraître sur l'armée française en Afrique, et de Manuel Domergue, journaliste de retour du Cameroun, les représentants des organisations participantes, des militants africains et plusieurs étudiants et salariés ont pris la parole,

dans une atmosphère de débat fraternel.

À son niveau, le succès de ces deux réunions prouve qu'il existe en France une disponibilité des militants français et africains, comme d'un certain nombre d'étudiants et de salariés, pour engager une véritable campagne contre le néo-colonialisme français en Afrique. Il est de la responsabilité des organisations qui se réclament de l'anti-impérialisme et de l'anti-capitalisme d'engager une telle campagne, au moment où Sarkozy confirme dans ce domaine comme dans les autres la continuité et l'aggravation de la politique menée par ses prédécesseurs.

Dans la mesure de ses forces, le Groupe CRI continuera de se battre pour une telle campagne, notamment en vue d'une manifestation vers l'Élysée dès que possible. Nous invitons les organisations et lecteurs intéressés à nous contacter au plus vite dans ce but.

La base unitaire de cette campagne pourrait par exemple reprendre l'appel unitaire à la réunion du 10 avril à Tolbiac, que nous reproduisons pour cette raison ci-dessous.

L. W.

Tract d'appel à la réunion publique du 10 avril à Paris

La récente intervention de l'armée française au Tchad en soutien au dictateur Idriss Déby, la disparition d'opposants tchadiens, la révélation de la catastrophe écologique dont la multinationale française Areva se rend coupable au Niger, ne sont que les derniers avatars les plus spectaculaires du néo-colonialisme français en Afrique. Cette politique intolérable de l'État et des multinationales françaises ne peut que susciter la révolte des peuples d'Afrique et la colère de tous ceux qui refusent la néo-colonisation. C'est pourquoi il est nécessaire de lancer ici même, en France, une grande campagne anti-colonialiste :

• **Pour le retrait de toutes les troupes françaises d'Afrique**, qu'elles y soient avec ou sans mandat de l'ONU, et de leurs supplétifs de l'Eufor ;

• **Contre le pillage de l'Afrique par le système inique de la « dette » et les multinationales, notamment françaises**, qui surexploitent les travailleurs, méprisent les populations et détruisent l'environnement ;

• **Contre le racisme d'État**, officialisé par le discours de Sarkozy à Dakar le 26 juillet.

C'est ce système de la « Françafrique » (multinationales, état-major de l'armée, cellule Afrique de l'Élysée) qui, par le pillage de leur pays et l'entretien du sous-

développement, oblige des millions d'Africains à braver les pires dangers pour venir chercher du travail en Europe, notamment en France. Ce sont les mêmes responsables successifs de ce système qui permettent ici la surexploitation des travailleurs immigrés, imposent des lois anti-immigrés et l'« immigration choisie »,

refusent de régulariser les sans-papiers et les traquent, multiplient les obstacles à l'inscription à l'Université ou à la poursuite d'études d'étudiants étrangers et refusent le droit de circulation et d'installation des travailleurs et étudiants étrangers (...).

Après l'analyse de la situation et la discussion, seront présentées les initiatives concrètes, notamment :

• **Le lancement du « Mois contre la Françafrique » organisé par Survie à partir du 7 avril.**

• **La proposition d'une grande manifestation unitaire contre le néo-colonialisme français en Afrique.**

CAMPAGNE « PALESTINE 1948-2008 - 60 ANS DE RÉSISTANCE CONTRE ISRAËL - JUSQU'AU RETOUR DE TOUS LES RÉFUGIÉS »

Nous republions ici l'appel de la campagne permanente de soutien à la résistance palestinienne contre Israël, à laquelle le Groupe CRI participe.

Le 29 novembre 1947, l'ONU partage la terre de Palestine sans consulter ses habitants pour la livrer aux colons sionistes qui **déclarent la création de l'État colonial – Israël le 14 mai 1948** après avoir déplacé, expulsé et dispersé à travers le monde près de 900.000 Palestiniens (avant et après le 14 mai), assassiné 15.000 Palestiniens et rasé des centaines de villages avant le 14 mai. **Depuis, Israël continue son plan de colonisation de la Palestine historique par le nettoyage ethnique des Palestiniens**, par la construction du mur et de nouvelles colonies sur les terres occupées en 1948 et en 1967. Aujourd'hui, les 10 millions de Palestiniens (Palestine historique, Liban, Jordanie, Syrie, et ailleurs dans le monde), dont 6,5 millions de réfugiés, continuent de résister, de

revendiquer leurs droits nationaux et historiques sur leur terre, la Palestine. Hier comme aujourd'hui les impérialistes étatsuniens, britanniques, français et les régimes réactionnaires de la région dont l'Arabie Saoudite, l'Égypte, la Jordanie et la Turquie, s'emploient à la destruction de la cause palestinienne et de sa résistance en attisant des conflits internes avec l'aide de collaborateurs palestiniens.

Depuis les élections législatives de janvier 2006, la population de la bande de Gaza est soumise à un blocus international visant à lui imposer de renoncer à la résistance. Les massacres de ces derniers jours ne font que poursuivre le nettoyage ethnique de la Palestine.

Nous soutenons la cause palestinienne, symbole de la lutte des peuples pour leur souveraineté et leur autodétermination contre l'impérialisme et ses alliés.

Mobilisons-nous pour :

• **Soutenir la résistance du peuple palestinien jusqu'à la libération de l'ensemble de la Palestine, le droit au retour dans leurs foyers d'origine de tous les expulsés depuis 1948 et l'abolition du système colonial et raciste de l'État d'Israël.**

• **Nous opposer à la collaboration du gouvernement français avec l'État colonial d'Israël à tous les niveaux.**

Signataires de l'appel de la Campagne Palestine, 1948 - 2008, 60 ans de résistance : Association des Palestiniens en France, Comité palestinien pour le droit au retour section France, Collectif pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah, Nanterre Palestine, ISM France, Mouvement justice pour la Palestine, Joie des Enfants des Camps, Niort-pour-la-Palestine, Abnah Philistine, Contre-Infos, Groupe CRI, Ijtihad, Comité Saint-ouen Solidarité Palestine...

Contact :
campagne60palestine@yahoo.fr

NÉPAL

APRÈS LEUR LARGE VICTOIRE AUX ÉLECTIONS À L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, LES MAOÏSTES PROMETTENT... DE DIRIGER L'ÉTAT BOURGEOIS ET DE DÉVELOPPER LE CAPITALISME !

Dans notre précédent article consacré au Népal (cf. Le CRI des travailleurs n° 30, janvier-février 2008), nous avons montré comment le Parti Communiste du Népal (Maoïste), ou PCN(M), avait trahi les aspirations des masses népalaises en canalisant la révolte populaire dans le cadre de la « démocratie » bourgeoise. Aujourd'hui, après et malgré leur large victoire aux élections à l'Assemblée Constituante du 10

avril, les dirigeants maoïstes réaffirment leur volonté de liquider le processus révolutionnaire en promettant de développer et gérer loyalement le capitalisme et ses institutions.

Victoire électorale du PCN(M)

Un Parlement et un gouvernement d'intérim avaient été formés à la suite du soulèvement populaire d'avril 2006 qui avait

forcé le roi Gyanendra à rendre le pouvoir. Le Parti du Congrès (PC, principal parti de la bourgeoisie et des grands propriétaires terriens) y était largement dominant, avec 133 sièges sur 205 à la Chambre des Représentants et le poste de Premier Ministre. Le PCN(M) disposait seulement de 84 sièges à la Chambre et de quelques postes ministériels. La plupart des analystes politiques avaient par ailleurs prédit une déroute électorale du PCN(M) aux

élections d'avril 2008. Dans ce contexte, la victoire électorale massive du PCN(M) a surpris tout le monde, y compris les maoïstes eux-mêmes¹. L'Assemblée Constituante comprend 601 sièges — 240 attribués au scrutin majoritaire, 335 attribués à la proportionnelle avec des quotas pour garantir la représentation des femmes, des basses castes et des minorités ethniques, et 26 pourvus par le nouveau gouvernement d'intérim. Le PCN(M) a d'ores et déjà remporté 120 sièges au scrutin majoritaire et a recueilli plus de 30% au scrutin proportionnel, ce qui lui garantit une très large majorité (mais non absolue) à l'Assemblée Constituante. Le Parti du Congrès et le Parti Communiste Unifié Marxiste-Léniniste (UML) ont quant à eux été très sérieusement affaiblis (respectivement 37 et 33 sièges au scrutin majoritaire, 22% et 21% à la proportionnelle). Il faut aussi noter que les partis monarchistes ont été complètement laminés (0 siège au scrutin majoritaire, moins de 4% à la proportionnelle).

Les résultats de ces élections, dont les « observateurs internationaux » ont dû reconnaître le caractère équitable, doivent avant tout être analysés comme reflétant la volonté des masses népalaises d'en finir avec le régime monarchiste, l'oppression, l'exploitation. Le PC et l'UML, incapables de répondre aux aspirations des masses alors qu'ils avaient été au gouvernement depuis des années, ont ainsi été largement désavoués. Le PCN(M), au contraire, a toujours mené une lutte intransigeante contre le régime monarchiste et avait pour programme de combattre le système discriminatoire des castes et l'exploitation des paysans sans-terre. C'est pourquoi il a non seulement gagné dans les régions rurales sous son contrôle, mais également dans la capitale, Katmandou, où il a remporté 7 sièges sur 15 au scrutin majoritaire.

¹ Ceux-ci, en effet, ont fait repousser deux fois les élections afin d'exiger une part plus importante de proportionnelle, craignant d'être laminés au scrutin majoritaire. Au vu des résultats, cela s'est révélé être une erreur.

Les dirigeants du PCN(M) promettent de développer le capitalisme

Les aspirations des masses népalaises seront cependant vite déçues. Aussitôt les résultats électoraux connus (et conformément à un accord pré-électoral), les dirigeants maoïstes ont proposé de former un gouvernement d'union nationale avec la participation du PC et de l'UML. Le programme qu'ils mettent en avant n'a rien à voir avec le socialisme ou un début de transition vers le socialisme : il s'agit purement et simplement (et ouvertement) d'un programme nationaliste bourgeois.

Ainsi, le principal idéologue du PCN(M), Baburam Bhattarai, a-t-il déclaré dans un entretien au *Nepali Times* : « *Quand nous disons que nous voulons en finir avec le féodalisme, cela ne veut pas dire en finir avec la propriété privée. Notre développement économique veut dire, pour reprendre notre vocabulaire, une révolution démocratique bourgeoise, en d'autres termes : collectivisation, socialisation et nationalisation ne sont pas à l'ordre du jour* » ; et il a ajouté : « *Sans politique monétaire et fiscale [adéquate], les intérêts étrangers peuvent devenir prédominants, donc l'État doit protéger le secteur privé domestique et le marché libre*². » Dans la même veine, Bhattarai a répondu à une question sur les Investissements Directs Étrangers (IDE) de la manière suivante : « *Notre économie doit être orientée vers l'auto-suffisance, la dignité et le capitalisme industriel. Nous ne sommes pas contre les IDE, ils peuvent compléter nos efforts. Mais les IDE doivent être soumis à l'intérêt national. Nous ne pensons pas que l'économie du Népal puisse se développer à moins de déraciner le féodalisme et l'impérialisme et de les remplacer par le capitalisme industriel national*³. »

² *Nepali Times* du 16 avril 2008, <http://www.nepalitimes.com.np/election/news.php?id=32> (nous traduisons).

³ Abhiyan du 15-21 juin 2007, <http://www.nepalitimes.com/issue/353/FromtheNepaliPress/13631> (nous traduisons).

Dans un autre entretien, Bhattarai a déclaré vouloir rendre les rapports entre patrons et travailleurs plus harmonieux : « *Le problème principal est qu'on n'a pas été capable d'élever la productivité. Si on augmente la production, alors le taux de profit des capitalistes et le taux de salaire des travailleurs vont également augmenter*. »⁴ Ce prétendu marxiste prétend ainsi qu'il n'y aurait pas de contradiction entre le taux de profit et le taux de salaire, que la croissance de l'un et de l'autre résulterait naturellement et harmonieusement de l'augmentation de la productivité, c'est-à-dire en somme que le capitalisme profiterait à tout le monde ! Or dans la conjoncture historique actuelle, le taux de profit augmente avant tout par la diminution du taux de salaire dans les pays impérialistes, et par une monstrueuse surexploitation, doublée d'une terrible oppression, dans les pays comme la Chine, qui ne saurait être un modèle acceptable pour le développement du Népal. Bhattarai ment donc sciemment aux ouvriers népalais pour leur faire accepter sa politique de collaboration de classe contre-révolutionnaire, qui aboutira nécessairement à une plus grande soumission des travailleurs népalais aux capitalistes en général et aux impérialistes en particulier.

Quant à la question de la réforme agraire, qui est d'une importance capitale dans ce pays essentiellement agricole et où existent de très grandes inégalités⁵, on ne peut qu'être méfiant sur la manière dont le PCN(M) mettra en œuvre sa promesse électorale de « réforme agraire révolutionnaire ». En effet, dans la mesure même où il ne veut pas s'en prendre sérieusement à la propriété privée, sous peine de faire fuir les « investisseurs », il est douteux que PCN(M) exproprie par la force les grands propriétaires,

⁴ *Himalayan Times* du 7 mai 2008, <http://www.thehimalayantimes.com> (nous traduisons).

⁵ Selon le *Khaleej Times* du 26 avril 2008, <http://www.khaleejtimes.com> (nous traduisons), 16% des paysans sont sans-terre, 47% des ménages possédant de la terre détiennent seulement 15% de la superficie cultivable, alors que 5% des ménages en détiennent 37%.

mais d'un autre côté, il serait impossible de leur racheter leurs terres sans ruiner l'État népalais. Ken Ohashi, représentant népalais à la Banque Mondiale, s'est ainsi exprimé sur les contradictions du PCN(M) au lendemain d'une rencontre des dirigeants du PCN(M) avec des donateurs internationaux en janvier 2007 : « *[Les dirigeants du PCN(M)] ont insisté sur l'importance de développer une économie de marché, ce avec quoi nous sommes d'accord, mais dans le même temps, Baburam Bhattarai a mis l'accent sur la nécessité de la réforme agraire et d'un plafond de propriété de quatre hectares. Il a estimé que 25% des propriétés, ce qui est une part significative, seraient au-dessus de ce plafond, et donc seraient destinées à être redistribuées. Cela est peut-être vrai, mais si les maoïstes disent qu'ils respectent le système de marché, ils acceptent implicitement les droits de propriété privée. La question est comment le gouvernement va payer pour un rachat des terres à une échelle aussi large. Vont-ils prendre la terre par la force ? Je pense que cela sape réellement la confiance des investisseurs. Peut-être y a-t-il une bonne explication à cela, mais nous sommes repartis avec le sentiment de ne pas avoir tout à fait compris leur plan*1. » Dans les faits, lors de son entrée dans le jeu « démocratique » et pour témoigner de sa bonne volonté, le PCN(M) a accepté de dissoudre les « gouvernements populaires » dans les régions sous contrôle maoïste, alors que ces « gouvernements populaires » étaient chargés d'appliquer les premières mesures révolutionnaires, notamment la distribution de la terre aux paysans pauvres. Enfin, dans certaines régions, comme dans le district du Dang, le PCN(M) est allé jusqu'à demander à ses cadres et aux paysans de rendre les terres confisquées aux anciens propriétaires, ce qui n'a pas manqué

¹ *Nepali Times* du 5-11 janvier 2007, <http://www.nepalitimes.com/issue/330/FromtheNepaliPress/13060> (nous traduisons).

de provoquer le mécontentement des paysans concernés2...

Le maoïsme ne peut conduire le processus révolutionnaire qu'à une impasse

Mais si les dirigeants du PCN(M) ont pu être aussi francs en parole et en fait, c'est parce qu'ils appliquent la théorie maoïste (en fait stalinienne) de la « révolution par étapes » avec une stricte orthodoxie. C'est ainsi que le Comité de Solidarité franco-népalais (soutenu principalement par Voie Prolétarienne-Partisan, organisation maoïste présente en France³) justifie la stratégie de collaboration de classe du PCN(M) avec la bourgeoisie nationale : « *Comme l'a démontré Mao Tse-Tung, le passage au socialisme pour un pays semi-colonial [...] et semi-féodal [...] doit passer par une phase de transition qui s'appelle l'étape de Nouvelle Démocratie. Cette étape se définit par l'alliance de classe entre la paysannerie, le prolétariat et la bourgeoisie nationale, sous le leadership du prolétariat. L'inclusion de la bourgeoisie nationale est essentielle au processus car c'est elle qui détient le capital (argent et moyens de production) nécessaire au développement de l'industrie, base du socialisme*4. » C'est là un révisionnisme pur et simple du marxisme : dès 1848, Marx a défini que la seule stratégie possible pour le prolétariat est une stratégie d'indépendance de classe, fondée sur l'auto-organisation et la construction de d'organisations ouvrières indépendantes des partis bourgeois et petits-bourgeois. Dans les pays dominés sociologiquement par la

² *Nepal News* du 13 mai 2007, <http://www.nepalnews.com/archive/2007/may/may14/news07.php>

³ Le Parti Communiste Marxiste-Léniniste-Maoïste (PCMLM), autre organisation maoïste présente en France, dénonce fermement la stratégie « démocratique » du PCN(M), mais ne dit rien sur les intentions pourtant clairement affichées du PCN(M) de développer le capitalisme (cf. son site <http://www.lescommunistes.net/~infos/pcmlm.html>)

⁴ Article du 6 mai 2008 sur le site du Comité de Solidarité franco-népalais, <http://nouveaunepal.over-blog.com>

paysannerie, Lénine et l'Internationale communiste ont expliqué que le prolétariat devait réaliser une alliance avec la paysannerie pauvre et la diriger, mais absolument pas avec la bourgeoisie : c'est tout le sens du combat du Parti bolchevik contre les réformistes mencheviks qui voulaient subordonner le prolétariat à la bourgeoisie démocratique.

Plus loin, le Comité de Solidarité franco-népalais approuve la volonté du PCN(M) de développer le capitalisme : « *[...] Le Népal a besoin de passer par une phase capitaliste de 2 à 5 ans, comme la Chine de Mao a dû le faire après 1949. Une des particularités de cette phase est qu'elle prépare le développement du socialisme et non la continuité du capitalisme. Ainsi, il ne s'agit pas d'un développement de capitalisme "pur" mais d'un développement d'un capitalisme sous contrôle et le développement en parallèle du socialisme – notamment au travers des coopératives.* »⁵ Cette thèse révisionniste stalinienne consistant à faire croire qu'un parti éclairé peut « contrôler » le système capitaliste et l'orienter dans le « bon » sens va à l'encontre du matérialisme historique. En effet, le développement du capitalisme, donc le renforcement économique et social de la bourgeoisie, entraîne nécessairement son renforcement politique. Lorsque le capitalisme sera bien développé (ce qui est de toute façon impossible au-delà d'un certain niveau peu élevé dans le cadre d'un pays dominé et très pauvre comme le Népal), la bourgeoisie aura tout le loisir de remplacer le PCN(M) si ce dernier venait à ne plus lui convenir, d'autant plus que la politique actuellement envisagée par le parti maoïste lui fera perdre une bonne partie de sa popularité parmi les masses. Dans le contexte de l'URSS de 1930, Trotsky a ainsi répondu aux mencheviks qui prônaient la restauration du capitalisme : « "À toi les usines et les fabriques" – dit le menchevisme à la bourgeoisie – "et à nous en échange la possibilité de devenir députés, maires, ministres (...) en Allemagne et en Angleterre".

⁵ *Idem.*

[...] En 1917, le menchevisme au pouvoir défendait la bourgeoisie contre la Révolution d'Octobre. Toutefois, nous avons vu que la bourgeoisie, ne se fiant pas au menchevisme, cherchait un Kornilov. » (Léon Trotsky, « Vers le capitalisme ou vers le socialisme ? », 25 avril 1930.)

Le fait que les dirigeants maoïstes se sont engagés dans le processus « démocratique » bourgeois (impliquant notamment qu'ils déposent les armes, qu'ils dissolvent les « gouvernements révolutionnaires » et qu'ils participent au gouvernement de l'État bourgeois), alors qu'ils bénéficiaient d'un rapport de force favorable et d'un prestige immense au sein de la population, avait constitué en soi une trahison (voir Le

CRI des travailleurs n° 30). Mais aujourd'hui, ils s'approprient à diriger eux-mêmes l'État bourgeois au service du capitalisme et, nécessairement, quelles que soient les limites qu'ils prétendent leur imposer, au service des multinationales impérialistes. Or la poursuite du processus révolutionnaire au Népal implique au contraire de développer l'auto-organisation des travailleurs – ouvriers et paysans – jusqu'à la constitution d'organes de double pouvoir (soviets), de réarmer les ouvriers et paysans, de réaliser la réforme agraire (confiscation de la terre des grands propriétaires terriens sans indemnités ni rachat, redistribution aux paysans pauvres), de collectiviser les grands moyens de production, de mettre les grandes

entreprises nationalisées sous le contrôle des travailleurs, de placer le développement des petites entreprises sous le contrôle de l'État, d'imposer le monopole du commerce extérieur et d'impulser une politique internationaliste (notamment le développement d'une stratégie révolutionnaire dans les pays voisins, à commencer par l'Inde et la Chine),... Il est donc nécessaire, ici comme ailleurs, de construire une force réellement communiste et révolutionnaire, c'est-à-dire trotskyste, qui convainque de cette orientation les masses ouvrières et paysannes.

Quôc-Tê Phan

VENEZUELA

LES OUVRIERS DE SIDOR IMPOSENT LA « NATIONALISATION » ET FONT TOMBER LE MINISTRE DU TRAVAIL : BILAN ET PERSPECTIVES D'UNE LUTTE TOUJOURS EN COURS

La défaite de Chavez lors du référendum constitutionnel en décembre 2006, produit d'une abstention ouvrière et populaire massive, avait exprimé une modification dans l'état d'esprit des masses, lassées de la contradiction toujours plus éclatante entre les discours « socialistes » du président et les difficultés persistantes de la vie quotidienne¹. Cette défaite n'avait cependant pas réellement renforcé l'opposition bourgeoise ouvertement pro-impérialiste, qui n'avait pas obtenu plus de voix que lors des précédents scrutins. Tout en poussant Chavez à adopter dans l'immédiat une politique plus nettement favorable à la bourgeoisie, ce résultat laissait la situation relativement ouverte, rendant possible aussi bien un renforcement de l'opposition bourgeoise qu'une intervention de la classe ouvrière avec son profil propre.

Le conflit

Située dans la ville de Puerto Ordaz, au sein de l'État de Bolivar, dans l'est du pays, l'usine sidérurgique de Sidor (**Siderurgica del Orinoco**) au Venezuela est la plus grande d'Amérique Latine. Elle fournit 80% du marché vénézuélien. Elle avait été privatisée pour une bouchée de pain en 1997 par Rafael Caldera, l'ancien président de la République, avec la complicité de la bureaucratie syndicale. Lors de sa campagne, Chavez avait promis de la renationaliser, mais depuis son élection en 1998 il n'avait rien fait en ce sens. Au début du conflit, l'usine était donc détenue à 60%, via la holding Ternium, par la multinationale italo-argentine Techint, à 20% par l'État vénézuélien et à 20% par les ouvriers. Alors qu'en 1997, au moment de sa privatisation, elle comptait 15 000 ouvriers fonctionnaires, elle employait en 2007 environ 4500 ouvriers en CDI et 8500 employés précaires, pour la plupart salariés de sous-traitants. Pendant ces dix ans, profitant de la

crise du secteur, le patronat avait réussi à remettre en cause une à une les conquêtes inscrites dans le statut des travailleurs, en profitant de soutien du gouvernement et de la bureaucratie syndicale, qui présentaient aux travailleurs les sacrifices comme inévitables.

L'origine du conflit

En ce sens, si le conflit s'est noué autour du renouvellement de la convention collective, venue à échéance en février 2007, il a aussi des racines plus profondes dans la colère accumulée par les travailleurs après tant d'années de recul et de surexploitation. Malgré la situation florissante de l'entreprise, le patron ne voulait concéder que des augmentations de salaires dérisoires en comparaison de l'inflation, refusait l'intégration complète des travailleurs des entreprises sous-traitantes à la convention collective de Sidor, prétendait ne pas payer intégralement les congés, ni une couverture maladie permettant réellement de se faire soigner, etc. Après de longs mois de négociations

¹ Voir notre article dans Le CRI des travailleurs n° 30, jan.-fév. 2008.

infructueuses entre le SUTISS (Syndicat Unique des Travailleurs de l'Industrie Sidérurgique de Sidor) et le patronat, le conflit s'est engagé sous la pression des travailleurs de base. Ce sont eux qui ont fait échouer le premier projet de nouvelle convention collective en le dénonçant à leurs camarades devant l'usine, en faisant signer des pétitions, en commençant à élaborer leur propre projet de nouvelle convention collective. Dans ce contexte, l'exigence d'une renationalisation de l'entreprise est apparue à nouveau avec vigueur et s'est renforcée au fur et à mesure que le patronat a fait traîner les négociations en longueur.

Étape 1 : Le front unique entre Ternium-Sidor et le gouvernement Chavez se heurte à la détermination des ouvriers

Face à l'enlisement des négociations, le SUTISS appelle à des arrêts de travail d'une durée croissante pour faire pression sur le patronat. Le gouvernement Chavez intervient alors directement par l'intermédiaire de son ministre du Travail, Juan Ramon Rivero, par ailleurs dirigeant de la FSBT (Force Socialiste Bolivarienne des Travailleurs), le courant syndical officiel de Chavez au sein de l'UNT (la principale centrale syndicale au Venezuela).

Il tente d'abord de défendre l'essentiel de la proposition patronale, en faisant parallèlement poursuivre les syndicalistes combattifs. Premier échec. Puis il s'efforce d'imposer l'arbitrage d'une commission de conciliation, nommée par le gouvernement, dont la décision s'imposerait aux deux parties sans recours possible. Nouvel échec. Il tente enfin de mettre en place une Commission de Haut Niveau pour reprendre la discussion tripartite sur la convention collective. Nouvel échec. Face à chaque nouvelle manœuvre, la réponse des ouvriers de Sidor a été un nouvel arrêt de travail, plus long que le précédent. Le gouvernement tente alors de briser la lutte en déchaînant une brutale répression : un premier affrontement a lieu le 4 mars, où les ouvriers mettent en

déroute la Garde Nationale (police placée directement sous le commandement du Président) qui les a attaqués à coups de gaz lacrymogènes, tirs à la carabine de chasse, tirs en l'air. Une opération de répression de grande envergure est montée par la Garde Nationale le 14 mars, qui aboutit à des dizaines de blessés et des dizaines d'arrestations d'ouvriers. Sans même attendre d'appel du syndicat, les ouvriers paralysent immédiatement l'usine pour 72 h. Tout au long du conflit, un certain processus d'auto-organisation se développe, exerçant une forte pression sur la direction du SUTISS, qui maintient par conséquent une position ferme. Le gouvernement tente alors de contourner le syndicat en prétendant imposer un référendum sur l'accord. C'est encore un échec : en riposte, le syndicat organise lui-même un référendum (formulant donc les questions et contrôlant le scrutin) parmi les ouvriers... qui rejettent à 84% l'accord proposé et se prononcent pour la poursuite de la lutte...

Les ouvriers de Sidor appellent les travailleurs des autres entreprises de la région et plus largement de tout le pays à soutenir leur lutte par des prises de position, par un soutien financier, par des grèves. La région de l'usine Sidor est l'une des plus industrialisées du pays : on y trouve les plus grandes exploitations pétrolières (détoit de l'Orénoque), mais aussi des usines d'aluminium, de la métallurgie, de pneumatiques, d'électricité, etc., qui concentrent au total plus de 55 000 ouvriers. Ces entreprises ont été touchées par une vague de grèves et ont été solidaires de la lutte des ouvriers de Sidor. Fin mars, une réunion syndicale de soutien à leur combat a rassemblé des représentants de plus de 100 syndicats venus de tout le pays.

Étape 2 : Chavez annonce la « nationalisation » pour maintenir son contrôle sur la classe ouvrière

La décision prise par Chavez de « nationaliser » a été interprétée par certains comme un « désaveu cinglant » pour son ministre du Travail. En réalité, comme l'a d'ailleurs rappelé Chavez lui-même, personne dans son gouvernement

n'est autonome. C'est bien évidemment sur ses ordres que son ministre du Travail a tenté d'imposer aux ouvriers les exigences de la multinationale. Pourquoi Chavez a-t-il donc opéré un virage à 180 degrés ? Comme tout dirigeant de ce que Trotsky appelait un « régime bonapartiste *sui generis* »¹, il est soumis d'un côté à la pression de l'impérialisme, en l'occurrence de la multinationale Techint et des gouvernements italien et argentin, de l'autre à celle du prolétariat. Mais bien qu'il soit, comme dirigeant bourgeois, plus sensible à la pression de l'impérialisme et de la bourgeoisie, il ne peut pas ignorer purement et simplement la pression du prolétariat, si celle-ci se montre déterminée, car il a besoin du soutien du prolétariat pour rester assez fort face à la bourgeoisie ouvertement pro-impérialiste. C'est pourquoi il s'était d'abord montré plus sensible aux pressions du gouvernement argentin, défendant les intérêts de Technint ; mais, dans ce cas, refuser de céder aux exigences des ouvriers de Sidor, c'eût été se contraindre à un affrontement très dur avec eux : puisque les manœuvres et la forte répression n'avaient pas réussi à les vaincre, il aurait fallu passer un cran au-dessus. Or, comme ils étaient entourés du soutien de la majorité des ouvriers de la région, recourir à un tel affrontement, c'était prendre le risque de s'aliéner d'importants secteurs de la classe ouvrière et faciliter le travail de ceux qui combattent pour l'aider à acquérir son indépendance politique. Mais, vu les bases de son pouvoir, qui repose sur un équilibre instable entre les deux principales classes en conflit, cela aurait consisté à scier la branche sur laquelle il est assis. Cela eût été d'autant plus dangereux dans un contexte politique général où le gouvernement est fragilisé par sa défaite au référendum, et le mécontentement ouvrier et populaire, stimulé par la crise d'approvisionnement des magasins, par la hausse des prix, par la crise du logement, etc., tend à croître, commençant à mettre en question la personne même de Chavez.

¹ Voir notre article dans Le CRI des travailleurs n° 14 de sept.-oct. 2004.

Étape 3 : Chavez est contraint de se séparer de son ministre du Travail

Quelques jours à peine après l'annonce de la nationalisation, Chavez est obligé de se séparer de son ministre du Travail, trop discrédité parmi les ouvriers après son rôle dans le conflit pour pouvoir encore rendre des services à son maître. S'il avait réussi à vaincre la lutte des ouvriers du pétrole, puis à neutraliser celle de la fonction publique, Juan Ramon Rivero s'est cassé les dents sur les ouvriers de Sidor. En ce sens, au-delà même du conflit propre à Sidor, il s'agit d'un revers pour Chavez et donc d'une victoire pour toute la classe ouvrière. En effet, il ne peut se maintenir durablement au pouvoir sans intégrer à l'État le mouvement ouvrier : c'était précisément la tâche qu'il avait confiée au dirigeant de la FSBT en le nommant à ce poste. Ce dernier, avant de quitter son poste, a appelé à la constitution d'une nouvelle centrale syndicale, distincte de la CTV (la confédération entièrement corrompue liée au régime d'avant Chavez, qui selon Rivero n'existe plus), mais aussi de l'UNT, qui selon lui ne représente pas les ouvriers. C'est un ultime coup pour poursuivre son labeur inlassable visant à désorganiser la classe ouvrière. Pour le remplacer dans cette fonction, Chavez a décidé de nommer un dirigeant de longue date du Parti communiste vénézuélien passé au PSUV, et jusque-là vice-président du Parlement.

Les perspectives

La « nationalisation » ne règle rien

L'annonce de la « nationalisation » en elle-même ne règle pas les problèmes liés à la convention collective. Le gouvernement pourrait même tenter de profiter de la joie des ouvriers apprenant la nationalisation pour essayer de faire traîner en longueur la négociation, même si une telle tentative paraît relativement peu probable, car vu la détermination des ouvriers de Sidor, elle est vouée à l'échec.

De plus, Chavez a annoncé la nationalisation, mais n'a pas dit comment elle allait se faire. On peut supposer que, fidèle à sa méthode « légaliste », il va tout simplement racheter avec l'argent de l'État — qui provient essentiellement du labeur des ouvriers du pétrole par l'intermédiaire de PDVSA (Pétrole Du Venezuela Société Anonyme) — les actions de Techint au prix du marché. Le respect du droit, qui repose sur la propriété privée des moyens de production, revient à respecter les intérêts des propriétaires des grands moyens de production, au détriment de ceux des travailleurs salariés. Il est en outre probable que Chavez essaye de maintenir une sorte d'entreprise d'économie mixte, avec une majorité des actions à l'État, comme il l'a fait dans le secteur pétrolier.

Enfin, il est certain que Chavez s'efforcera de maintenir une organisation capitaliste de l'usine, comme il l'a déjà fait à PDVSA où il a progressivement fait disparaître les mesures de contrôle ouvrier qui existaient au lendemain de la victoire contre le lock-out patronal de 2003.

Pour la nationalisation totale de Sidor sans indemnité et sous contrôle ouvrier !

Dans ce contexte, les communistes révolutionnaires doivent non seulement lutter pour l'adoption d'une convention collective conforme aux revendications des ouvriers, en particulier comprenant l'intégration de tous les ouvriers précaires des sous-traitants dans cette convention collective, mais aussi, dès maintenant, mettre en avant le mot d'ordre de la nationalisation totale de Sidor sans indemnité ni rachat et sous contrôle des travailleurs. Cette orientation est essentielle pour aider un secteur de la classe ouvrière à comprendre la nature bourgeoise de l'État bolivarien et à conquérir son indépendance politique de classe. En effet, ce mot d'ordre pose la question de savoir qui est réellement en mesure de réorganiser la production pour satisfaire les besoins des masses laborieuses : Chavez ou la classe ouvrière dirigée par un parti révolutionnaire ? En raison du

rayonnement de la lutte des ouvriers de Sidor dans l'ensemble de la classe ouvrière, réussir à imposer le contrôle ouvrier dans l'usine modifierait substantiellement les rapports de force entre les classes. C'est la raison pour laquelle ce sera une lutte acharnée : comme l'État utilisera tous ses moyens pour empêcher le contrôle ouvrier à Sidor, les ouvriers de Sidor ne pourraient vaincre sans recevoir l'appui d'autres secteurs de la classe ouvrière et sans un progrès significatif dans la conscience de classe du prolétariat.

Pour une UNT unifiée et indépendante de l'État et pour un parti des travailleurs indépendant

La victoire de Sidor illustre la puissance de la classe ouvrière lorsqu'elle parvient à soumettre ses syndicats à son contrôle, c'est-à-dire à leur imposer une ligne indépendante de l'État. C'est pourquoi la lutte pour l'unification et l'indépendance de l'UNT par rapport au patronat comme à l'État est fondamentale, et la construction pour cela d'un courant lutte de classe dans l'UNT, avec le courant C-CURA dirigé par Chirino, est une tâche primordiale.

Mais il serait illusoire de penser pouvoir la mener à bien, sans combattre simultanément pour l'indépendance politique de la classe ouvrière, c'est-à-dire pour un parti des travailleurs indépendant de l'État bourgeois « bolivarien ». En effet, il existe de nombreux militants lutte de classe et de nombreux travailleurs d'avant-garde qui ne cessent de se heurter, dans leur lutte quotidienne, à l'appareil d'État, sans avoir encore pour autant une conscience politique de classe claire, faute d'un parti qui leur soit propre. C'est pourquoi, dans une telle période, l'effort d'une organisation révolutionnaire doit être d'œuvrer à sa propre construction en tant que fraction la plus avancée du prolétariat, en mettant en avant des mots d'ordre transitoires qui partent des besoins actuels des masses et permettent de les organiser dans un parti représentant leurs intérêts de classe en rupture avec le nationalisme bourgeois. Mais un parti des travailleurs indépendant ne

peut pas être construit sans indiquer clairement que seul un gouvernement des travailleurs, par les travailleurs et pour les

travailleurs pourra réellement mettre un terme à la domination impérialiste, au chômage, à la vie chère et à la pénurie de logement,

contrairement au régime de Chavez qui reste soumis au capitalisme.

Antoni Mivani

ARGENTINE

SOLIDARITÉ AVEC LES OUVRIERS DE MAFISSA !

ARRÊT DE TOUTES LES POURSUITES ! RÉINTÉGRATION DE TOUS LES TRAVAILLEURS LICENCIÉS OU MIS À PIED ! PAIEMENT DES SALAIRES DUS POUR CHACUN DES 180 JOURS DU LOCK-OUT PATRONAL !

Mafissa est une entreprise détenant le monopole de la fabrication de fibre textile synthétique en Argentine. Elle emploie plus de 500 ouvriers dans son usine de la localité d'Olmos, à côté de la ville de La Plata, dans la Province de Buenos Aires. Son propriétaire, Jorge Curi, a repris l'entreprise de son père, qui avait soutenu politiquement le coup d'État militaire de 1976 et avait eu recours aux services spéciaux de la police pour pourchasser les travailleurs combattifs de son usine, conduisant à la « disparition » de 15 d'entre eux, dans le cadre d'une politique de terrorisme d'État qui a fait plus de 30 000 « disparus ».

S'appuyant sur les résultats de la violente offensive de la bourgeoisie dans les années 90 pour flexibiliser le travail, sous la direction du gouvernement de Menem, Curi avait imposé dans son usine des conditions d'exploitation terribles : il y avait seulement 150 travailleurs en CDI pour 350 précaires, des salaires de misère et des cadences infernales. Suite à la récupération du syndicat de l'usine par des militants d'extrême gauche et des travailleurs combattifs, les ouvriers de Mafissa avaient réussi au printemps 2007 à imposer par une dure lutte de 42 jours l'embauche de tous les salariés en CDI et la fixation du salaire d'embauche à 2 300 pesos par mois, soit approximativement la somme nécessaire pour subvenir aux besoins d'une famille.

C'est pour cette raison que le patron a décidé, à l'automne 2007, d'engager une lutte implacable. Il disait vouloir licencier 103 ouvriers sous prétexte d'une prétendue crise à venir dans ce secteur. En réalité, il

voulait détruire cette nouvelle organisation des travailleurs, qui leur avait permis de lui imposer des acquis limitant l'exploitation, et accroître ses profits. Pourtant, il bénéficiait déjà d'une exonération totale d'impôts de la part du gouvernement fédéral, presque suffisante pour payer les maigres salaires des ouvriers (5% du chiffre d'affaires). Le Ministère du Travail de la province de Buenos Aires (dirigé par Daniel Scioli, fidèle des Kirchner, c'est-à-dire de l'ancien président et de l'actuelle présidente de la République), devant l'évidence de l'absence de crise et sous la pression de la mobilisation des travailleurs, a dû rejeter sa décision. Mais Curi n'a pas hésité à passer outre, licenciant donc illégalement plus de 100 travailleurs, sans que le gouvernement de la Province lève le petit doigt pour s'y opposer.

Puis, face à la résistance des salariés licenciés, le patron est allé encore plus loin, mettant à pied des centaines d'autres ouvriers, ralentissant fortement la production à partir de novembre 2007, jusqu'à l'arrêter purement et simplement en janvier 2008, jetant tous les travailleurs à la rue sans salaire. À chaque étape, Curi a pu compter sur l'appui des forces de répression, mises à disposition par le gouvernement de la Province, qui ont attaqué une manifestation pacifique des travailleurs le 2 octobre 2007, puis le piquet de grève, et menacé le campement dressé devant l'usine.

Malgré l'évidence, le gouvernement de la Province de Buenos Aires a refusé de condamner le lock-out illégal organisé par Curi. De même, le tribunal n'a pris aucune

disposition pour faire exécuter sa propre décision obligeant le patron à réintégrer les travailleurs licenciés ou mis à pied et à payer les salaires dus depuis le début du lock-out.

Constatant que, depuis 80 jours, le Ministère du Travail laissait Curi commettre toutes sortes d'actes illégaux, et craignant que le patron ne fasse vider l'entreprise de ses machines, les travailleurs de Mafissa ont décidé le 18 février d'occuper leur usine.

Malgré toutes les manœuvres du patron, du gouvernement et du syndicat national du textile dirigée par une bureaucratie pro-patronale (AOT), la résolution des ouvriers restait intacte. Ils avaient mis en place un fonds de solidarité pour financer la grève, cherché le soutien des syndicats ouvriers combattifs, de l'assemblée interprofessionnelle de La Plata (qui regroupe la majorité des partis d'extrême gauche, les syndicats combattifs, les associations étudiantes et de défense des droits de l'homme de La Plata), des organisations étudiantes, des associations de défense des droits de l'homme, et organisé des activités pour populariser leur lutte auprès de la population.

Alors que le tribunal venait de confirmer la décision obligeant le patron, sous peine d'amende journalière, à remettre l'usine en marche, à réintégrer tous les travailleurs licenciés ou mis à pied, à payer tous les salaires perdus depuis l'arrêt de l'usine, le gouvernement de la Province a mis sur pied une gigantesque opération de répression, mobilisant plus de 500 policiers, armés jusqu'aux dents, avec des unités spéciales et des voitures d'assaut, pour briser l'occupation de

l'usine, le jeudi 17 avril 2008. Malgré les centaines de travailleurs, étudiants, familles et organisations qui ont rapidement entouré l'usine, la police a attaqué les ouvriers avec des gaz lacrymogènes et des tirs de balles en plastique.

Les 18 travailleurs qui étaient restés dans l'usine pour exiger que le patron applique enfin les mesures auxquelles il est tenu, ont été arrêtés. En outre, d'une façon scandaleuse, le juge César Melazo a modifié les chefs d'inculpation retenus contre eux : ils sont aujourd'hui accusés, sans le moindre élément de preuve, de violence avec arme et avec circonstances aggravantes et risquent ainsi 10 ans de prison.

Face à cette « justice » de classe évidente, la solidarité avec les travailleurs de Mafissa s'est développée comme une traînée de poudre à travers tout le pays pour exiger la libération des ouvriers, l'arrêt de toutes les poursuites et l'application de la décision de justice obligeant Curi à réintégrer tous les travailleurs et à leur payer les salaires impayés depuis le début du lock-out. On remarque notamment la déclaration de Hebe de Bonafini, présidente de l'Association des Mères de la Place de Mai, la

déclaration du Centre pour la Défense des Droits de l'Homme (CeProDH), la déclaration de nombreux syndicats (Syndicat des Céramistes de Neuquen, syndicats des usines Emfer, Donneley, Fate, ATE-Indec, de la CTA-Bahia Blanca, de la CTA-La Pampa, etc.), les déclarations de centre d'étudiants (de sociologie de philosophie et de lettres de l'Université de Buenos Aires, etc.).

Sous la pression, les ouvriers arrêtés ont été libérés lundi 20 avril, mais ils restent poursuivis. Ils se sont immédiatement réunis pour décider les mesures à prendre pour continuer la lutte jusqu'à la victoire : se réunir devant l'usine mardi 21 avril pour exiger l'application des décisions de justice en leur faveur, organiser jeudi 23 une manifestation pour l'arrêt des poursuites et la satisfaction de leurs revendications et relancer le fonds national de solidarité avec leur lutte pour ne pas être vaincus par la faim.

La lutte des travailleurs de Mafissa est celle de toute la classe ouvrière d'Argentine pour mettre un terme à la précarité généralisée, pour rompre le prétendu « pacte social » imposant des salaires de misère et les élever au niveau des besoins pour

vivre dignement, pour imposer leur organisation de classe au patronat. Leur victoire serait une victoire pour toute la classe ouvrière. C'est pourquoi les syndicats et organisations qui se réclament du mouvement ouvrier ont le devoir de réaliser un front unique ouvrier et d'appeler l'ensemble des travailleurs à se mobiliser pour faire céder le patron, le gouvernement et le tribunal.

Cette lutte a une importance internationale : il elle montre non seulement avec évidence que les gouvernements et les tribunaux des États soi-disant « démocratiques » sont au service du patronat, mais aussi que la mobilisation solidaire des travailleurs et les méthodes de lutte déterminées telles que l'occupation des usines, rencontrent le soutien des travailleurs et des étudiants et permettent de construire un vrai rapport de force. C'est pourquoi les organisations qui se revendiquent de l'internationalisme ouvrier doivent faire connaître cette lutte et en être solidaires.

Groupe CRI
25 avril 2008

HISTOIRE

MAI-JUIN 1968 EN FRANCE GRÈVE GÉNÉRALE MAIS SITUATION RÉVOLUTIONNAIRE TRAHIE

« Le pouvoir aux travailleurs ! », « Gouvernement ouvrier ! » Dans les entreprises occupées, dans les manifestations monstres, dans les assemblées générales et les meetings improvisés, en ces mois de mai et juin 1968, l'exigence est montée, disant l'espoir d'en finir avec un régime — le gaullisme autoritaire et policier —, un système — le capitalisme exploiteur de la force de travail humaine s'épuisant au nom des exigences du profit —, un ordre néo-colonial — l'impérialisme n'en finissant pas de piller les ressources des peuples dominés, voire, purement et simplement, de les massacrer. En mai et juin 1968, des millions de travailleurs brisent avec le quotidien de leur exploitation et

l'enchaînement à la logique des normes industrielles et productivistes. Ils se réapproprient la parole confisquée jusqu'alors par l'idéologie dominante et ses instruments divers. Des milliers de tracts et de cahiers de revendications sont élaborés collectivement. Sur la Sorbonne, le Palais de Justice, la Bourse du Travail, sur le toit des usines flottent des drapeaux rouges. Toute l'économie est paralysée : pas d'essence donc pas de voiture, pas d'autobus, pas de métro, pas de train, les usines arrêtées, les bureaux et les écoles fermées. Le système capitaliste est frappé au cœur. L'ordre bourgeois est mis à mal, tant c'est le mode de gestion des entreprises capitalistes qui est

directement contesté. Au cours de cette grève générale gigantesque et inédite, se dessinent les contours d'une situation révolutionnaire, qui n'est d'ailleurs pas nationale, mais mondiale, avec des luttes étudiantes et ouvrières dans de très nombreux pays, parfois féroce réprimées, comme à Mexico à la veille de l'organisation des Jeux olympiques, ou à Prague en août 1968. La France seule cependant connaît une grève générale.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale et de façon sans cesse accrue durant les années 1960, l'impérialisme est contesté au niveau mondial : la lutte anti-impérialiste rassemble des forces de plus en plus nombreuses et résolues ; elle sera un

puissant détonateur des combats de 1968 en France et dans le monde. L'impérialisme français a dû céder face aux coups de boutoir des peuples qu'il avait colonisés ; il a mené deux guerres, en Indochine (1946-1954) puis en Algérie (1954-1962), révélant tout à la fois la misère de la population dans ces territoires dominés, la détermination des combattants pour l'indépendance et l'atrocité des pratiques utilisées par l'armée impérialiste, notamment la torture. En Algérie comme en France, le pouvoir use d'une violence exacerbée contre tous ceux qui contestent sa domination, violence qui laisse des traces et demeure de longues années durant dans les mémoires. À Cuba, le renversement du dictateur Batista et la prise de pouvoir par les castristes en 1959 viennent défier l'impérialisme américain à sa porte. Au Vietnam, l'armée américaine engagée depuis 1965 s'enlise ; la médiatisation internationale du conflit expose là aussi les atrocités commises par les troupes US contre la population vietnamienne, qui résiste victorieusement malgré la technologie et l'armement de la première puissance impérialiste mondiale ; elle provoque une vague d'indignation qui revêt bientôt la forme d'une lutte fortement structurée, notamment dans les campus des universités, dans de nombreux pays, dont les États-Unis. Dans le même temps, les partis « communistes » à la botte de Moscou entérinent la « coexistence pacifique » entre les puissances impérialistes et la bureaucratie stalinienne et écrasent, par l'épuration ou la répression sanglante (Hongrie 1956 et bientôt Tchécoslovaquie 1968), toute forme de contestation réellement révolutionnaire.

Dans ces circonstances, la grève générale de mai-juin 1968 en France marque une étape décisive dans un cycle très intense de la lutte de classe, caractérisé par de nombreuses grèves ouvrières et par la montée en puissance de la contestation étudiante. Certes, la croissance économique est forte au cours de cette période, de 6 % par an en moyenne. Mais certains secteurs sont particulièrement touchés par un

retard salarial dans cette conjoncture d'inflation ; c'est le cas des mineurs, dont les salaires sont inférieurs de 11,5 % à la moyenne des salaires dans l'industrie. La crainte du chômage, sans être encore massive, est bien réelle : nombreux sont, avant et pendant Mai, les slogans protestant contre « *le chômage et les salaires de misère* ». En 1968, on recense près de 360 000 demandeurs d'emploi, contre 170 000 en 1966. Les jeunes travailleurs sont les plus touchés par cette progression du chômage : entre 1966 et 1967, le nombre de chômeurs recensés croît de 64 % dans la tranche d'âge des 18-24 ans, contre 41 % en moyenne. « *Ces premiers signes de détérioration n'ont certes pas la même portée que la montée du chômage dans les années 1970*¹ » ; toutefois, certains secteurs entrent déjà en crise : c'est le cas des charbonnages, du secteur textile, de la sidérurgie. Au cours des années 1960, plus de 100 000 emplois sont supprimés dans le textile, plus de 85 000 dans les charbonnages et plus de 45 000 dans la sidérurgie². Au cœur de ces prétendues « Trente Glorieuses », les conditions de travail restent très dures, dans l'enfer des cadences du système tayloriste et du travail parcellisé, où les salaires au rendement sont légion, et les semaines de travail de plus de 45 heures, courantes. La souffrance au travail est vive, et plus encore pour certaines catégories d'ouvriers, les travailleurs immigrés, le plus souvent manœuvres ou OS, et les femmes, victimes en outre de discriminations salariales. Le capitalisme est de plus en plus concentré, ce qui accentue plus que jamais la division du travail.

Un cycle de puissantes luttes de classe

1963-1967 : intensité de la lutte de classe et trahison systématique des appareils

¹ Jean-Charles Asselain, *Histoire économique de la France de 1919 à la fin des années 1970*, Paris, Seuil, 1984, p. 141.

² Xavier Vigna, *L'Insubordination ouvrière dans les années 68, Essai d'histoire politique des usines*, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 149.

Dans ce contexte, un cycle nouveau de la lutte des classes s'ouvre en mars 1963, avec la puissante grève générale des mineurs, longue de cinq semaines. Le gouvernement De Gaulle-Pompidou ne parvient pas à la réduire. Il tente bien de recourir à la réquisition, mais la détermination des travailleurs des mines fait échouer cette tentative de briser leur grève. Seule la trahison des appareils syndicaux parvient à venir à bout de ce combat des mineurs. Et c'est l'autre caractéristique de la période — qui certes ne lui est pas spécifique, mais qui se révèle décisive en cette ère de montée des luttes : les directions syndicales mettent tout en œuvre pour garder la main sur ces mobilisations ouvrières, les contrôler et les canaliser. Dans ce but, elles empêchent toute convergence entre les travailleurs. Ainsi, en ce mois de mars 1963, différents secteurs entrent en lutte pour une ou plusieurs journées de grève extrêmement suivies : SNCF, RATP, EDF, PTT, sidérurgistes de Lorraine, salariés de la chimie et d'autres grandes entreprises dans la région parisienne, à Lyon, Nantes, Toulouse. Ainsi encore, le 13 mars 1963, lorsque plusieurs milliers de mineurs lorrains viennent manifester à Paris, ils sont accueillis par des ouvriers du dépôt de Clichy de la RATP qui se sont mis en grève par solidarité et se rassemblent au cri de « *Grève générale : c'est l'aide aux mineurs* ». Le bureau confédéral de la CGT rétorque alors que la grève générale n'est rien d'autre qu'une vue de l'esprit chimérique : « *Vous proposez la grève générale à l'appel des trois centrales syndicales, c'est une idée aussi séduisante qu'utopique (...), une solution de facilité (...)*³. » En guise de solidarité avec les mineurs, la direction de la CGT se contente d'organiser des collectes...

Il y a dans cet événement un double trait structurant de la période : combativité puissante des travailleurs d'une part, obstacle dressé par les appareils d'autre part.

³ Cité in Stéphane Just, « La grève générale de mai-juin 1968 est venue de loin », *La Vérité*, n°591, avril 1980, p. 43.

Alors même que la perspective de la généralisation de la grève se dessine dans bien des secteurs mobilisés — et c'est le sens de l'appel adressé par les personnels du dépôt de Clichy de la RATP aux confédérations syndicales : « *La seule façon pour que la victoire des mineurs et la nôtre soient totales, c'est : tous ensemble dans la grève* » —, lesdites confédérations et leurs relais fédéraux et locaux entendent à toute force empêcher une grève générale qu'ils ne pourraient pas maîtriser et qui rapidement les déborderait.

Les années 1963-1967 sont donc ponctuées par d'innombrables grèves tournantes, empêchant toute jonction des mobilisations. Certaines sont particulièrement fortes, chez les métallos, les cheminots, les postiers et dans diverses usines. Les travailleurs de l'entreprise Neyrpic à Grenoble sont en lutte pour l'emploi et contre les licenciements pendant une année et demie, entre janvier 1963 et juin 1964. En 1964, les ouvriers de Renault-Flins réclament une réduction de la semaine de travail en scandant : « *Nous voulons du temps pour vivre*¹ ». La grève du 11 décembre 1964 est générale dans la fonction publique et les services publics. Le 1^{er} février 1967, une grève nationale avec manifestation de grande ampleur a lieu dans différents secteurs, mais « *les dirigeants syndicaux assurent catégoriquement que, dans la poursuite de leur action, ils n'envisagent aucune manifestation générale d'ici le 5 mars*² » : tactique déjà bien rodée des journées d'action dispersées et sans lendemain, qui épuisent les travailleurs en lutte et les conduisent systématiquement à l'échec. À la Rhodioceta, à Lyon et Besançon en février 1967, les salariés débrayent plusieurs jours, mais les appareils passent leur lutte sous silence et la laissent isolée : on est en pleine période de campagne électorale pour les législatives et les directions n'entendent pas gâcher les chances de leurs candidats SFIO (socialistes)

et PCF. Après 23 jours de grève, alors que le patronat vient de lâcher à peine 3 % d'augmentation salariale, les ouvriers refusent de reprendre le travail et huent le dirigeant CGT qui les invite à le faire en proclamant « la victoire ». Chez Berliet aussi, au cours de la même période, les ouvriers se mettent en grève ; les CRS occupent l'usine. L'automne 1967 est marqué par d'autres mouvements importants, au Mans, à Caen, à Redon, où les travailleurs s'affrontent aux CRS. Il en va de même en janvier-février 1968 à la Saviem (usine de montage de camions) : particularité dans le cas de cette usine caennaise, une bonne centaine d'étudiants — la JCR y joue un rôle actif — viennent aider les travailleurs dans leurs affrontements avec les forces de l'ordre³. Entre décembre 1967 et avril 1968, les salariés de Sud-Aviation (aéronautique) débrayent à de nombreuses reprises — le PDG est alors Maurice Papon, ancien préfet de police, massacreur des Algériens en 1961 ; il deviendra ministre du Budget en 1974 — ; 138 travailleurs signent un manifeste lançant la perspective de la grève générale dans l'aéronautique contre les licenciements, pour les 40 heures payées 48, pour la retraite à 60 ans⁴ ; là, ce sont des militants de l'OCI qui sont influents.

Finalement, au cours de cette période, le nombre de journées de grève n'aura cessé d'augmenter à l'échelle du pays : 2,5 millions en 1964 et en 1966, 4,5 millions en 1967⁵. Des formes de lutte particulièrement offensives et systématisées sont à l'œuvre : occupations d'usine (à la Rhodioceta ou sur les carreaux de mine lorrain).

Les attaques de la bourgeoisie

Revenu au pouvoir en 1958 au moyen d'un coup d'État, De Gaulle impose un pouvoir fort, que fondent les institutions de la V^e République. Le Parlement n'y tient plus le rôle

que de chambre d'enregistrement. Le gouvernement peut légiférer par décret pour mettre en œuvre ses attaques les plus frontales contre la classe ouvrière. C'est le cas avec les ordonnances promulguées par le gouvernement Pompidou, auquel l'Assemblée nationale vient d'accorder les pleins pouvoirs pour ce faire, à l'été 1967. Ces textes prévoient notamment la remise en cause de la Sécurité sociale et du salaire différé qui la régit. Ils entendent aussi promouvoir l'intéressement, manière de « *faire participer les travailleurs à l'expansion des entreprises* ». Quatre ans plus tôt, suite à une « grève surprise » des salariés du métro parisien, l'Assemblée nationale avait adopté une loi s'en prenant directement au droit de grève, car rendant obligatoire dans les services publics le dépôt d'un préavis de cinq jours francs avant le déclenchement de toute grève⁶.

C'est aussi un État policier qui se renforce sans relâche : les dernières années de la guerre d'Algérie en ont fait la démonstration, par la violence de la répression contre les manifestants protestant contre la guerre. L'acmé de cette violence est atteinte avec la ratonnade du 17 avril 1961 qui voit périr plusieurs centaines d'Algériens sous les matraques des CRS ou noyés dans la Seine, et les neuf victimes du métro Charonne, le 8 avril de l'année suivante. Les témoignages sur cette extrême violence policière abondent ; citons celui d'Arlette Laguiller, que la découverte de cette véritable sauvagerie policière, lors de la répression des rassemblements étudiants contre la guerre le 27 octobre 1960, amène à l'engagement militant : « *Donc, avec quelques personnes de l'agence du Crédit Lyonnais où je travaillais, dans le XVIII^e arrondissement, à l'époque, on décide d'aller à cette manifestation étudiante. Il y a pas mal de monde, la police charge, on reçoit des coups, et un des camarades de mon agence, un vieux militant socialiste, est matraqué. Enfin, il y a tout ça, et le soir, je rentre, je me dis "cette fois ça suffit,*

⁶ Cette disposition anti-démocratique est toujours en vigueur aujourd'hui.

¹ Kristin Ross, *Mai 68 et ses vies ultérieures*, Paris, Éditions Complexe, 2005, p. 39.

² *Le Monde*, 8 fév. 1967, cité *ibidem* p. 50.

³ Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 77.

⁴ Stéphane Just, *op. cit.*, p. 61.

⁵ Jacques Kergoat, « Sous la plage, la grève », in Antoine Artous, Didier Epsztajn, Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 1968*, Paris, Syllepse, 2008, p. 49.

je vais quelque part ! Je ne sais pas où, je vais aller au PSU¹. » Le pouvoir n'a de cesse de consolider le dispositif policier, au premier rang duquel les CRS instaurés en 1947 par le ministre « socialiste » de l'Intérieur Jules Moch pour mater les grandes grèves d'alors ; c'est d'ailleurs en 1947 qu'apparaît le slogan « CRS SS », repris en 1968.

Enfin, en 1967, le pouvoir s'en prend à l'université avec la réforme Fouchet, qui soumet plus directement l'enseignement supérieur aux besoins du capitalisme. Elle peut se résumer dans les mots du recteur Capelle : « *Faire de l'université une entreprise rentable².* » Elle doit également accentuer la sélection et l'élimination d'un grand nombre d'étudiants : elle prévoit en effet l'interdiction des redoublements et de la poursuite des études après un échec au premier cycle — ce que Capelle nomme « *éliminer les deux tiers de déchets* », soit plus de 300 000 étudiants. Cette contre-réforme ne fait que mieux souligner le caractère de classe de l'université et de sa fonction socioéconomique. La réforme Fouchet suscite immédiatement une levée de boucliers chez les étudiants. En novembre 1967 a lieu à Paris un premier meeting rassemblant 5 000 personnes, suivi d'une manifestation proclamant « À bas la sélection », « À bas le plan Fouchet », « À bas les ordonnances », « Vive les travailleurs du Mans » — slogan qui salue ainsi leur grève récente et montre déjà la volonté de jonction avec la classe ouvrière —, « Non au gouvernement »³.

Situation et mobilisation des étudiants

Les étudiants sont 600 000 en 1968, soit 400 000 de plus que dix ans auparavant. Cette croissance numérique engendre une certaine diversification sociologique.

¹ Témoignage d'Arlette Laguiller cité in Jean Birnbaum, *Leur jeunesse et la nôtre. L'espérance révolutionnaire au fil des générations*, Paris, Stock, 2005, p. 60.

² François de Massot, *La grève générale (Mai-Juin 1968)*, Supplément au numéro 437 d'*Informations ouvrières*, p. 25.

³ Stéphane Just, *op. cit.*, p. 55.

Cependant, les enfants d'ouvriers et de paysans sont six fois moins représentés que dans le pays, alors que ceux des professions libérales et des cadres supérieurs le sont presque six fois plus. En outre, les modifications intervenues dans le système capitaliste laissent craindre une raréfaction des débouchés correspondant à la formation et au niveau d'études.

À cette crainte provoquée par les contradictions du capitalisme s'ajoutent les mobilisations d'opposition à l'impérialisme. Les manifestations contre la guerre du Vietnam se multiplient. En février 1968, des délégations d'étudiants français se rendent à la gigantesque manifestation organisée à Berlin en soutien au peuple vietnamien, à l'initiative notamment de la SDS, l'union des étudiants socialistes allemands que dirige Rudi Dutschke. Ces rassemblements considérables témoignent de la combativité des étudiants anti-impérialistes. Le 11 avril, Rudi Dutschke est victime d'un attentat : il est très grièvement blessé par balles⁴. Les manifestations de protestation, rassemblant travailleurs, étudiants, lycéens et apprentis, se répandent alors dans les plus importantes villes d'Allemagne. Les étudiants présents reviennent en France avec le sentiment que la lutte est possible et qu'elle doit rassembler étudiants et travailleurs.

En France, c'est la faculté de Nanterre qui s'affirme en bastion du militantisme anticapitaliste et anti-impérialiste. Cette faculté a bel et bien été « *conçue selon les catégories mentales de la production et de la productivité industrielles, de la société néocapitaliste (...) Les bâtiments disent le projet et l'inscrivent sur le terrain. Ce sera une entreprise, destinée à la production d'intellectuels moyennement qualifiés et de "petits cadres" pour cette société, pour sa gestion, pour la transmission d'un savoir déterminé et limité par la division sociale du travail⁵.* » Plusieurs dizaines de militants

⁴ Rudi Dutschke, très gravement paralysé, est mort des suites de cet attentat en 1979.

⁵ Henri Lefebvre, *L'irruption de Nanterre au sommet*, Paris, Anthropos, 1968, rééd. Syllespe, 1998, p. 96.

d'extrême gauche, trotskystes, maoïstes, anarchistes, entretiennent la contestation d'une université autoritaire et destinée à faire des étudiants les futurs cadres de la société capitaliste, ses gardes-chiourmes, un avenir qu'ils sont de plus en plus nombreux à rejeter. Début 1967, des conférences sont organisées par des étudiants militants, débouchant notamment sur des pétitions contre le règlement intérieur (et entre autres choses le cloisonnement des bâtiments séparant filles et garçons, la répression sexuelle, après l'étude des textes de Wilhelm Reich sur ce sujet). Les mesures de rétorsion ne se font pas attendre, puisque près de trente étudiants sont exclus de la cité universitaire de Nanterre⁶. Au premier trimestre 1967-1968, une grève à laquelle participent plusieurs milliers d'étudiants de Nanterre dénonce les conditions de travail à l'intérieur de la faculté. Au trimestre suivant ont lieu diverses manifestations, en solidarité notamment avec un étudiant menacé d'expulsion, et en protestation contre le flicage systématique à l'entrée de la faculté — de nombreux étudiants arborent en signe de protestation contre ce contrôle policier une étoile jaune marquée « étudiant ».

Les étudiants de psychologie et de sociologie sont particulièrement mobilisés ; ils mettent en cause la nature même de l'université, dont ils perçoivent la mise au service de l'idéologie dominante, la fonction de reproduction de l'ordre social et l'objectif économique de soumission à la logique et aux besoins du capitalisme. En mars, certains, en psychologie, boycottent leurs examens ; d'autres, en sociologie, diffusent un tract intitulé « Pourquoi des sociologues ».

La grève générale

L'étincelle de Nanterre met le feu aux poudres à l'université

Le 20 mars 1968, lors d'une manifestation contre la guerre du Vietnam, un étudiant de Nanterre est

⁶ Mouvement du 22 Mars, *Ce n'est qu'un début continuons le combat*, Paris, Maspero, 1968, p. 12.

arrêté pour avoir brisé une fenêtre du siège de l'American Express ; cinq autres militants anti-impérialistes avaient déjà été arrêtés pour avoir pris part à des manifestations interdites. En réaction, le 22 mars, un meeting de protestation à Nanterre débouche sur le vote de l'occupation du bâtiment administratif — 150 étudiants environ prennent part à cette occupation nocturne. Le Mouvement du 22 Mars se constitue, composé notamment de militants anarchistes, JCR (Jeunesse communiste révolutionnaire), ÉSU (étudiants socialistes unifiés) et situationnistes, et permet une intense politisation sur le campus (salles occupées pour des débats, réalisation d'affiches et de tracts, interventions dans les cours...). Le doyen Grappin croit nécessaire de suspendre les cours, le 28 mars. Le 2 avril, ce sont 1 500 étudiants qui participent à un meeting contre la répression policière, pour une université critique, pour le droit à l'expression politique dans les universités. Dans diverses disciplines, le boycott des examens est d'ores et déjà entériné. Durant tout le mois d'avril, des commissions, des distributions de tracts, des discussions contribuent à structurer le mouvement, qui se généralise.

Le PCF s'empresse de condamner la mobilisation en marche et d'affirmer que les étudiants ne se sentent pas concernés, les confinant ainsi dans leurs études et la préparation des examens... On peut ainsi lire dans *L'Humanité*, le 2 mai : « *Les étudiants de Nanterre, dans leur immense majorité, souhaitent travailler dans les meilleures conditions et, à quelques semaines de leurs examens, leurs préoccupations n'ont rien à voir avec celles des semeurs de troubles.* » Le lendemain, toujours dans *L'Humanité*, Georges Marchais, membre du bureau politique du PCF, vitupère « *de faux révolutionnaires à démasquer* » parmi lesquels « *l'anarchiste allemand Cohn-Bendit*¹ ». Et le

député PCF Louis Baillot demande en séance parlementaire au ministre Peyrefitte quelles mesures celui-ci compte prendre « *pour permettre aux étudiants de pouvoir étudier normalement et préparer leurs examens dans de bonnes conditions*² ». Les dirigeants staliniens sont pourtant rapidement démentis. Le 3 mai, à la Faculté des sciences de Paris et à la Sorbonne, face à la brutalité de la répression policière, des arrêts de cours se produisent, des assemblées générales se tiennent dans des amphithéâtres bondés. Ce même 3 mai, à la Sorbonne, un meeting rassemblant environ 400 étudiants est organisé par différentes organisations — l'UNEF (alors politiquement dirigée par le PSU, Parti socialiste unifié de Michel Rocard), la JCR, la FER (Fédération des étudiants révolutionnaires, dirigée par l'OCI) et le Mouvement du 22 Mars —, pour protester contre la fermeture de la faculté de Nanterre et en soutien aux sept étudiants convoqués devant le conseil de discipline de l'université ; les étudiants présents entendent aussi protéger le quartier Latin des groupuscules fascistes, lesquels n'hésitent pas à proclamer qu'ils « *nettoie{front} la Sorbonne de la racaille marxiste* ». C'est la stupeur quand, à la demande du recteur Roche, la police envahit la Sorbonne et procède à des centaines d'arrestations (suivies quelques jours plus tard de condamnations, parfois à des peines de prison ferme) : jamais les « forces de l'ordre » n'avaient pénétré dans une université depuis l'Occupation nazie. Dès la soirée du 3, des manifestations rassemblant au moins 2 000 personnes s'organisent spontanément au cri de « Libérez nos camarades ». La police réplique en chargeant et en usant de grenades lacrymogènes. Bilan : une centaine de blessés et 600 arrestations.

Lorsque la Sorbonne est fermée et occupée par la police, l'UNEF et le SNESup lancent le mot d'ordre de grève générale dans l'université (étudiants, personnels, enseignants). Ils en appellent aussi à la solidarité des travailleurs. L'adresse de l'UNEF à la population pose de fait

explicitement la question du front unique entre étudiants et salariés : « *En effet, leur lutte est fondamentalement la même : les ouvriers refusent la société qui les exploite, les étudiants refusent une Université qui tend à faire d'eux les cadres dociles d'un système fondé sur l'exploitation, parfois même les complices directs de cette exploitation.* » Les 6 et 7 mai, des centaines de travailleurs, essentiellement des jeunes, alors les plus combatifs dans les entreprises, rejoignent les cortèges étudiants, à nouveau violemment réprimés par la police. Une solidarité pratique se met en place. Des barricades s'érigent, pour résister aux assauts policiers et s'en protéger. Dans certaines villes universitaires de province, on dresse aussi des barricades pour éviter que la police ne vienne occuper des facs qui ne le sont pas encore.

Tandis que la grève s'étend à la plupart des universités de province, les lycéens se joignent eux aussi aux manifestations, à l'initiative des CAL (comités d'action lycéens) apparus en 1967 dans le prolongement des comités Vietnam. En région parisienne, près de 200 CAL (dirigés par la Jeunesse communiste révolutionnaire, notamment Michel Recanati, et par la Tendence marxiste révolutionnaire, notamment Maurice Najman) impulsent la grève dans les lycées. C'est bientôt par milliers que les lycéens rallient le mouvement. Le 9 mai, ils décident la grève générale des lycées. Les lycéens déjà dans la lutte partent débrayer dès le lendemain matin d'autres établissements ; ils tiennent aussi des meetings dans la rue. Le 10 mai, 8 000 lycéens manifestent à Paris des Gobelins à Denfert-Rochereau. Le mouvement s'étend peu à peu, notamment aux collèges techniques, et se généralise.

La violence de la répression policière contre les lycéens, les étudiants et les jeunes salariés entrés dans la lutte horrifie une large partie de la population. Elle culmine avec la manifestation de la nuit du 10 au 11 mai. Pour tenter de reprendre la Sorbonne à la police et montrer leur détermination, plusieurs milliers d'étudiants, emmenés par le

¹ Étudiant en sociologie à l'université de Nanterre, Daniel Cohn-Bendit, quoique né en France, n'a pas la nationalité française.

² *L'Humanité* Dimanche, 5 mai 1968.

Mouvement du 22 Mars, dressent des barricades, ainsi justifiées par Daniel Cohn-Bendit — lequel ne dirige rien ce soir-là mais tente de négocier avec les autorités¹ : « *Il ne pouvait plus s'agir d'une simple procession — les étudiants n'auraient pas compris — mais on ne pouvait pas non plus chercher délibérément l'affrontement avec la police, parce qu'on n'envoie pas les gens au massacre. Notre idée était donc d'occuper un lieu, pacifiquement, et d'y rester jusqu'à ce que nos trois revendications — libération de nos camarades, retrait des forces de police du quartier Latin, réouverture de la Sorbonne — aient été satisfaites (...)* La consigne était : pas d'affrontement². » Selon Alain Geismar, qui dirige alors le SNESup, « *l'idée de construire des barricades s'est faite partout, s'est propagée mais véritablement comme une traînée de poudre. Je ne crois pas qu'il y ait eu de consignes précises d'une organisation politique ou autre de construire des barricades*³. » Les CRS donnent l'assaut jusqu'au petit matin.

Devant cette violence policière, une houle de protestation monte dans tout le pays. Elle provoque la panique au sein du gouvernement. Rentré précipitamment d'un voyage en Afghanistan, le Premier ministre Pompidou veut rétablir le calme et éviter à toute force une jonction entre étudiants et travailleurs. Car c'est bien là la hantise du pouvoir, comme le reconnaîtra plus tard un proche conseiller de De Gaulle : « *Face à des situations de ce type, l'État ne peut répondre que par des solutions classiques qui consistent à diviser ce qui est uni : l'université s'est unie au mouvement ouvrier, ce qui, pour un État, est insupportable. Il n'est pas possible d'éviter un mouvement ouvrier, mais il n'est pas possible d'avoir en même temps un mouvement étudiant ; il faut à tout prix avoir l'un et l'autre successivement, mais pas ensemble,*

*et le drame de 1968 c'est qu'on les a vu venir, se réunir, se conjuguer et qu'on n'a pas pu empêcher cette vague*⁴ » Pompidou, dès lors, peut bien ordonner à la police d'évacuer la Sorbonne, faire rouvrir celle-ci et libérer les étudiants emprisonnés : il est trop tard. La montée vers la grève générale vient de commencer.

La généralisation de la grève

Les directions syndicales comprennent en effet, face aux prémisses de la solidarité active entre travailleurs et étudiants, qu'il leur faut faire un geste : la CGT, la CFDT, la FEN, l'UNEF, le SNESup et l'UGE (Union des Grandes Écoles) appellent à une grève générale de 24 heures, avec manifestations dans toute la France. Ce 13 mai, un million⁵ de travailleurs et d'étudiants manifestent, brandissant les slogans « CRS SS », « Dix ans, ça suffit ! », « À bas de Gaulle », « À bas l'État policier ». Le drapeau rouge colore la manifestation, et « L'Internationale » en est le chant.

Les directions syndicales croient, avec cette gigantesque manifestation, en être quittes. C'est sans compter sur la spontanéité de la classe ouvrière, puissamment mobilisée le 13 et dont certaines fractions prolongent immédiatement la grève le lendemain. C'est le cas des travailleurs de Sud-Aviation de Bouguenais (dans la banlieue de Nantes), dont on a vu la détermination et l'exaspération face aux grèves tournantes et aux actions sans lendemain. Dès le 9 mai, la section Force ouvrière locale, conduite par le militant de l'OCI Yvon Rocton, a indiqué qu'il n'y a plus qu'une seule solution pour faire reculer le patronat : « la grève totale ». Le 14 mai, la grève illimitée est déclenchée ; les travailleurs occupent leur usine et séquestrent leur patron — pendant deux nuits et un jour, les grévistes lui diffusent

« l'Internationale »⁶... Le lendemain, ce sont les salariés de Renault-Cléon, des Chantiers navals de Bordeaux, de Contrexéville, etc., qui entrent dans la grève. Puis les 16 et 17 viennent Renault-Billancourt, Renault-Flins, Rhône-Poulenc-Elbeuf, Berliet, la Saviem, les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire... Entre le 18 et le 20, c'est au tour des salariés de la Fonction publique et des services publics (postiers et cheminots notamment). Les entreprises du textile sont touchées à partir du 20. Le 22, la grève est générale dans l'enseignement. On estime aujourd'hui à 8 millions environ les travailleurs grévistes — les 10 millions souvent évoqués incluant les lycéens et étudiants. Ce nombre est trois fois supérieur à celui de 1936. À cette époque les salariés, toutes catégories confondues, sont au nombre de 15 millions : les grévistes sont donc une majorité absolue.

Ainsi donc, la grève devient générale. Pourtant, à aucun moment les directions syndicales ne se résolvent à y appeler : il n'y aura jamais de leur part de mot d'ordre de grève générale, ni même d'ailleurs de mot d'ordre de grève dans telle ou telle branche. En bien des endroits, la grève est enclenchée sans aucune impulsion syndicale, sans même qu'il y ait de section syndicale sur place. De fait, l'extension du mouvement se mène par la base.

Modalités de la lutte

La grève s'accompagne d'occupations des entreprises. Dans le Nord-Pas-de-Calais, par exemple, 47 % des entreprises sont occupées, avec des différences selon les secteurs (entreprises nationalisées : 87,5 % ; métallurgie : 70 % ; chimie : 50 % ; textile : 37 % ; services : 33 % ; bâtiment : 15 %⁷). Cependant, les occupations d'entreprises ne sont pas comparables à celles de 1936. Un moins grand nombre de travailleurs y prennent part, car les appareils syndicaux, traumatisés par la spontanéité révolutionnaire de

¹ On le voit aujourd'hui, dans d'interminables entretiens et émissions, bavarder tranquillement avec l'ancien préfet de police Grimaud et cette réconciliation en forme de mascarade fait la joie des médias bourgeois.

² Cité in François de Massot, *op. cit.*, p. 51.

³ Cité *ibidem*, p. 52.

⁴ Exposé de Bernard Ducamin, in *De Gaulle en son siècle. Moderniser la France*, Paris, Institut Charles de Gaulle/Plon/La Documentation française, 1992, p. 388.

⁵ 450 000 selon la police (Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 26).

⁶ Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 106.

⁷ Jacques Kergoat, *op. cit.*, p. 67.

1936¹, entendent s'approprier et se rendre maîtres de ces occupations, les transformant en simples gardes de l'usine. Il s'agit d'emblée d'exclure les travailleurs de leur propre grève.

Les comités d'action, de quartier, de ville ou d'arrondissement notamment, parfois associant travailleurs et étudiants, se mettent en place, nombreux. Dans la région parisienne, un comité de coordination — où sont présents des militants de l'OCI — définit ainsi clairement les revendications, la structuration du mouvement et en trace les perspectives. Dans un tract du 20 mai, il commence par rappeler les exigences des travailleurs (telles qu'elles sont généralement formulées dans les tracts locaux, les cahiers de revendications et lors des assemblées générales) : abrogation des ordonnances, de la réforme Fouchet, de la réforme de la formation professionnelle ; contre le V^e Plan ; garantie de l'emploi et de la qualification ; pas de salaire inférieur à 1 000 francs par mois ; les 40 heures immédiates pour tous. Puis il souligne la nécessité des comités de grève élus et de la fédération de ces comités. Enfin, il en appelle à la grève générale jusqu'à la victoire et termine sur « *Plus de gouvernement De Gaulle-Pompidou Plus de gouvernement capitaliste*² ».

Un manque cruel de véritables comités de grève

Cependant, l'une des limites majeures du mouvement est qu'il y a très peu de comités de grève élus en assemblée générale de grévistes, avec délégués syndiqués et non-syndiqués mandatés et révocables. Les appareils syndicaux font tout pour les éviter et contrôler les structures collectives de la grève. Pour reprendre l'exemple du Nord-Pas-de-Calais bien étudié par Jacques Kergoat, s'il y a officiellement un comité de grève dans 70 % des usines de la région, seuls 14 % ont été élus, seuls 23 % comptent des non-syndiqués et seuls

2 % sont révocables par l'assemblée générale de grévistes³. Dans la plupart des entreprises, ce sont les responsables syndicaux qui composent seuls le comité de grève, ou bien le désignent. En Loire-Atlantique, si Alexandre Hébert (dirigeant anarcho-syndicaliste de FO, proche de l'OCI) obtient la constitution d'un comité de grève départemental, celui-ci est composé exclusivement des représentants des trois unions syndicales départementales. À la Thomson de Bagneux, la CGT et la CFDT forment chacune un comité de grève. À Renault-Billancourt, le comité de grève est appelé « comité des six » : il est formé par les dirigeants syndicaux, à raison de deux par syndicat⁴. Il y a des exceptions, mais elles sont rares et parfois ambiguës : à l'usine Rhône-Poulenc de Vitry, 39 comités de base regroupent tous les travailleurs ; ils élisent des délégués qui constituent un comité central de grève ; mais au sommet, c'est un comité exécutif qui chapeaute le tout ; or, ce comité est composé uniquement de responsables syndicaux non élus⁵.

De surcroît, à plusieurs reprises, la direction de la CGT affirme son refus de la coordination de ces « comités de grève ». Georges Séguy déclare par exemple, répondant à un auditeur sur Europe n°1, le 17 mai : « *Vous préconisez l'organisation de tous les comités sous une forme nationale. Eh bien, je crois que les confédérations peuvent prendre elles-mêmes en charge les tâches qui leur incombent*⁶. » Dans le même esprit consistant à empêcher toute coordination et structuration de la lutte au-delà de l'entreprise, les appareils syndicaux font tout pour que les grévistes soient coupés les uns des autres : il faut ainsi plusieurs jours de tractations pour qu'une délégation intersyndicale de Renault-Flins pénètre à Renault-Billancourt⁷ !

Modes de jonction entre travailleurs et étudiants

Tout au contraire, dès le début du mois de mai, les étudiants en lutte affichent clairement leur volonté de lier leur action à celle des travailleurs. Dès lors que la Sorbonne a pu être réoccupée par les étudiants, la coordination parisienne des comités d'action étudiants proclame « *la Sorbonne aux travailleurs* » et précise : « *Maintenant il faut aller vers la classe ouvrière. Non pour l'organiser nous-mêmes, mais pour profiter de l'audience que nous a donnée notre courage et expliquer la nécessité de renverser le régime*⁸. » Le 8 mai, un millier d'étudiants manifeste à Nantes derrière une banderole « *Ne laissons pas la bourgeoisie séparer les étudiants des travailleurs*⁹ ». Le 15 mai, l'assemblée générale qui se réunit en Sorbonne vote cette même nécessité de ne pas isoler les étudiants des travailleurs et prend pour thème quasi unique les modalités de cette liaison¹⁰.

Dans les universités occupées — qui fonctionnent quant à elles avec assemblées générales souveraines, élisant des comités de grève et des commissions spécialisées par thèmes —, des ouvriers, souvent de jeunes travailleurs, viennent parfois assister et participer aux réunions. C'est le cas par exemple des jeunes ouvriers de l'usine Hispano-Suiza de Bois-Colombes, qui vont à la Sorbonne. Les militants de la CFDT de l'usine Rhône-Poulenc tiennent leurs réunions à l'université de Censier. Les membres du comité d'action de Renault-Cléon se rendent quant à eux à l'université de Rouen¹¹. À l'inverse, de nombreux étudiants tentent de rejoindre les travailleurs dans les usines, malgré

⁸ Appel de la Coordination des comités d'action, s. d., CERMTRI.

⁹ Danielle Tartakowsky, « Les manifestations de mai-juin 68 en province », in René Mouriaux, Annick Percheron, Antoine Prost, Danielle Tartakowsky (dir.), 1968 : exploration du mai français, tome 1 : Terrains, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 145.

¹⁰ Motion votée par l'assemblée générale, Sorbonne, 15 mai 1968, CERMTRI.

¹¹ Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 49.

³ Jacques Kergoat, *op. cit.*, p. 71.

⁴ *Idem.*

⁵ Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 63.

⁶ Cité in Jacques Kergoat, *op. cit.*, p. 72.

⁷ *Idem.*, p. 76.

¹ Cf. notre article dans Le CRI des travailleurs n° 22, printemps 2006.

² Cité in Stéphane Just, *op. cit.*, p. 66.

les obstacles dressés par les « forces de l'ordre » — celles de l'État bourgeois et celles de l'appareil PCF-CGT. Les animateurs du Mouvement du 22 Mars y insistent avec raison : « *Nous avons tout fait pour que ce qui se criait "ouvriers-étudiants un seul combat" se trouve concrétisé¹.* » Ils organisent par exemple des tournées de ravitaillement en sillonnant la campagne et en y récoltant des vivres pour les usines occupées. Ils apportent aussi une aide concrète dans les affrontements qui opposent les ouvriers aux CRS.

Trahison et répression

PCF et CGT entendent limiter la grève à quelques revendications économiques et démocratiques

Face à la montée révolutionnaire qu'ils ont toujours appréhendée, craignant d'être incapables de la canaliser, les dirigeants de la CGT essaient, dans un premier temps, d'éviter la contagion de la grève. Le 16 mai, à Billancourt comme dans de nombreuses entreprises, ce sont de jeunes ouvriers qui lancent le mouvement, alors que « *trois heures durant, les délégués syndicaux ont tenté de les raisonner²* ». À Citroën-Javel, le 17 mai, tandis que de jeunes ouvriers veulent se lancer dans l'action et suivre l'exemple de leurs camarades de Renault, les responsables CGT appellent à un meeting... trois jours plus tard, sans tracer la moindre perspective³. Le même jour, à la RATP (au dépôt de Nation), la grève commence, mais les permanents syndicaux avertissent : « *C'est une bonne initiative... mais il ne faut pas faire grève tout de suite. Nation 2 et 6 ne sauraient être seuls* » ; puis ils estiment que la généralisation est impossible⁴.

C'est que tel n'est pas leur but. Dès la mi-mai, ils affichent clairement leurs perspectives, au double volet : d'une part négociations, sur quelques

revendications élémentaires, avec le patronat et l'État comme à Matignon en 1936 — rappelons que la dernière clause des accords Matignon prévoyait la reprise du travail⁵ ; d'autre part élections — le PCF, dans le cadre de « l'union de la gauche », se prononce « *pour une démocratie véritable unissant les forces de gauche sur un programme commun au contenu social avancé* », « *pour des transformations démocratiques profondes* »⁶ : un réformisme à l'état brut et sans ambages. C'est ce qu'exprime notamment un tract diffusé nationalement le 17 mai par le bureau confédéral de la CGT, sur lequel ne figure pas une seule fois le mot « grève »⁷. Dans certains secteurs, comme celui de la presse, l'appareil de la CGT empêche concrètement la grève, pour laisser à la presse bourgeoise (parisienne et donc nationale) la possibilité de se diffuser. Aux ouvriers d'une imprimerie, Henri Krasucki vient expliquer : « *Les travailleurs de la presse se considèrent aussi comme grévistes et c'est par esprit de responsabilité, je tenais à vous le dire, à vous qui êtes en grève, qu'à la demande de la Fédération du Livre et en accord avec le Bureau confédéral de la CGT, ils font les journaux quotidiens pour assurer l'information indispensable⁸.* »

Les manœuvres d'appareils sont tellement évidentes et caricaturales que la presse bourgeoise reconnaissante, tout en les louant, s'inquiètent de leur pérennité, ainsi le journal patronal *Les Échos* : « *Tout le problème pour les états-majors syndicaux qui prennent le "train en marche" est de savoir s'ils pourront longtemps continuer à jouer le rôle de serre-freins⁹.* » Le 20 mai, lors d'un meeting à l'usine Renault-Billancourt, Georges Ségué

avertit : « *Toute entreprise de diversion, tout mot d'ordre irresponsable, aventurier et provocateur, tel celui d'insurrection, qui risquerait de dénaturer le caractère revendicatif et démocratique de notre lutte, et nous aliénerait nos alliés, ne peuvent que faire le jeu du gouvernement et du patronat* ». Le bureau politique du PCF enfonce le clou : « *Les grandes masses populaires, dont l'action est décisive, ne se sont engagées ni dans une entreprise de replâtrage du pouvoir personnel ni dans une grève insurrectionnelle¹⁰.* » Le PCF qui s'autoproclame « *le seul parti révolutionnaire, dans le bon sens du terme¹¹* » ne poursuit en l'occurrence qu'un seul objectif : empêcher le développement de la situation vers la révolution.

Dans ce cadre, il n'a pas de mots ni de pratiques assez durs pour fustiger les révolutionnaires. De fait, la haine du PCF à l'égard de ceux qu'il appelle « les gauchistes » apparaît incommensurablement plus violente et déterminée que sa lutte contre le pouvoir bourgeois. À ses yeux, ceux qui, sur les barricades, entendent mener un combat décisif contre le régime, ne sont que des provocateurs au service du pouvoir — les dirigeants staliniens ne cessent de faire rimer « gauchistes et gaullistes ». Le bureau de la Fédération PCF de la Gironde proclame ainsi au sujet des étudiants et jeunes travailleurs en lutte : « *Tout le monde a pu reconnaître parmi les arracheurs de pavés et les constructeurs de barrages, baptisés "barricades", la lie de Bordeaux : souteneurs, voleurs, repris de justice, commandos d'anciens paras, fascistes de tout poil, etc¹².* » La « lie » : la violence du terme (et l'assimilation au lumpenproletariat et aux fascistes n'a d'égale que celle du ministre de l'Intérieur Christian Fouchet taxant les manifestants les plus radicaux de « *pègre chaque jour plus nombreuse qui rampe, enragée,*

¹ Mouvement du 22 Mars, *op. cit.*, p. 31.

² Daniel Bensaïd, Henri Weber, *Mai 68 : une répétition générale*, Paris, Maspero, 1968, p. 156.

³ François de Massot, *op. cit.*, p. 82.

⁴ François de Massot, *op. cit.*, p. 83.

⁵ Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 57.

⁶ XI^e Congrès de l'UECF, Avant-projet de résolution, 4-7 avril 1968, Archives départementales de Seine-Saint-Denis, Fonds Roland Leroy, 263J4.

⁷ I.C.O. (Informations Correspondance Ouvrières), *La grève généralisée mai-juin 68*, juillet 1968, rééd. Spartacus, 2007, p. 57.

⁸ Cité in Fr. de Massot, *op. cit.*, p. 149.

⁹ *Les Échos*, 17 mai 1968, cité *ibidem*, p. 93.

¹⁰ Cités in Maurice Rajsfus, *Mai 68. Sous les pavés, la répression (mai 1968-mars 1974)*, Paris, Le Cherche Midi éditeur, 1998, p. 214.

¹¹ Georges Marchais, « De faux révolutionnaires à démasquer », *L'Humanité*, 3 mai 1968.

¹² Cité dans *Le Monde*, 28 mai 1968.

depuis les bas-fonds de Paris, qui se cache derrière les étudiants et se bat avec une folie meurtrière », et terminant par ces mots : « Je demande que Paris vomisse la pègre qui la déshonore¹. » Lorsque, le 21 mai, Daniel Cohn-Bendit est frappé d'une mesure d'interdiction du territoire français — il vient de se rendre à Berlin pour prendre part à un meeting étudiant —, bien loin de condamner cette mesure exemplaire de l'arbitraire étatique bourgeois, le PCF s'en réjouit implicitement et condamne explicitement les manifestations massives de solidarité à l'égard du jeune dirigeant anarchiste : « Quelles que soient les motivations qui ont finalement conduit le gouvernement à refuser à Cohn-Bendit de rentrer en France, on nous permettra de rappeler le comportement du personnage. Quelles perspectives ce prétendu révolutionnaire offre-t-il aux ouvriers, aux étudiants ? (...) Dire la vérité sur le rôle de Cohn-Bendit, c'est défendre les intérêts de ceux qui pourraient se laisser abuser. Les manifestations en faveur de Cohn-Bendit ne peuvent être que division, diversion, provocations². »

Les responsables stalinien font également tout pour empêcher la jonction des étudiants et des travailleurs puis, lorsque celle-ci se réalise malgré tout, pour l'entraver et empêcher les étudiants de s'exprimer dans les meetings ouvriers. Lors de la gigantesque manifestation du 13 mai, la CGT tente, selon le témoignage des militants étudiants du « 22 mars », de cloisonner le défilé, « ici les étudiants, là les ouvriers. À partir du moment où on a bien compris ça on a réagi en faisant un cortège parallèle (...) Et à chaque passage d'une rue latérale des gens, des jeunes naturellement venaient en courant se joindre à nous, quittant le cortège "officiel". Des camarades présents dans le premier discutaient avec des jeunes d'Aubervilliers, d'Hispano-Suiza, du 18^e arrondissement et essayaient de sortir mais chaque fois le service d'ordre de la CGT resserrait ses rangs autour de la manifestation, disant "poussez-vous, poussez-

vous"³. » Un tract de la CGT Renault diffusé le 17 mai met en garde surtout « les plus jeunes » travailleurs contre les étudiants⁴. L'union syndicale CGT de la région parisienne fait placarder des affiches dans les usines, le 7 juin, dénonçant dans les étudiants qui oseraient venir prêter main forte aux travailleurs dans les entreprises « des groupes étrangers à la classe ouvrière⁵ ».

*Le pouvoir et les appareils
main dans la main
pour la reprise du travail*

Le 25 mai s'ouvrent au ministère du Travail, rue de Grenelle, les négociations tripartites que la CGT appelait de ses vœux. Elles débouchent sur de maigres avancées, au regard de l'ampleur de la grève générale, très en deçà des revendications, et suscitent par là même une très vive déception chez les millions de grévistes : augmentation des salaires de 7 % en juin et de 3 % en octobre ; hausse du SMIG de 35 % ; suppression des abattements d'âge pour les moins de 18 ans ; réductions du temps de travail ponctuelles et ne concernant que les horaires hebdomadaires les plus lourds (48 heures dans la métallurgie) : ces réductions portent sur une demi-heure à une heure et les compensations salariales ne sont pas toujours garanties ; reconnaissance de la section syndicale d'entreprise⁶. Dans le relevé de conclusions, la dernière phrase de Séguéy qui y figure est sans ambiguïté : « La reprise du travail ne saurait tarder. » Des revendications essentielles sont « oubliées » en cours de route, comme l'abrogation des ordonnances de 1967, l'abaissement de l'âge de la retraite, l'échelle mobile des salaires, les 40 heures. On mesure facilement ce qu'une augmentation de salaire de 7 % a de dérisoire, par comparaison avec l'ampleur de la grève, lorsqu'on se rappelle qu'à cette époque les salaires progressent en moyenne annuelle de près de 6 %. Si

le SMIG augmente quant à lui fortement, il est en fait porté à seulement 519 francs par mois, ce qui est très inférieur à ce que réclament les grévistes lorsqu'ils exigent : « Pas de salaire en dessous de 1 000 francs par mois. » De surcroît, cette augmentation du SMIG n'est pas un problème pour la classe dominante, qui la réclamait d'ailleurs de ses vœux : dans *Le Monde* du 20 février 1968, le ministre de l'Industrie Albin Chalandon en appelait à « une très forte réévaluation du SMIG ». De fait, c'est une façon pour le capitalisme d'éliminer les entreprises les plus petites et les moins compétitives — celles qui emploient le plus de salariés au SMIG — au profit de regroupements et d'absorptions. Cette hausse sera d'ailleurs extrêmement vite balayée par l'inflation dans les années qui suivront, signe que tout recul de la bourgeoisie n'est jamais que temporaire dans le cadre du système capitaliste et que tout acquis peut être très vite mis en cause par ce système même, dès que le rapport de forces s'est un tant soit peu modifié.

Ainsi donc, au plus fort de la grève générale et alors même que le rapport de forces n'a jamais été aussi favorable à la classe ouvrière, les dirigeants stalinien insistent sur « le seuil, c'est-à-dire la limite jusqu'où il faut aller et les limites qu'il ne faut pas dépasser, parce qu'à ce moment la grève s'effiloche. (...) Cela pose la question du compromis, de savoir à un moment donné s'arrêter. (...) On a fait tout ce qu'on a pu⁷. » Les deux dirigeants de la CGT, Frachon et Séguéy, entendent immédiatement se servir de Renault-Billancourt comme d'un test pour annoncer les résultats de Grenelle et inciter à la reprise du travail, devant les ouvriers réunis en meeting, qui ont voté une demi-heure avant leur arrivée la poursuite de la grève. Immédiatement conscient de l'état d'esprit à Billancourt — et pour cause : les protestations et les huées virulentes fusent de tous côtés —, Séguéy a ces mots on ne peut plus

¹ *Le Monde*, 25 mai 1968.

² *L'Humanité*, 24 mai 1968.

³ Mouvement du 22 Mars, *op. cit.*, p. 31.

⁴ D. Bensaid, H. Weber, *op. cit.*, p. 156.

⁵ *La grève à Flins*, Paris, Maspero, 1968, p. 42.

⁶ Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 83.

⁷ Interventions de René Piquet et de René Andrieu, Meeting à la Mutualité, 30 octobre 1968, Archives du PCF, Fonds Roland Leroy, 263J39.

alambiqués : « [Les travailleurs] feront la part des choses, ils apprécieront ce qu'il y a là-dedans de positif, ce qui l'est moins et ce qui manque. (...) Il reste à la direction de votre syndicat, tous syndicats unis, d'organiser cette consultation et de faire savoir à votre patron ce que vous en pensez¹. » Ce qui revient à s'asseoir sur le vote qui vient d'avoir lieu ! Pour autant, les travailleurs de Renault refusent de reprendre le travail. Et dans tout le pays, la grève se poursuit. L'exigence qui remonte des usines en grève vers les directions syndicales tient en trois mots : « Ne signez pas ! »

Le rejet de cette politique de trahison s'exprime sans détours par la déclaration de cet ouvrier de Citroën, syndiqué depuis 20 ans à la CGT : « En 36, on était déjà pas prêt. En 45, on était pas prêt parce qu'il y avait les Américains sur le tas. En 58, on était toujours pas prêt parce qu'il fallait pas déconner, l'OAS, on savait pas où ça allait, tout le machin. En 68, on est toujours pas prêt parce que l'armée, parce que ceci, le rapport de forces, et ça va (...). On forme des cortèges, on défile dans les rues, les mains vides, la bouche pleine de slogans (...). On nous fait gueuler un grand coup, ça décontracte les mecs, tout le monde rentre chez soi, respire, puis tu vois c'est comme une marmite (...) En haut, à l'état-major [de la CGT], ils continuent à mastiquer les mêmes mots ou les mêmes slogans, nos traitements, nos pensions, nos retraites². »

De fait, la CGT n'a de cesse, tout au long de cette grève générale qu'elle n'a pas souhaitée et à laquelle elle n'a pas appelé, de se présenter en « organisation responsable », « gardienne de l'ordre » et par là même « rempart contre le chaos étudiant »³. La CFDT apparaît quant à elle plus « mouvementiste », plus favorable à la mobilisation étudiante. Ici ou là, ses sections locales appellent même à voter contre la reprise du travail après Grenelle, comme à Hispano-

Suiza ou à Renault-Flins⁴. Cependant, elle entretient aussi la confusion. Son secrétaire général Eugène Descamps parle indifféremment, pour l'université, de « cogestion » ou d'« autogestion ». Quant au président de la CFDT, André Jeanson, il s'adresse aux sommets de l'État en les invitant à « partager » le pouvoir⁵. Ce n'est là rien d'autre qu'un appel explicite à la collaboration de classes, bien dans la ligne de cette confédération issue du syndicalisme chrétien rejetant la lutte de classes elle-même et par conséquent la lutte de la classe ouvrière en tant que telle.

La violence d'État

Au regard de la sauvagerie policière, on s'étonne qu'il n'y ait pas eu davantage de morts au cours de ces deux mois. Pour cette raison même — on recense habituellement quatre morts —, Maurice Rajfus a pu parler d'un « massacre rentré⁶ ». Les charges des CRS et des gendarmes mobiles, casqués, armés de boucliers et de matraques, recourant sans vergogne aux gaz lacrymogènes et aux grenades amorcées au phosphore, sont d'une violence inouïe dès les premières manifestations de début mai. Les compagnies d'intervention matraquent alors souvent au hasard, s'en prennent à des passants et s'acharnent sur des blessés à terre. Le journaliste Philippe Labro note, au lendemain des « événements », comment la police peut empêcher les services de soin de fonctionner, malgré l'urgence et le nombre de victimes : « Sur le matin [du 11 mai], Europe 1 demande explicitement qu'on apporte à ses studios des médicaments pour les blessés. Des quantités de médicaments parvinrent rue François-I^{er}, mais ce qui ne fut pas dit, c'est qu'ils furent interceptés par la police qui les jetait dans les caniveaux. Des plaintes ont été déposées pour vols de médicaments par les forces de l'ordre, rue

François-I^{er}. Qui l'a su⁷ ? » Les témoignages concordent, indiquant que les policiers ont entravé l'action des secouristes et ont même, à l'occasion, usé de leurs matraques contre eux⁸. On compte des centaines de blessés durant les premiers jours de mai.

L'énorme manifestation du 24 mai vers la gare de Lyon — 150 000 manifestants à Paris — est, cette fois au cœur de la grève générale, elle aussi sauvagement réprimée, les policiers s'acharnant sur les centaines de blessés. Il y a un mort. Début juin, la violence s'abat toujours sur les principaux bastions de la résistance à la reprise, comme Renault-Flins ou Peugeot-Sochaux. Dans la nuit du 6 au 7 juin, des half-tracks enfoncent les portes de l'usine Renault de Flins, des centaines de CRS y pénètrent. La police protège au matin l'entrée de jaunes. Or, malgré les barrages policiers — 4 000 CRS sont déployés dans le secteur —, des travailleurs grévistes et des étudiants parviennent à atteindre le seuil de l'usine pour informer les travailleurs que la reprise n'a pas été décidée (alors que la CGT entretient l'ambiguïté sur le sujet). 2 000 à 3 000 manifestants se tiennent devant l'usine tandis que des cadres syndicaux leur enjoignent de se disperser. Ils tentent d'empêcher les étudiants présents de s'exprimer, mais les ouvriers entendent bien quant à eux leur laisser la parole. C'est finalement Alain Geismar qui prend le micro pour expliquer qu'à la Sorbonne les étudiants ont pu tenir tête aux CRS et que l'unité des étudiants et des travailleurs fait leur force pour réoccuper l'usine. Alors, la police charge. Les combats font rage pendant plusieurs jours⁹. À leur propos, plusieurs jeunes ouvriers témoignent du courage physique dont font preuve les étudiants qui se battent aux côtés des travailleurs, et de leur expérience pratique dans l'affrontement avec la police : « Heureusement que les étudiants étaient là pour retarder les charges

⁷ Philippe Labro, *Ce n'est qu'un début*, Paris, Publications Premières, 1968, p. 134.

⁸ Maurice Rajfus, *op. cit.*, p. 28.

⁹ I.C.O., *La grève généralisée mai-juin 68*, *op. cit.*, p. 53-54.

¹ Cité par Jacques Kergoat, *op. cit.*, p. 63.

² Cité in Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 65.

³ Ces expressions sont de l'historien Xavier Vigna (*op. cit.*, p. 59).

⁴ Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 62.

⁵ Cité in Fr. de Massot, *op. cit.*, p. 155.

⁶ Maurice Rajfus, *Mai 68. Sous les pavés, la répression (mai 1968-mars 1974)*, Paris, Le Cherche Midi éditeur, 1998, p. 18.

de CRS ; ils connaissaient leurs méthodes, ils étaient toujours en première ligne » ; « Les étudiants ont appris un certain nombre de tuyaux pratiques comme le service d'ordre pour faire reculer les manifestants, la protection au moment des charges... » ; « c'est ce que j'ai trouvé champion de leur part à eux de rester tout le temps en première ligne, alors qu'ils pouvaient se dire qu'ils n'avaient rien à voir là-dedans »¹. Le 10 juin, un lycéen de 17 ans militant de l'organisation maoïste UJC(ml), Gilles Tautin, se noie dans la Seine, près de Meulan, après avoir été matraqué. Dans la nuit du 10 au 11, au cours d'une intervention des CRS, un ouvrier de Peugeot, Pierre Baylot, est tué par balle.

*Le pouvoir reprend la main,
grâce au relais des appareils*

Négociation traditionnelle, violence policière : les solutions ne suffisent pas à mettre bas la grève générale, le pouvoir gaulliste use d'une troisième carte, spectaculairement mise en scène. Durant une journée, celle du 29 mai, on ne sait pas ce qu'est devenu De Gaulle, qui semble avoir « disparu ». Les spéculations, durant vingt-quatre heures, vont bon train. Mitterrand et Mendès France se positionnent pour prendre éventuellement sa succession — deux jours plus tôt, au cours d'un meeting organisé au stade Charléty par l'UNEF, FO, la FEN, la CFDT et le PSU, Mendès France, ex-président du Conseil (équivalent de Premier ministre) sous la IV^e République et membre du PSU, est acclamé. En fait, De Gaulle est allé consulter le général Massu pour s'assurer du soutien de l'armée, y compris des anciens farouches partisans de l'Algérie française qui en ont toujours voulu à De Gaulle d'avoir finalement cédé l'indépendance (non sans avoir obtenu l'assurance de continuer à profiter du gâteau, en particulier par l'exploitation du Sahara). Lorsque De Gaulle revient le 30 mai, c'est pour annoncer la dissolution de l'Assemblée nationale et la tenue de nouvelles élections. Mais la

condition posée à leur déroulement est la fin de la grève. Le chantage à l'intervention militaire est sans ambiguïté. De Gaulle déclare : « Si cette situation de force se maintient, je devrai, pour maintenir la République, prendre, conformément à la Constitution, d'autres voies que le scrutin immédiat du pays. » Au cours de cette journée, les pro-gaullistes, composant les fractions les plus diverses de la bourgeoisie, petite et grande, envahissent les Champs-Élysées, aux cris de « De Gaulle n'est pas seul », « Cohn-Bendit en Allemagne », « le rouquin à Pékin », « Cohn-Bendit à Dachau », « les cocos au poteau », « les prolos au boulot ».

Cela n'empêche nullement les directions syndicales, et tout particulièrement la CGT, de s'engouffrer dans la nasse électorale tendue opportunément par le pouvoir. Appareils des syndicats et des partis (PCF et SFIO) n'ont plus en tête que cette perspective. Les dirigeants syndicaux vont donc négocier branche par branche et entreprise par entreprise ; ils font pression pour faire reprendre, petit à petit, le travail. Déclinaison de l'ignominieux mot de Thorez au cœur de la grève générale en 1936 — « *Il faut savoir terminer une grève* » —, le bureau confédéral de la CGT indique que, « *partout où les revendications essentielles ont été satisfaites, l'intérêt des salariés est de se prononcer pour la reprise du travail* »². Toujours soucieux de respectabilité et d'ordre, Jacques Duclos tient ce discours, lors d'un meeting à la Bourse du travail de Lyon le 1^{er} juin : « *Nous voulons aller à la lutte dans un climat d'ordre et de tranquillité publics* »³. La prétendue « lutte » dans la bouche du dirigeant stalinien n'est en l'occurrence rien d'autre qu'électorale. Pour autant, ses espérances se cantonnent à de bons résultats aux législatives, certes pas à la prise de pouvoir, comme Fajon, directeur de *L'Humanité*, le dit expressément au micro d'Europe 1 le 10 juin : « *Le Parti communiste, dans cette campagne électorale, ne revendique pas le pouvoir. Il ne*

revendique même pas la direction du gouvernement »⁴. Le bureau politique du PCF se contente de proposer un « *programme de progrès social et de paix et de politique d'union de toutes les forces démocratiques* », donc sans aucun contenu de classe et dans la perspective d'un front populaire l'unissant à des organisations bourgeoises comme celle de Mitterrand.

Cependant, les calculs opportunistes des dirigeants du PCF, espérant que les élections leur seront favorables, s'avèrent ridiculement battus en brèche. La peur bleue qu'a provoquée la grève générale chez certaines classes et fractions de classes sociales donne lieu à une nouvelle Assemblée nationale bleue elle aussi, lors des élections des 23 et 30 juin, d'un « bleu CRS »⁵ : le parti gaulliste, l'UDR (Union pour la Défense de la République) obtient la majorité absolue avec 293 sièges sur 487. Le PCF quant à lui perd 600 000 électeurs, 2,5 points (il rassemble 20 % des suffrages) et 39 élus par rapport aux élections législatives de l'année précédente. Ce triomphe gaulliste doit être expliqué bien sûr par le vote des classes possédantes et donc de toutes les fractions de la bourgeoisie, mais également par les modalités du découpage électoral, d'une part, par le mode de scrutin d'autre part, enfin par l'abstention. Le pouvoir s'est en effet toujours arrangé pour se composer de « bonnes circonscriptions » et pour réduire l'influence du vote populaire : en 1967, les 22 000 électeurs de la 2^e circonscription de la Lozère valent ainsi autant que les 103 000 électeurs de la 5^e circonscription du Rhône (Villeurbanne) ; dès lors, un député PCF représente en moyenne 70 000 mandats tandis qu'un député de la majorité n'en rassemble que 44 000⁶. Le scrutin majoritaire uninominal à deux tours nuisant fortement aux petites formations politiques, les voix qui se sont déportées du PCF et de la FGDS vers le PSU (qui passe de 2,2 à

⁴ Cité in Maurice Rajsfus, *op. cit.*, p. 219.

⁵ Stéphane Just, *op. cit.*, p. 67.

⁶ « Le pays électoral et le pays réel », *Lutte ouvrière*, n° 1, 26 juin 1963.

¹ *La grève à Flins, op. cit.*, p. 39, 29 et 19.

² Cité in Maurice Rajsfus, *op. cit.*, p. 217.

³ Cité *ibidem*.

3,9 des suffrages¹) n'ont guère pesé. Enfin, l'abstention s'est accrue entre les élections législatives de 1967 et celles de 1968 ; elle atteint 20 % ; on peut estimer qu'il y a eu là un rejet du piège électoral par une partie de la classe ouvrière et des étudiants en âge de voter. Car il faut aussi souligner que les travailleurs étrangers, fortement engagés durant les grèves, mais aussi les jeunes de moins de 21 ans sont exclus du droit de vote.

Avant même ce triomphe, le pouvoir use de l'arbitraire légal pour étouffer les organisations révolutionnaires. Un décret paru au *Journal officiel* du 13 juin 1968 porte dissolution de la Jeunesse communiste révolutionnaire (JCR), de la Fédération des étudiants révolutionnaires (FER), du Comité de liaison des étudiants révolutionnaires (CLER), du groupe « Révoltes », de l'Organisation communiste internationaliste (OCI), de l'Union des jeunes communistes marxistes-léninistes (UJcml), du Parti communiste marxiste-léniniste de France (PCMLF), de Voix ouvrière (ancêtre de LO) et du Mouvement du 22 Mars. Quelques jours plus tard, une cinquantaine de membres de l'OAS (Organisation de l'Armée secrète qui défendit jusqu'au bout et par la pratique des attentats l'Algérie française) condamnés pour assassinat (dont Salan, le général, membre de l'OAS, qui tenta en avril 1961 un putsch contre De Gaulle afin de préserver l'Algérie française) sont amnistiés, autorisés à rentrer en France ou libérés de prison². Dans le même temps, des dirigeants trotskystes sont arrêtés et incarcérés. C'est le cas, fin juin, de Pierre Franck, l'un des responsables du Parti communiste internationaliste, gardé à vue et interrogé pendant dix

jours sans qu'aucune charge ne pèse contre lui, puis, en juillet, d'Alain Krivine, écroué à la prison de la Santé avec douze militants JCR sous l'inculpation de reconstitution de groupement dissous³. Plusieurs dizaines de jeunes étrangers, suspectés d'appartenir à des organisations d'extrême gauche (notamment 22 jeunes Allemands du SDS), sont expulsés du territoire français. Il leur est reproché d'avoir pris part à des manifestations interdites⁴.

Aucune condamnation n'émane pour autant de la direction du PCF, tout au contraire. Les principaux responsables stalinien justifient sans vergogne ce qui constitue bien une approbation des mesures prises à l'encontre des organisations révolutionnaires par le pouvoir gaulliste. Lors d'un meeting organisé par le PCF à la Mutualité le 30 octobre 1968, René Andrieu et René Piquet sont interpellés par les jeunes présents dans la salle, qui leur demandent pourquoi la direction du PCF ne s'est pas prononcée contre l'interdiction des organisations, comme en témoignent les questions écrites émanant de la salle et parvenues à la tribune, dont les archives ont laissé trace — et non bien sur le compte rendu du meeting dans *L'Humanité* : « Pourquoi le PCF n'a pas condamné la dissolution des organisations politiques d'extrême gauche le 12 juin 1968 ? N'est-ce pas une attaque de la bourgeoisie contre les "libertés démocratiques" et à long terme le droit pour la classe ouvrière de s'organiser politiquement ? » ; « Pourquoi n'avez-vous rien dit contre la dissolution des organisations ouvrières et contre la répression de leurs militants ? Vous approuvez ainsi en ne disant rien le gouvernement » ; « Pourquoi le Parti communiste n'a-t-il pas protesté contre cette mesure ? Pourquoi n'a-t-il pas organisé une pétition nationale pour protester contre cette mesure ? » ; « Puisque les groupes gauchistes étaient néfastes à la classe ouvrière et servaient le pouvoir gaulliste,

pourquoi celui-ci les a-t-il dissous ? » Les deux responsables stalinien sont donc contraints de s'expliquer longuement sur le sujet : « *Oui, nous aurions pu prendre cette position de principe, c'était facile ; si nous avions été des démocrates bourgeois tout simplement, eh ! bien oui nous aurions montré une belle âme en disant ces gens-là sont persécutés, pas tellement d'ailleurs, mais enfin on pouvait prendre cette position. Mais on ne l'a pas fait. (...)* Nous ne pouvions pas prendre une position de principe contre la dissolution, parce que si nous avions pris une position de ce genre, il aurait fallu en fait mener une campagne de solidarité politique avec des groupements dont depuis longtemps nous dénoncions justement le caractère particulièrement néfaste pour l'unité des travailleurs et le mouvement démocratique. Alors nous avons été logiques avec nous-mêmes⁵. »

Les années qui suivront seront de fait marquées par une intense répression patronale et policière (provocations et matraquages à la porte des usines, licenciements...) contre les grévistes et les militants d'extrême gauche, parfois, en ce qui concerne ces derniers, avec l'aide directe des responsables stalinien sur place. Caractérisant cette évidente collaboration de classe, le sous-préfet de Montbéliard en viendra à écrire en juin 1970, observant le rôle de la CGT chez Peugeot entre autres, et après avoir précisé que « *la CGT et le Parti communiste qui, l'an dernier, prenaient encore des intermédiaires pour signaler les maoïstes à la Police ou à la gendarmerie, le font maintenant directement* » : « *Il est certain que la CGT et le PCF "objectivement" solidaires du gouvernement sont dans la période actuelle les véritables garants du maintien de l'ordre dans le bassin industriel et non les forces de police.*⁶ »

¹ C'est la seule organisation politique « de gauche » à progresser ; c'est aussi le seul parti qui mène campagne en s'appuyant sur les thèmes nés durant la grève générale. « *En revanche, le parti communiste et la FGDS mènent une campagne très classique, tout entière orientée autour du problème des responsabilités du pouvoir* » (Serge Bernstein, *La France de l'expansion. La République gaullienne 1958-1969*, Paris, Seuil, 1989, p. 320).

² Kristin Ross, *op. cit.*, p. 65.

³ Maurice Rajsfus, *op. cit.*, p. 41-43.

⁴ *Ibidem*, p. 178.

⁵ Interventions de René Piquet et de René Andrieu, Meeting à la Mutualité, 30 octobre 1968, Archives du PCF, Fonds Roland Leroy, 263J39.

⁶ Cité in Xavier Vigna, *op. cit.*, p. 247.

Remarques finales : les forces révolutionnaires en présence et la nature de la situation

État des lieux des organisations se réclamant de la révolution

Les organisations révolutionnaires au cours de cette période, en raison de leur très petite taille, n'ont pas pu jouer un rôle décisif, même si, ici ou là, elles ont tenu une place importante, parfois déterminante, dans le lancement d'une grève dans telle ou telle entreprise, ou chez les étudiants. La JCR (350 militants environ en avril 1968, 1 000 en juin¹) est alors surtout présente dans les universités, en région parisienne et surtout à Toulouse et Rouen. Elle compte à cette époque à peine 30 % de militants ouvriers et employés². Elle parvient néanmoins à créer des liaisons étudiants-travailleurs grâce à la mise en place de divers comités d'action et comités de soutien, comme on l'a vu pour Caen dès janvier 1968. L'Organisation communiste internationaliste (OCI) peine encore elle aussi à développer un ancrage ouvrier. Ses deux principaux bastions industriels sont les usines Nord-Aviation à Châtillon-sous-Bagneux et Sud-Aviation à Bouguenais. Une importante partie de ses forces est composée, comme pour la JCR, d'étudiants, regroupés depuis avril 1968 au sein de la FER (Fédération des étudiants révolutionnaires), qui succède au CLER (Comité de liaison des étudiants révolutionnaires) fondé en 1961 : la FER compterait en mai 1968 1 000 adhérents³. Voix ouvrière, quant à elle, est beaucoup plus petite mais présente dans les usines. Ses militants à Peugeot-Sochaux Montbéliard, par exemple, jouent un rôle essentiel semble-t-il dans la mise en place d'un comité de grève. Il en va de même, entre

¹ Jean-Guillaume Lanuque et Jean-Paul Salles, « Trotskismes », in Antoine Artous, Didier Epszajn, Patrick Silberstein (dir.), *La France des années 1968*, op. cit., p. 790.

² Rapport des renseignements généraux cité in Xavier Vigna, op. cit., p. 281.

³ François de Massot, op. cit., p. 29.

autres, chez Roussel-Uclaf à Romainville⁴. Au total, Voix ouvrière paraît, sinon être directement présente, du moins diffuser sa « feuille de boîte » dans une soixantaine d'entreprises⁵.

En dehors des organisations qui se revendiquent du trotskysme, il faut également évoquer la place des militants maoïstes, que se partagent l'UJC(ml) et le PCMLF. Ils lancent à partir de 1967 une campagne d'« établissement », destinée à implanter les militants étudiants dans les usines⁶. Dans quelques entreprises, ces « établis » jouent un rôle dans le lancement de la grève, comme à Contrexéville le 15 mai ; le rôle des militants UJC(ml) à l'usine de Flins est aussi non négligeable.

À propos des étudiants et des barricades

Toutes ces organisations soutiennent d'emblée la contestation étudiante, dans laquelle elles reconnaissent un combat potentiellement révolutionnaire. Dès le 11 mai, le PCMLF affirme que « les étudiants ont raison de se révolter et de se défendre » ; il exalte « la lutte héroïque des jeunes étudiants », « digne des traditions révolutionnaires », et conclut sur l'indispensable unité des travailleurs et des étudiants⁷. La position de l'UJC(ml) est semblable. De ce point de vue, c'est Voix ouvrière qui, tout en apportant son soutien aux luttes étudiantes et en les saluant, manifeste certaines ambiguïtés et réticences à leur rencontre. Assurément, fin avril, VO atteste sa solidarité à l'égard de Daniel Cohn-Bendit, menacé d'expulsion — « À travers lui, précise Voix ouvrière, c'est le droit à l'expression de toute l'extrême gauche qui est en jeu⁸. »

⁴ Xavier Vigna, op. cit., p. 283.

⁵ D'après Jean-Paul Salles, *La Ligue communiste révolutionnaire (1968-1981). Instrument du Grand Soir ou lieu d'apprentissage ?*, Rennes, PUR, 2005, p. 75.

⁶ Cf. Marnix Dressen, *De l'amphi à l'établi. Les étudiants maoïstes à l'usine (1967-1989)*, Paris, Belin, 1999.

⁷ Comité central du PCMLF, « Vive la lutte des étudiants », *L'Humanité nouvelle*, 11 mai 1968.

⁸ « Solidarité avec Cohn-Bendit », *Voix ouvrière*, n°23, 30 avril 1968.

Assurément, il s'agit pour elle de « soutenir les étudiants qui ne se battent pas seulement pour la réforme de l'Université, mais contre l'État bourgeois et ses flics⁹ ». Elle voit en fait dans cette lutte, non pas une prémisse révolutionnaire, mais « la première étape d'un glissement à gauche¹⁰ » — et ce vocabulaire gauche/droite la distingue des autres organisations qui se réclament de la révolution et qui répugnent davantage à l'usage de ce vocabulaire bourgeois. VO prend néanmoins des pincettes à l'égard tant des revendications que des modes d'action étudiants, jugés « contestables¹¹ » — « mais est-ce vraiment de leur faute ? », ajoute-t-elle¹². Les raisons de leur lutte lui apparaissent « confuses ». Et d'affirmer, au moment même où s'enclenche un processus de solidarité avec les étudiants : « {ils} se battent peut-être d'une façon qui nous choque¹³ ».

Les autres organisations trotskystes sont quant à elles bien plus fermes dans leur soutien aux étudiants et dans l'analyse de leur engagement. Lors de sa conférence constitutive des 27 et 28 avril 1968, la FER, « salue, comme pointe avancée du prolétariat international, les combats de ces milliers d'étudiants¹⁴ ». De même, la JCR voit dans les étudiants en lutte une avant-garde révolutionnaire. Raillant les maoïstes qui entendent placer les étudiants « au service du peuple »¹⁵,

⁹ Catherine Olivier, « La lutte des étudiants », *Voix ouvrière*, n°25, 15 mai 1968.

¹⁰ Georges Kaldy, « Des émeutes de Mai 1958 aux Barricades de 1968 », *Voix ouvrière*, n°25, 15 mai 1968.

¹¹ Christian Jung, « Les étudiants, l'opinion publique et la classe ouvrière », *Voix ouvrière*, n°24, 8 mai 1968.

¹² « “Enragés” ? “Fils à papa” ? Ou première faille dans un régime qu'il faut changer ? », *Voix ouvrière*, n°24, 8 mai 1968.

¹³ *Idem*.

¹⁴ Manifeste de la Fédération des étudiants révolutionnaires, 27-28 avril 1968, CERMTRI.

¹⁵ Les maoïstes assignent deux tâches aux étudiants : « soutenir les bastions de la résistance prolétarienne comme Renault, Citroën, Peugeot ; aider le peuple à s'organiser dans les quartiers et les villages » (*La Cause du peuple*, n°16, 13 juin 1968).

Daniel Bensaïd insiste sur la mise sous tutelle du prolétariat français par le PCF stalinien : « *Déjà en 1902 des gens étaient apparus qui, disait Lénine, “se mettaient à genoux pour contempler le postérieur du prolétariat russe”.* Gageons que nos mandarins en mal de prolétariat ne trouveront pas, après 40 ans de stalinisme, le postérieur du prolétariat français plus reluisant que celui de son homologue slave¹. » Dès lors, selon Daniel Bensaïd et Henri Weber (JCR), les étudiants jouent désormais « *le rôle d'avant-garde délaissé par les partis ouvriers*² ». « *Il y a encore, estime aussi le Secrétariat unifié dit de la IV^e Internationale, un important décalage entre la maturité révolutionnaire de l'avant-garde jeune et l'état de conscience du prolétariat*³. » Pierre Franck, son principal dirigeant en France, juge que le mouvement étudiant se place clairement « *sur la gauche du mouvement [et] à un niveau très élevé du point de vue marxiste révolutionnaire*⁴ ».

L'un des principaux désaccords entre la FER et les autres organisations révolutionnaires (principalement la JCR et les maoïstes ; Voix ouvrière ne participe pas aux événements, faute d'être présente en milieu étudiant) porte sur les barricades. JCR, UJC(ml) et PCMLF prennent en effet part à la résistance sur les barricades, lors de la nuit du 10 au 11 mai⁵. Le risque

¹ Daniel Bensaïd, « Lutttes étudiantes, lutttes ouvrières », *L'Avant-Garde Jeunesse*, n°13, 18 mai 1968.

² D. Bensaïd, H. Weber, *op. cit.*, p. 142.

³ « Vivent les barricades de Paris ! En avant pour le révolution socialiste en Europe ! », Appel du Secrétariat unifié de la IV^e Internationale, 20 mai 1968.

⁴ Pierre Frank, « Mai 68 : première phase de la Révolution socialiste française » (10 juin 1968), in *Quatrième Internationale*, juillet 1968, p. 15-16.

⁵ Le PCMLF en rend compte ainsi : « *Pesant les risques, pensant que la répression serait d'une rare violence et sachant que les barricades étaient encerclées, [les militants de notre parti] n'en ont pas moins décidé de rester au combat jusqu'au bout. En effet, telle était la volonté unanime des dizaines de milliers de manifestants, travailleurs ou étudiants. Même si cette entreprise avait été une erreur, ce qui n'est pas le cas, aurions-nous dû nous retirer et regarder la mêlée*

est d'isoler les étudiants dans le ghetto du quartier Latin et de les conduire à un véritable massacre. Sortant de leur meeting à la Mutualité, plusieurs centaines de militants de la FER, à la tête desquels se trouve Claude Chisseray, viennent inciter les étudiants radicalisés à abandonner les barricades au nom du mot d'ordre « 500 000 travailleurs au quartier Latin ». Dans son ouvrage, François de Massot oublie d'ailleurs opportunément de mentionner que ce que Chisseray suggère ce soir-là, c'est bien de quitter les barricades⁶. La position de la FER et de l'OCI suscite dès lors l'incompréhension et un profond rejet teinté de mépris chez beaucoup d'étudiants en lutte. Il est certain que les étudiants ne pouvaient pas monter seuls à l'assaut du pouvoir. Si un processus révolutionnaire implique nécessairement de la violence, pour le mener, la classe ouvrière doit être l'acteur principal du combat, ce qui n'est pas le cas ces 10 et 11 mai — même si des travailleurs ont rejoint les étudiants sur les barricades et si ceux-ci ont reçu l'aide d'habitants du quartier. Cependant, la position de la FER et de l'OCI apparaît comme une grave erreur politique dans ces circonstances. Si une organisation révolutionnaire n'a pas à chercher, par provocation, l'affrontement avec la police lorsque le rapport de force est très insuffisant, elle doit être capable de développer son orientation en s'appuyant sur la spontanéité des masses. Elle se doit d'être au côté des milliers d'étudiants qui, faisant leur propre

de haut ? Non, notre devoir était d'être avec les masses, de combattre à leur côté, d'aider à leur organisation dans la lutte (...) Il faut dire que si le combat avait été mené suivant les principes de la guerre populaire de Mao Tsé-Toung, ils ne se seraient certainement pas déroulés de cette manière. En effet, les principes de la guerre populaire, dans une ville comme Paris avec une police suréquipée et nombreuse, ne consistent pas à se laisser encercler par l'ennemi, mais au contraire à former des groupes mobiles qui harcèlent l'ennemi, l'attaquent de différents côtés ». (« Des barricades au grandiose défilé du 13 mai », *L'Humanité nouvelle*, 11 mai 1968.

⁶ Cf. le passage qui y est consacré, François de Massot, *op. cit.*, p. 53.

expérience, ont décidé courageusement de tenir tête à la police pour se réappropriier la Sorbonne. D'autant plus que le service d'ordre bien organisé de la FER et de l'OCI aurait permis d'encadrer une retraite la moins coûteuse possible en blessés et en arrestations, lorsque les CRS ont fini par déloger les barricades et ont pourchassé leurs occupants dans les moindres recoins du quartier Latin. Cette attitude est la seule à même de rendre crédibles la FER et l'OCI, de convaincre l'avant-garde étudiante de la justesse du mot d'ordre de « 500 000 travailleurs au quartier Latin ».

Plus généralement, l'OCI se montre très opposée à tout ce qui peut ressembler à une « université critique ». Elle n'a que condescendance à l'égard de ce qu'elle nomme « *la kermesse de la Sorbonne*⁷ ». Or, il faut souligner que, pour les militants et organisations qui composent le Mouvement du 22 Mars, cette université critique ne peut se concevoir sans une attaque directe du système capitaliste à la racine. En ce sens, François de Massot les calomnie lorsqu'il assimile leurs positions à « *de douçâtres homélies sur la possibilité d'une “réforme démocratique” de l'Université dans le cadre de la société capitaliste* » et que « *les éléments petits-bourgeois à la Cohn-Bendit* » ne « *vo[ient] pas la possibilité de l'unification des luttes*⁸ ». De Massot cite lui-même l'intervention d'un membre du Bureau national de la JCR « *avec laquelle Cohn-Bendit se déclare en accord* » : « *La classe ouvrière reste l'élément historique qui renversera le capitalisme à l'échelle mondiale. La politique syndicale est un frein. (...) Il faut avoir pour objectif une organisation révolutionnaire car : 1° il n'est pas question de se mettre à la remorque des directions syndicales ; 2° la classe ouvrière est classe quand elle s'oppose en tant que telle au patronat*⁹. » En fait, toutes les organisations d'extrême gauche, et non pas seulement la FER et l'OCI, sont bien conscientes des

⁷ François de Massot, *op. cit.*, p. 151.

⁸ François de Massot, *op. cit.*, p. 30 et 32.

⁹ Cité in François de Massot, *op. cit.*, p. 47.

« problèmes politiques posés à un niveau tel qu'ils ne pouvaient plus être réglés par la seule action des étudiants¹ » ; c'est pourquoi elles se battent avec justesse pour la jonction des luttes, ouvrières et étudiantes.

Positions à l'égard des directions syndicales et de l'appareil stalinien

Les organisations qui se réclament de la révolution divergent également sur la position à tenir à l'égard des directions des organisations syndicales. Assurément, toutes dénoncent leur politique. L'UJC(ml) vitupère par exemple les accords de Grenelle comme un « coup de poignard dans le dos des ouvriers² » : la direction de la CGT « accepte de jouer le jeu du capital³ ». L'axe central de cette organisation est d'ailleurs de chasser l'appareil de la CGT, par « l'expulsion des bureaucrates et des capitulards⁴ », de sorte que les travailleurs se réapproprient leurs syndicats. L'UJC(ml) souligne donc la nécessité que « les syndicalistes prolétariens, appuyés par les masses, prennent le pouvoir dans la CGT de lutte de classe⁵. » La position du PCMLF est proche ; pour lui, « les ouvriers ont le devoir de se révolter contre les cadres syndicaux qui trahissent leurs intérêts de classe⁶ ».

Voix ouvrière est elle aussi très claire dans sa dénonciation des appareils syndicaux, et tout particulièrement de la CGT. Elle emploie les termes de « complicité abjecte⁷ » avec le pouvoir, de « trahison », de « compromis pourri » de la part d'un PCF « devenu l'un des piliers de l'ordre

bourgeois⁸ ». Mais il faut souligner l'importante ambiguïté dont fait preuve VO. En effet, elle dénonce certes le fait que, « comme en 36, le PCF {veille} cantonner la grève sur le terrain économique⁹ ». Cependant, le 20 mai, Voix ouvrière conditionne la reprise du travail à la satisfaction de quatre revendications : pas de salaire inférieur à 1 000 francs ; 40 heures sans diminution de salaire ; paiement intégral des jours de grève ; libertés syndicales et politiques entières dans les entreprises (droit de libre circulation de la presse, droit de réunion). Bien plus réductrice encore est sa position du 24 mai : « Il faut que sur les revendications essentielles : salaire et horaire, la classe ouvrière remporte une victoire¹⁰ ». C'est là se situer très en deçà des revendications majoritairement exprimées par les millions de grévistes et oublier totalement toute perspective politique. Réduction de la réduction, Voix ouvrière finit par affirmer que « les grèves actuelles ont, bien entendu, comme premier objectif une augmentation des salaires¹¹ ». Ce qui revient à emboîter le pas du PCF qui prétend avoir une telle analyse de la grève. Dès lors, bien loin d'appeler à la grève générale, voici ce qu'aurait dit VO à la place de Séguy à Billancourt après les Accords de Grenelle : « Camarades, voilà ce que propose le gouvernement. Nous, syndicalistes, pensons qu'il s'agit de brouilles et sommes pour la continuation de la grève. Mais c'est à vous d'en décider¹². »

PCI et OCI sont quant à eux intransigeants sur la dénonciation des bureaucraties syndicales et de l'appareil stalinien. Pierre Lambert, pour l'OCI, condamne « les

dirigeants du PCF et de la CGT sacrifi{ant} les intérêts les plus immédiats et les plus généraux du mouvement ouvrier », « la honte du stalinisme »¹³. Le PCI stigmatise pour sa part une « honteuse trahison », le « passage définitif {des directions du PCF et de la CGT} du côté de l'ordre bourgeois¹⁴ ». Dans ce contexte, seule l'OCI interpelle les directions syndicales afin qu'elles appellent à la grève générale¹⁵. De fait, il était juste de ne pas séparer l'auto-organisation des travailleurs de la nécessité d'un mot d'ordre central de grève générale, que seules les directions des confédérations ouvrières pouvaient lancer en l'absence d'un comité central de grève. Bien sûr, elles ne le voulaient pas, et donc ne le faisaient pas. Mais précisément, par la mise en avant de ce mot d'ordre, il fallait les y contraindre et aider les masses à comprendre la vraie logique de leur politique. Au vu du poids déterminant qu'avaient ces confédérations syndicales, un tel appel aurait joué un rôle considérable dans le renforcement et la poursuite de la grève jusqu'à la chute de De Gaulle et la mise en place d'un gouvernement ouvrier.

Structuration de la lutte : comités de grève et comité central de grève

Enfin, ce sont principalement les organisations se réclamant du trotskysme qui prônent la nécessité des comités de grève élus, avec la participation de non-syndiqués. Certes, l'UJC(ml) consacre parfois quelques lignes au fait que les comités de grève n'en sont pas véritablement et suggère ponctuellement d'« imposer des comités de grève qui reflètent la volonté de combat des

¹ François de Massot, *op. cit.*, p. 49.

² « Vigilance ! », *La Cause du peuple*, 23 mai 1968.

³ Éditorial, *La Cause du peuple*, 1^{er} juin 1968.

⁴ Éditorial, *La Cause du peuple*, 25-26 mai 1968.

⁵ « Vigilance ! », *La Cause du peuple*, 23 mai 1968.

⁶ « Ouvriers, paysans, étudiants, arrachons le pouvoir à la base », *L'Humanité nouvelle*, 24 mai 1968.

⁷ « Le PCF et la CGT derrière Pompidou », *Voix ouvrière*, n°27, 24 mai 1968.

⁸ Christian Jung, « Le PCF et la crise. Les paradoxes d'une politique », *Voix ouvrière*, n°28, 28 mai 1968.

⁹ *Voix ouvrière*, n°28, 28 mai 1968.

¹⁰ Catherine Olivier, « Et pas pour rien », *Voix ouvrière*, n°27, 24 mai 1968.

¹¹ « Pour garantir nos salaires et empêcher la hausse des prix Échelle mobile des salaires et contrôle ouvrier dans les entreprises », *Voix ouvrière*, n°30, 4 juin 1968.

¹² « Accords entre gouvernement, patronat et syndicats pour tenter de liquider la grève », *Voix ouvrière*, n°30, 4 juin 1968.

¹³ Déclaration de Pierre Lambert, 15 juin 1968, cité in François de Massot, *op. cit.*, p. 310-311.

¹⁴ « Quelle marge de manœuvre pour la bourgeoisie ? », *Quatrième Internationale*, n° 30, juin 1968.

¹⁵ Appel de l'OCI, 30 mai 1968, cité in François de Massot, *op. cit.*, p. 248.

travailleurs¹ ». Mais cette question demeure à la marge de son intervention et si elle déplore cette situation, l'UJC(ml) paraît malgré tout s'en accommoder, même si elle en appelle à une véritable occupation, massive, des usines, contre les délégués syndicaux qui invitent systématiquement les ouvriers à rentrer chez eux. En fait elle privilégie les comités de soutien populaires aux grévistes, notamment pour le ravitaillement, sous la forme de comités d'action. De même, le PCMLF en appelle à la constitution de « comités de base » et ponctuellement à une « liaison entre eux pour coordonner leur combat »², mais n'en fait pas un enjeu décisif. C'est là une très grave lacune des organisations maoïstes.

Parmi les organisations trotskystes, Voix ouvrière est celle qui accorde le moins d'importance à cette question pourtant fondamentale. Certes, il lui arrive d'évoquer, très occasionnellement, « les comités de grève dans les entreprises, les comités populaires dans les quartiers »³, et d'écrire « Il faut occuper l'usine »⁴. Toutefois elle n'explique en rien la nature des comités qui se mettent en place, ne parle nullement de la nécessité de délégués élus, mandatés et révocables, qu'ils soient syndiqués ou non-syndiqués. *A fortiori* ne mentionne-t-elle pas la nécessaire fédération de ces comités de grève. Le 28 mai, VO se contente mollement d'inviter les travailleurs à « se voir les uns les autres » et à participer à « des colloques, à des assemblées où l'on discute démocratiquement ». Bon nombre de ses articles — comme aujourd'hui dans *Lutte ouvrière*... — se terminent sans aucune proposition concrète, laissant aux travailleurs le soin et la responsabilité d'en décider, parfois sous une pure forme interrogative dubitative : « Dans le

mouvement gréviste actuel qui se développe et prend l'ampleur d'un nouveau 36, les travailleurs iront-ils plus loin qu'à l'époque⁵ ? » ; « tout dépend encore de l'initiative des travailleurs⁶ » ; « ce que nous voulons, nous le voulons tout de suite et pour longtemps⁷ » ; « {la classe ouvrière} n'a pas dit son dernier mot⁸ ».

Au contraire, de façon très juste, l'OCI et le PCI accordent une place déterminante à la fédération des comités de grève et à la perspective d'un comité central national de grève. L'OCI en fait l'axe central de son intervention politique. Le PCI y insiste également : « Dans les entreprises, élection démocratique des Comités de grève par tous les travailleurs syndiqués ou non pour diriger le combat et établir le contrôle ouvrier (contrôle de l'embauche, des livres de compte, etc.). Coordination locale, régionale et nationale de ces comités avec les Comités d'étudiants, d'enseignants, de lycéens, de paysans travailleurs⁹ » ; « les comités devraient aussi vite que possible se fédérer localement, régionalement et nationalement en un Congrès national des comités d'usine et des comités d'action populaire dans les écoles et les quartiers, noyau de la future République socialiste française¹⁰ » ; pour « un réseau de comités démocratiquement élus tendant à donner naissance à une direction beaucoup plus représentative de la classe en lutte, à une direction beaucoup plus dépendante des grévistes que d'un

appareil syndical ou parti¹¹ ». De fait, en s'accaparant de faux comités de grève non élus, les appareils se sont appropriés la grève et en ont expulsé les travailleurs. Pour remporter une victoire décisive, prendre la mesure de leur force en tant que classe, les travailleurs avaient un besoin impérieux de fédérer leurs comités élus, mandatés et révocables, à tous les niveaux, local, régional et national. C'était là, par l'auto-organisation de la classe ouvrière, avancer d'un pas décisif dans la montée révolutionnaire, aller vers une situation de double pouvoir.

La question du pouvoir

L'essentiel en effet, dans la situation, devait être de tracer une perspective politique dotée d'un programme de classe qui pose la question du pouvoir de façon compréhensible par les masses en grève. Les maoïstes de l'UJC(ml) appelaient à un vague « Front populaire pour la liberté ». Mais ce « pouvoir populaire » qui seul pouvait « libérer des patrons et de l'exploitation¹² » n'était guère défini, sauf à préciser que ce gouvernement serait « composé des représentants actifs et dynamiques des masses populaires en lutte ». En revanche, l'UCJ(ml) était claire sur le refus de toute organisation bourgeoise dans ce gouvernement, ce qu'elle traduisait par le mot d'ordre : « Gouvernement populaire, oui ! Mitterrand, non ! ». Mais cette position revenait en fait à reprendre le mot d'ordre du PCF, semant la confusion parmi les masses. La position du PCMLF était différente : à ses yeux, ce gouvernement populaire ne pouvait pas comprendre de représentants de ces deux partis ouvriers réformistes. Dès lors, sa formule « Vive le pouvoir du peuple, pour le peuple, par le peuple » renvoyait à un pouvoir émanant de comités d'action révolutionnaire, inexistantes cependant en mai-juin 1968.

Une fois encore, Voix ouvrière s'est distinguée, au sein des

¹ Éditorial, *La Cause du peuple*, 27-28 mai 1968.

² « En avant pour un pouvoir révolutionnaire ! », *L'Humanité nouvelle*, 23-30 mai 1968.

³ F. Maignan, « L'État fort a dû baisser pavillon », *Voix ouvrière*, n°26, 20 mai 1968.

⁴ « Il faut occuper l'usine », *Voix ouvrière*, n° 26, 20 mai 1968.

⁵ S. Grenet, « Ce que fut juin 36 », *Voix ouvrière*, n°26, 20 mai 1968.

⁶ « La censure est dans la rue », *Voix ouvrière*, n°27, 24 mai 1968.

⁷ « La plus grande grève générale... », *Voix ouvrière*, n°28, 28 mai 1968.

⁸ Christian Jung, « Le PCF et la crise. Les paradoxes d'une politique », *Voix ouvrière*, n°28, 28 mai 1968.

⁹ « De Gaulle à la porte tout de suite », Tract du Parti communiste internationaliste (Section française de la IV^e Internationale-Secrétariat Unifié), 29 mai 1968.

¹⁰ Appel du Secrétariat Unifié, « Vivent les barricades de Paris ! En avant vers la révolution socialiste en Europe ! », 20 mai 1968, numéro spécial de *Quatrième Internationale*, mai 1968.

¹¹ Pierre Frank, « Mai 68 : première phase de la révolution socialiste française », *Quatrième Internationale*, mai 1968.

¹² *La Cause du peuple*, 23 mai 1968.

organisations se réclamant du trotskysme, par une position politique particulièrement faible et sans perspective. Au risque de voir son appréciation ridiculisée et immédiatement balayée, VO n'a pas hésité à écrire noir sur blanc dans son édition du 15 mai que « *les travailleurs sont démoralisés* » — on constate que depuis, le discours de Lutte ouvrière n'a guère changé... — et que « *les prolétaires n'ont pas les moyens de suivre les étudiants* »¹ ! Face à pareille constatation, il n'est pas étonnant qu'à aucun moment au cours des mois de mai et de juin, Voix ouvrière n'ait posé la question du pouvoir. Elle se contente de titrer avec des généralités sans perspective positive : « *Vive la grève générale* » (20 mai), « *La censure est dans la rue* » (24 mai), « *La plus grande grève générale jamais vue en France nos soi-disant représentants voudraient la brader. Qu'ils n'y comptent pas !* » (28 mai), « *Non à De Gaulle vive la grève générale !* » (31 mai), « *Ne bradons pas la grève pour un bulletin de vote* » (4 juin), « *La classe ouvrière reste invaincue* » (26 juin). Elle est allée jusqu'à faire croire qu'un gouvernement Mitterrand ou Mendès France — « *même s'ils ne représenteraient pas non plus les intérêts des travailleurs* » — pouvait constituer, parce qu'il aurait signifié une défaite du gaullisme, « *une victoire des travailleurs* »², alors qu'il n'y aurait eu là qu'une solution de rechange bourgeoise avec des politiciens bourgeois. Une fois encore, c'est l'usage immodéré du mot « gauche », sans véritable caractérisation de classe des diverses organisations, qui a mené Voix ouvrière à cette extrémité : un travers que l'on retrouve aujourd'hui et qui l'a conduite tout aussi bien au vote Royal qu'à l'alliance dès le premier tour avec le PS pour les élections municipales.

L'OCI liait quant à elle la question du pouvoir à la fédération des comités de grève : « *Ce sont les*

¹ Henri Vauquelin, « Le défi des étudiants », *Voix ouvrière*, n°25, 15 mai 1968.

² « Grève générale et manifestations. La censure est dans la rue », *Voix ouvrière*, n°27, 24 mai 1968.

comités de grève qui détiennent avec la grève générale tous les leviers de commande de l'économie. Ce sont les comités de grève qui détiennent la puissance économique et politique. » Dès lors, le comité central de grève devait être « *le seul gouvernement ouvrier qui peut donner satisfaction à toutes les revendications ouvrières, des étudiants, des travailleurs, des paysans et des jeunes* »³. Comme on le sait cependant, un tel comité central de grève n'existait pas en mai-juin.

Quant au PCI, il développait la perspective d'un gouvernement des travailleurs, « *émulation des organisations représentatives de la classe ouvrière — aujourd'hui encore les syndicats demain des comités démocratiquement élus* ». Il précisait : « *Sans doute, , une telle revendication équivaut dans l'immédiat à appeler les grands partis ouvriers, associés aux syndicats à prendre le pouvoir : ils jouissent encore en effet de l'appui de la majorité de la classe ouvrière* ». Mais il soulignait que c'était seulement une étape vers la prise de pouvoir par les travailleurs eux-mêmes, organisés dans des « *comités* » (comités de grève et comités d'action)⁴. Le PCI posait aussi la question de l'indispensable armement ouvrier — en publiant l'article de Trotsky, « *Front populaire et comités d'action* » (26 novembre 1935), qui soulevait clairement la nécessité de milices ouvrières⁵, mais également en appelant à la constitution « *de noyaux de gardes populaires d'étudiants et d'ouvriers armés pour protéger les locaux occupés* »⁶.

Cette question du pouvoir a bel et bien été soulevée spontanément par les salariés et étudiants lorsqu'ils ont

³ Appel des comités d'alliance ouvrière, 29 mai 1968, cité in François de Massot, *op. cit.*, p. 304.

⁴ « Premières leçons de la montée révolutionnaire de mai 68 », Déclaration du Secrétariat unifié de la IV^e Internationale, 10 juin 1968, Supplément au n° 29 de *Quatrième Internationale*.

⁵ *Quatrième Internationale*, n° 30, juin 1968.

⁶ Appel du Secrétariat Unifié, « *Vivent les barricades de Paris ! En avant vers la révolution socialiste en Europe !* », 20 mai 1968, *Quatrième Internationale*, mai 1968.

scandé les mots d'ordre « *Le pouvoir aux travailleurs* », « *Gouvernement ouvrier* » ou repris le slogan du PCF « *Gouvernement populaire* », qu'ils entendaient comme gouvernement des organisations ouvrières. L'objectif était bien de chasser De Gaulle, donc le gouvernement de la bourgeoisie, et de porter au pouvoir les représentants du mouvement ouvrier. Le PCF a quant à lui transformé la perspective, ancrée dans les esprits des millions de grévistes, d'un gouvernement des organisations ouvrières, en une agitation électoraliste et réformiste, dans le cadre d'un front populaire : non seulement il ne postulait pas au pouvoir, comme on l'a vu, mais en outre il s'est allié à la FGDS qui, sous la houlette de Mitterrand, regroupait, outre la SFIO, des formations de « gauche » bourgeoises. En ne jurant que par la tenue d'élections, le PCF, la CGT et la SFIO permettaient à l'État bourgeois de se restabiliser. Mais ils avaient aussi la capacité de le faire, en raison de leur emprise idéologique et organisationnelle sur les masses.

C'est pourquoi, tout en combattant pour des comités de grève élus à tous les niveaux et un comité central national de grève permettant de dresser la classe ouvrière comme acteur du processus révolutionnaire, il fallait tenir compte de l'influence écrasante des organisations traditionnelles, à commencer par le PCF et la CGT, sur cette classe ouvrière puissamment organisée. Il fallait donc mettre en œuvre une tactique de front unique ouvrier et exiger de ces organisations qu'elles prennent le pouvoir, qu'elles forment un gouvernement des organisations ouvrières, sur la base d'un programme d'urgence satisfaisant l'ensemble des revendications des millions de grévistes et conçu par conséquent comme premier acte d'une politique ouvrière contre le capitalisme et l'État bourgeois. Cela aurait permis d'aider les masses à formuler clairement leurs aspirations, à exercer dès lors une pression maximale sur les directions et à mettre en évidence leur refus de prendre le pouvoir. Combinée à la construction des comités de grève et

à leur centralisation, cette tactique permettait seule de développer à la fois l'auto-organisation des masses et une orientation tenant compte de leur état d'esprit réel, qui incluait leurs illusions à l'égard des organisations traditionnelles ; or seule leur propre expérience pouvait dissiper ces illusions, avec l'aide d'une organisation révolutionnaire à la fois forte théoriquement, claire stratégiquement et habile tactiquement.

En mai-juin 1968, la situation était bel et bien révolutionnaire. Des millions de travailleurs et

d'étudiants ont exprimé leur rejet du pouvoir gaulliste, de l'exploitation capitaliste, de l'oppression impérialiste et néocoloniale. La grève générale a fait vaciller le gouvernement De Gaulle-Pompidou et a ainsi ouvert une brèche. Cependant, la direction de la classe ouvrière était quant à elle contre-révolutionnaire. Il n'y a pas donc eu de révolution. L'appareil du PCF et de la CGT est parvenu à inverser le cours de cette montée révolutionnaire, à la canaliser par tous les moyens possibles et finalement à la briser. Devant la puissance de cet appareil, les toutes

petites organisations qui se réclamaient de la révolution, avec leurs forces, leurs faiblesses et leurs erreurs, ne pouvaient pas faire face. On saluera l'initiative de la JCR, du PCI et de Voix ouvrière qui constituèrent, à partir du 19 mai, un « comité permanent de coordination » et appelèrent les autres organisations se réclamant du trotskysme à les rejoindre. L'OCI n'y apporta aucune réponse. Indéniablement, en mai-juin 1968, il a manqué un parti révolutionnaire.

Laura Fonteyn

AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO (60 pages)

ACTUALITÉ POLITIQUE EN FRANCE

- **Éditorial : Tous ensemble pour le « second round » de la résistance sociale au MEDEF et à Sarkozy !**
Organisons-nous et imposons aux directions syndicales la préparation et l'appel à la grève interprofessionnelle ! (p. 3)
- **Lutte des enseignants et lycéens :** la grève générale de l'Éducation est nécessaire et possible ! (p. 5)
- **Grève des sans-papiers :** le cas par cas n'est pas une solution ! Pour la régularisation de tous ! (Tract CRI) (p. 10)
- **Les travailleurs sans-papiers aux avant-postes de la surexploitation !** (Déclaration CILCA) (p. 11)
- **Droits des chômeurs :** Le gouvernement s'apprête à renforcer le flicage et les sanctions (Communiqué CILCA) (p. 13)
- **Contre la loi de « modernisation » du marché du travail :** mobilisation unitaire ! (Communiqué CILCA) (p. 14)
- **Non à la « position commune » MEDEF-CGT-CFDT** sur la représentativité syndicale ! (Déclaration CILCA) (p. 14)
- **Syndicalisme étudiant :** Pour l'unification du syndicalisme de lutte, pour un congrès national de fondation (p. 20)
- **Bulletin Résistons ensemble contre les violences policières** (Document) (p. 22)
- **Parti socialiste :** Le projet de nouvelle Déclaration de principes confirme sa nature de parti purement bourgeois (p. 25)
- **« Nouveau parti anti-capitaliste » :** Le Groupe CRI participe aux comités NPA et appelle à y participer (p. 28)

ÉCONOMIE INTERNATIONALE

- **On a faim !** (Contribution du PTS-FTQI sur les causes économiques des émeutes de la faim) (p. 29)
- **Ampleur, causes et conséquences du ralentissement économique** dans les pays impérialistes (p. 32)

CAMPAGNES ANTI-IMPÉRIALISTES

- **Non au néo-colonialisme français !** Non à la « Françafrique » ! (p. 35)
- **Campagne 1948-2008 – 60 ans de résistance contre Israël** – Jusqu'au retour de tous les réfugiés (p. 36)

INTERNATIONALISME

- **Népal : Victorieux aux élections, les maoïstes** décident de diriger l'État bourgeois et développer le capitalisme (p. 36)
- **Venezuela : Les ouvriers de Sidor imposent la « nationalisation »** et font tomber le ministre du travail (p. 39)
- **Argentine : Solidarité avec les ouvriers de Mafissa !** Arrêt des poursuites, réintégration des licenciés ! (p. 42)

HISTOIRE

- **Mai-juin 1968 en France :** Grève générale mais situation révolutionnaire trahie (p. 43)